

Renault Trucks E-Tech D Wide

RENAULT TRUCKS
E-TECH

RENAULT
TRUCKS

Bienvenue à bord de votre véhicule RENAULT TRUCKS

Vous voici en possession de votre nouveau véhicule.

Nous souhaitons qu'il vous apporte toutes les satisfactions que vous êtes en droit d'en attendre et qui ont été à l'origine de votre choix.

Cette notice d'utilisation réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule RENAULT TRUCKS et, par là même, de bénéficier pleinement et dans les meilleures conditions d'utilisation, de tous les perfectionnements techniques dont il est doté,
- de garantir la permanence d'un fonctionnement optimal par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien,
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux incidents bénins qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

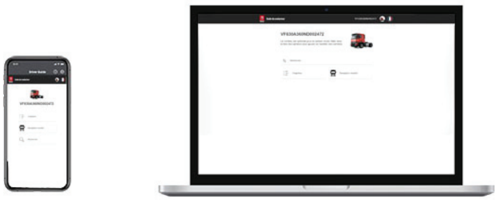
RENAULT TRUCKS

NU 4012 - RENAULT TRUCKS D Wide ZE
Société anonyme au capital de 50 000 000€
Siège social : 99, route de Lyon
69802 Saint-Priest
Siret 954 506 077 00 120 - RCS LYON B 954 536 077

TABLE DE MATIÈRES

Accès au Guide du conducteur





Pour profiter du Driver Guide :

- Rendez-vous à l'adresse : https://driverguide.renault-trucks.com/

ou

- scannez le QR code pour retrouver l'application du guide du conducteur.

ou

- cherchez "Renault Trucks Driver Guide" dans votre site de téléchargement d'application.

Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires, personnalisées à votre véhicule Renault Trucks, pour en profiter au mieux.

De plus, dans un souci d'amélioration constante, il est possible que nous apportions des modifications à cette publication. Ainsi, la version digitale contiendra toujours les informations les plus à jour.



Avant-Propos

Bienvenue à bord de votre véhicule RENAULT TRUCKS

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en retirerez, les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Et si certains points vous restent encore obscurs, les techniciens de notre réseau se feront un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Bien que créée au plus proche de votre configuration de véhicule, cette notice peut parfois montrer certaines options absentes sur ce véhicule ou des images qui présentent des solutions légèrement dfifférentes de celles montées sur votre véhicule.

En cas de doutes, contactez le point de services Renault Trucks le plus proche.

Langue de référence

Nos notices sont éditées en français puis traduites dans votre langues par des traducteurs professionnels. Des erreurs de traduction peuvent malgré tout se glisser dans nos lignes, ainsi, en cas de doutes, la version française du Driver Guide digital fera toujours fois sur toutes les autres.

Mode de lecture :

Les repères, chiffres ou lettres, mentionnés dans le texte renvoient à deux types d'illustrations :

- *Les chiffres correspondent aux figures ou photos qui se trouvent a proximité du texte.*
- *Les lettres, éventuellement suivies d'un chiffre, correspondent au schéma du tableau de bord du véhicule qui se trouve à l'intérieur de cette notice.*

Bonne route au volant de votre véhicule RENAULT TRUCKS !

RENAULT TRUCKS : un service sans frontières

RENAULT TRUCKS 24/7 fonctionne en Europe depuis plusieurs années déjà.

19 centraux d'appel d'urgence sont à l'écoute de vos appels 365 jours par an.

La pièce de rechange homologuée par RENAULT TRUCKS satisfait aux exigences du cahier des charges ainsi qu'à celles de la réglementation. Elle seule peut vous apporter :

- la sécurité d'une parfaite conformité,
- la garantie du constructeur,
- le maintien des caractéristiques et performances d'origine.

Règles générales d'utilisation des véhicules industriels

Selon l'équipement de votre véhicule

Que vous soyez un conducteur professionnel, un transporteur conduisant son propre véhicule, ou un transporteur confiant le matériel à un collaborateur de son entreprise, vous devez respecter et faire respecter les règles indiquées ci-après ; elles ne sont qu'un rappel des bases du métier et des règles de l'art et n'ont en aucun cas vocation à être exhaustives. Vous tirerez ainsi le maximum de profit de votre matériel et éviterez les risques d'accidents ou d'incidents.

1. Quelques consignes de base

- Le conducteur doit posséder tous les certificats de capacité nécessaires et ne prendre le volant que lorsque son état de santé et de repos est satisfaisant.
- Le véhicule doit être conforme aux réglementations du ou des pays traversés durant la mission.
- Les éventuels panneaux indicateurs de matière dangereuse doivent être présents et en bon état.
- Le chargement :
  - les poids totaux ou par essieu (réglementaires ou techniques) ne doivent pas être dépassés,
  - l'opération de chargement et l'arrimage de celui-ci doivent être effectués selon les règles de l'art. La bâche et les rideaux latéraux doivent être bien tendus et fixés, les portes et les ridelles doivent être verrouillées, etc.
- Dans la cabine :
  - ne jamais transporter de produits dangereux (essence, trichlo, diluant, etc.),
  - un éventuel animal devra être isolé du poste de conduite.
- Accès et descente :
  - utilisez les marches et les poignées prévues à cet effet. Ne sautez jamais du véhicule. En descendant, prenez garde au flux de circulation, tout particulièrement après une longue période de roulage,
  - redoublez de prudence lorsque les conditions climatiques sont mauvaises (pluie, neige, verglas) ou lorsqu'il fait nuit.

2. Avant de monter à bord, vérifiez :

- visuellement, l'état général de votre véhicule (suivant notice),
- l'état des pneumatiques, leur pression (y compris roue de secours) et l'absence de tout corps étranger entre les roues jumelées,
- la propreté des vitres, du pare-brise, des rétroviseurs, des projecteurs et feux, des plaques d'immatriculation,
- le fonctionnement des feux réglementaires et optionnels,
- la présence et le contenu du lot de bord,
- en hiver, la présence des chaînes antidérapantes et la sécurité de leur rangement.
- que les véhicules équipés de panneaux et de barres de protection latérales sont pourvus en permanence de cet équipement. Lors d'une dépose/pose, assurez-vous du bon verrouillage des verrous et serrez les vis modérément.

3. À bord

- Contrôlez la qualité du revêtement antidérapant sur les pédales.
- Veillez à ce que les commandes de sécurité (volant, pédales, levier de vitesse, etc.) ne soient jamais nettoyées avec un produit glissant (genre silicone).
- Réglez votre position de conduite,
  - volant : assurez-vous du blocage de la colonne de direction,
  - siège : assurez-vous de son bon verrouillage,
  - rétroviseurs,
  - ceinture de sécurité : son port est obligatoire, utilisez-la,
  - enfant(s) à bord : respectez la législation en vigueur.
- Avant la mise en route, vérifiez :
  - que le sélecteur de vitesses est en position neutre
- Contrôlez que toutes les indications du tableau de bord sont correctes (en cas de doute, reportez-vous à la présente notice de conduite).

Chronotachygraphe numérique

- Contrôlez que la carte du conducteur est dans le lecteur **1** du chronotachygraphe.
  Pour un 2ème conducteur, contrôlez que sa carte est dans le lecteur **2** du chronotachygraphe.
  Contrôlez que le fonctionnement du chronotachygraphe est correct.

4. En roulant

- Si vous percevez une anomalie dans le fonctionnement du véhicule, arrêtez-vous et cherchez quelle en est la cause.
  Ne repartez que si vous êtes certain qu'elle ne présente pas de gravité sur les plans technique et sécurité.
- L'utilisation, en roulant, de certains équipements de série, optionnels ou rajoutés, est à proscrire (toit ouvrant ou trappe à manœuvre directe, télévision, téléphone à

bord, CB...) ou à effectuer en prenant toutes les précautions indispensables à la sécurité de roulage (allume-cigare, recherche manuelle radio...).

- Adaptez votre conduite aux caractéristiques de votre chargement (dévers ou virage, en cas de centre de gravité haut, etc.), aux conditions climatiques et aux périodes de la journée.
  Réglez, si nécessaire, l'assiette des phares.
- N'arrêtez jamais le moteur lorsque le véhicule roule (suppression de l'assistance de direction et risque d'insuffisance de freinage).

5. Véhicule en stationnement

- Assurez-vous que le véhicule est correctement stationné (pas de gêne à la circulation ou à la sécurité des installations environnantes).
- En cas d'arrêt prolongé, utilisez une ou plusieurs cales pour garantir l'immobilisation du véhicule (fuite d'air sur semi-remorque, verglas...).
- Vérifiez que :
  - le frein de stationnement est verrouillé et permet l'immobilisation de l'ensemble routier complet (position test),
  - le sélecteur de vitesses est en position neutre,
  - l'état de charge des batteries de traction soit suffisant,
  - l'interrupteur sur châssis est fermé (au-delà d'une semaine, reportez-vous au chapitre Recommandation lors du stationnement du véhicule).
- Ne laissez pas dans la cabine :
  - des documents importants (personnels, véhicule, chargement),
  - d'animaux seuls.

6. Démarrage en côte

- Pour éviter le recul du véhicule lors d'un démarrage en côte, il est conseillé d'utiliser le frein de stationnement.

7. Interventions sur le véhicule

Avant toute intervention sur la suspension pneumatique électronique (autre que le calibrage), positionnez des chandelles sous le châssis.

- Vérifiez le serrage des écrous de roues selon préconisations.
- Avant de basculer la cabine :
  - assurez-vous que l'espace nécessaire est disponible à l'avant du véhicule,
  - assurez-vous que le frein de stationnement est serré,
  - délimitez, autour de la cabine, un périmètre de sécurité à l'intérieur duquel vous veillerez à ce que personne ne pénètre ou stationne pendant les manœuvres de basculement de la cabine, mais aussi lorsque celle-ci est basculée,

- arrêtez le moteur,
- placez le sélecteur de vitesses en position neutre,
- assurez-vous qu'aucun objet ne tombera sur le pare-brise,
- fermez les portes,
- basculez totalement le pare-buffle si le véhicule en est équipé,
- ouvrir le capot / la calandre,
- basculez totalement la cabine. En cas de basculement partiel, calez-la.

- Les batteries d'accumulateurs contiennent des acides (risques de blessures graves); manipulez-les avec précaution.
- En cas de changement de fusible, remplacez-le par un fusible de même calibre.
- Toute installation supplémentaire de ligne électrique est l'affaire d'un spécialiste.
- Toute installation pneumatique supplémentaire doit faire l'objet d'une étude technique réalisée ou agréée par le constructeur.
- Le chauffage des canalisations en polyamide (tuyauterie de freinage) est formellement interdit.
- Levage du véhicule avec un cric : calez les roues avant tout début d'intervention.
- Immobilisation du véhicule : utilisez une ou plusieurs cales selon nécessité.
- Pneumatiques et roues :
    - ne jamais contrôler la pression et gonfler ou dégonfler un pneumatique à chaud,
    - ne jamais se mettre en face de la roue pour contrôler la pression et procéder au gonflage,
    - au montage, veillez tout particulièrement au centrage des roues équipées de "crapauds" (pour les roues Trilex, positionnez le "crapaud" à l'intersection des segments).
- Intervention sur route : recueillez les liquides vidangés (huile, gazole, liquide de refroidissement...).
- Par souci du respect de l'environnement, tenez compte de la législation en vigueur (récupération huiles / antigel / cartouches).

Lors de la vidange de l'huile (groupe motopropulseur / pont), risques de brûlures (huile chaude).

Lors de la vidange du liquide de refroidissement, risques de brûlures (liquide chaud).

- L'utilisation des chaînes antidérapantes impose le démontage des ailes arrière, de rouler à une vitesse réduite et de contrôler régulièrement leur tension.

Toute modification, et plus particulièrement de circuit (électrique, électronique, pneumatique, hydraulique, ...) peut avoir des conséquences graves. Elle ne peut être entreprise qu'avec l'accord du constructeur. RENAULT TRUCKS décline toute responsabilité en cas de non-conformité de montage.

Seules les pièces d'origine RENAULT TRUCKS et les circuits définis par le constructeur garantissent la qualité, la sécurité et la fiabilité.

L'observation de ces règles doit vous permettre d'utiliser votre véhicule dans les meilleures conditions. Elle ne vous dispense pas de lire attentivement la notice de conduite et de vous adresser au réseau RENAULT TRUCKS chaque fois que vous souhaitez une information complémentaire.

Nous vous rappelons que l'application de la garantie contractuelle par RENAULT TRUCKS est soumise, entre autre, à la preuve par le client que la maintenance et l'entretien du véhicule ont été réalisés suivant nos préconisations (périodicités, opérations à effectuer, qualité des ingrédients et des consommables garantie par les pièces d'origine ou préconisées, qualité et formation des intervenants et utilisation des outillages spécifiques...). Le respect de ces préconisations est aussi le garant de la fiabilité à long terme du véhicule.

La maintenance et l'entretien par le réseau RENAULT TRUCKS sont une garantie du respect de ces préconisations. Si ces opérations sont réalisées hors de notre réseau, le client aura la charge de la preuve formelle du respect de nos préconisations.

Pour toutes les opérations de maintenance, consultez un point de services RENAULT TRUCKS.

Déclaration de Confidentialité pour les Données du Véhicule

Lorsque vous conduisez un produit fabriqué par notre entreprise, certaines données générées par le véhicule (consommation de carburant, profil de la route, profil d'utilisation du véhicule) peuvent être traitées. Ces données peuvent inclure des données personnelles et sont traitées pour développer et offrir des produits et services innovants. Nous aimerions que vous soyez pleinement informés sur la façon dont nous pouvons traiter ces informations, ainsi que vos droits. Nous devons toujours être transparents sur les données collectées, comment elles sont utilisées, avec qui elles sont partagées et qui contacter en cas de problème. Les politiques de Renault Trucks sont conformes à la réglementation sur la protection des données personnelles.
Si vous souhaitez en savoir plus sur la politique de protection des données personnelles de Renault Trucks, veuillez visiter le site web - https://www.renault-trucks.fr

Logiciels "open source"

Votre véhicule Renault Trucks contient différents programmes informatiques. Certains de ces programmes sont des logiciels "open source", ce qui signifie notamment que vous pouvez accéder au code source. Dépendamment des conditions de licence des logiciels concernés, tel que convenu entre Renault Trucks, ces filiales, et les concédants de licence respectifs.
Pour plus d'informations sur l'utilisation des logiciels "open source" par Renault Trucks, et sur les manière d'accéder au code source correspondant, ainsi que pour les mentions relatives aux droits d'auteur, crédits de développement, conditions de licence et mentions légales applicables, visitez le site : https://corporate.renault-trucks.com/fr/opensource/.

Déclaration de conformité

Equipements radioélectriques du véhicule

La remarque suivante est valable pour tous les composants commandés par radio du véhicule et des systèmes d'information et appareils de communication intégrés au véhicule :

Les composants du véhicule commandés par radiofréquence et basse fréquence monté de série sur la gamme RENAULT TRUCKS sont conformes aux exigences essentielles et aux autres dispositions correspondantes de la directive **RED 2014/53/UE**.

Les équipements radioélectriques du véhicule portent la marque CE et suivent les parametres de radiofréquence suivants :

- 7777 (Télécomande de la clef): fréquence 433,92MHz; puissance de sortie : 14dBm.
- 1048 (Télécomande de serrure sans clef): fréquence 433,92MHz (recepteur uniquement).

Déclaration de conformité simplifiée pour la radio

Aptiv Services Deutschland GmbH, 42367 Wuppertal, déclare que l'équipement de type autoradio lié à ce véhicule fonctionne en accord avec la directive 2014/53/EU.
Le texte complet de déclaration de conformité est disponible à l'adresse internet suivante : https:// www.aptiv.com/automotive-homologation

Certification de la radio

Bandes de fréquences et puissances de sortie		
Application	Fréquence	Puissance de sortie maximum
AM	153-279 kHz, 522-1611 kHz	-
FM	87.5-108 MHz	-
DAB	174.928-239.200 MHz	-
Bluetooth	2402-2480 MHz	9.5 dBm (9 mW)

Compatibilité électromagnétique

La compatibilité électromagnétique des composants du véhicule a été testée et approuvée conformément à la version actuellement en vigueur du règlement **ECE-R 10.**

Avertissements

Dans ce document, les consignes de sécurité sont symbolisées de la façon suivante :

POINT SÉCURITÉ QUI NÉCESSITE UN CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE AVANT REMISE SUR LA ROUTE. LE NON RESPECT DE LA PROCÉDURE DÉCRITE RISQUE DE PROVOQUER DES BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.

Attire l'attention sur des points particuliers importants, des procédures ou des réglementations en vigueur à respecter impérativement.

ATTENTION ! Toute méthode de travail différente et inappropriée risque d'entraîner des dommages aux personnes et aux produits.

NOTA ! Attire l'attention sur des points particuliers et importants de la méthode.



Verrouillage et Alarme

Verrouillage

Un système de verrouillage centralisé équipe votre véhicule. Depuis la serrure côté conducteur, vous pouvez verrouiller ou déverrouiller simultanément la porte conducteur et la porte passager ou vous pouvez préférer la gestion du verrouillage à l'aide des boutons de la télécommande.

Clés

Notez ici les numéros de vos clés et de votre télécommande :

- Contact :
- Portes :
- Télécommande :

Ces numéros vous seront indispensables, en cas de perte, de vol, ou de casse de vos clés, pour en commander un nouveau jeu.

Clé pliable

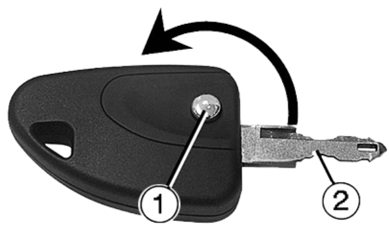
Ouverture

Appuyez sur le bouton (1) afin de libérer le panneton (2).

Fermeture

Appuyez sur le bouton (1) et repliez le panneton (2) jusqu'au verrouillage.



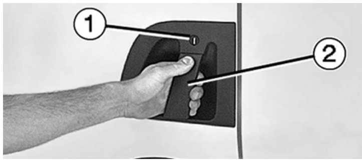


Portes

Ouverture de l'extérieur

Déverrouillage à clé par la serrure (1).

Basculez la poignée (2) vers le haut et tirez la porte.



L'ouverture de la porte actionne l'éclairage de l'emmarchement et du plafonnier.

Fermeture

Poussez la porte jusqu'à enclenchement automatique.

Verrouillage à clé par la serrure (1).

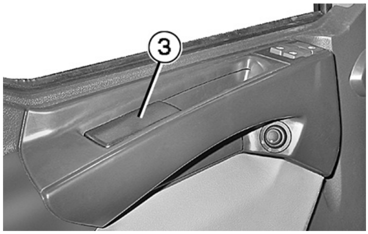
Ouverture de l'intérieur

Déverrouillage :

Basculez la poignée (3) vers le haut et poussez la porte.

Pressez le bouton (6) de la télécommande.

Appuyez sur l'interrupteur de la planche de bord, pour déverrouiller les deux portes.



Porte ouverte, poignée (3) basculée vers le bas, la porte se déverrouille automatiquement à la fermeture.

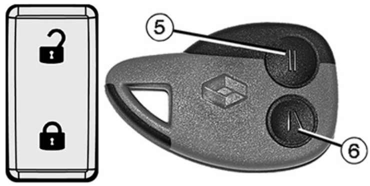
Fermeture :

Tirez la porte jusqu'à enclenchement.

Verrouillage :

Porte fermée, basculez la poignée (3) vers le bas.

Verrouillage centralisé de l'intérieur :



Le verrouillage centralisé se fait :

- manuellement, en basculant la poignée (3) vers le bas,
- par la télécommande, en pressant le bouton (5),
- par l'interrupteur de la planche de bord.

Portes verrouillées, un appui prolongé sur l'interrupteur supérieur à 5 secondes permet de passer du mode synchronisé au mode désynchronisé et inversement.

Mode synchronisé :

- Ouverture simultanée des portes par une impulsion sur le bouton (6) de la télécommande.

Mode désynchronisé :

- Ouverture de la porte côté conducteur par une impulsion sur le bouton (6) de la télécommande.
- Ouverture de la porte côté passager par une 2[ème] impulsion sur le bouton (6) de la télécommande.

Fermeture simultanée des portes par une impulsion sur le bouton (5) de la télécommande.

Mode désynchronisé

Ouverture avec la clé :

- tournez une fois la clé pour déverrouiller la porte conducteur ou passager,
- tournez deux fois la clé en moins de 3 secondes pour déverrouiller les deux portes.

Fermeture simultanée des portes en tournant la clé une seule fois.

Avec la télécommande



En pressant sur le bouton (5) de verrouillage, le témoin indicateur de direction et le témoin des feux de détresse clignotent 4 fois.

En pressant sur le bouton (6) de déverrouillage, ils clignotent une fois.

Télécommande de portes à radiofréquence

Ce dispositif remplit les mêmes fonctions que les clés de portes. Le verrouillage ou le déverrouillage des portes est assuré indifféremment par les clés ou la télécommande.

Utilisation

La télécommande est alimentée par une pile (CR 2032-3V) qu'il convient de remplacer lorsque la portée de la télécommande réduit.

Porte ouverte, le verrouillage centralisé est neutralisé.

Déverrouillage des portes et mise sous tension du véhicule

Pressez sur le bouton (6). Cette action, signalée par un éclairage des clignotants, ordonne :

- la mise sous tension du véhicule,
- la désactivation de l'antidémarrage,
- le déverrouillage des portes.

Verrouillage des portes uniquement

Pressez sur le bouton (5). Cette action, signalée par 4 éclairages des clignotants, ordonne la fermeture des portes. Le véhicule reste sous tension et l'antidémarrage est désactivé.

Mise hors tension du véhicule

Un 2ème appui sur le bouton (5) moins de 10 minutes après le 1er appui, signalé par un clignotement long de 1.5 s, provoque :

- l'activation de l'antidémarrage,
- l'ouverture de l'interrupteur général.

Si les clignotants s'éclairent plus de quatre fois (après remplacement des piles par exemple), pendant le clignotement, pressez 2 fois sur l'un des boutons pour réactiver la télécommande.

Si, durant une commande de verrouillage, les clignotants ne s'éclairent pas (malgré un fonctionnement normal de ceux-ci), cela signifie :

- *qu'au moins une des portes est mal fermée,*
- *qu'il y a un défaut des actionneurs de verrouillage des portes,*
- *qu'il y a un défaut du récepteur.*

Eclairage intérieur et emmarchement

Le véhicule est doté de deux plafonniers et de deux lampes pour l'éclairage de l'emmarchement.

L'allumage de ces lampes est lié à l'ouverture et à la fermeture des portes, au verrouillage et déverrouillage du véhicule et enfin à la position de la clé dans le contact.

- Au déverrouillage des portes par la télécommande, les lampes s'allument pour une durée de 17 secondes.
- A l'ouverture d'une porte, les lampes s'allument ou restent allumées, si elles l'étaient déjà, pour une durée de 5 minutes (si une porte au moins reste ouverte au-delà de cette limite).
- Après la fermeture d'une porte, les lampes restent allumées 17 secondes, le temps de positionner la clé dans le contact.
- La mise du contact déclenche l'extinction immédiate des lampes.
- L'arrêt du moteur déclenche l'allumage des lampes pour une durée de 17 secondes.
- Le verrouillage des portes provoque l'extinction immédiate des lampes.

L'allumage ou l'extinction des plafonniers peuvent être forcés par leurs interrupteurs respectifs.

Reportez-vous au chapitre Confort.

Maintien de l'alimentation 24V avec les portes verrouillées

Après le retrait de la clé de contact, l'interrupteur général s'ouvre, coupant toute alimentation électrique du véhicule.

Vous pouvez maintenir les fonctions 24V (fonctions carrossier, allumage des veilleuses, ...), en pressant deux fois le bouton de verrouillage de la télécommande en moins de 6 secondes. Votre cabine se verrouille et les fonctions électriques restent actives.

Dans ce mode, prenez garde à la consommation électrique du véhicule : risque de décharge complète des batteries.

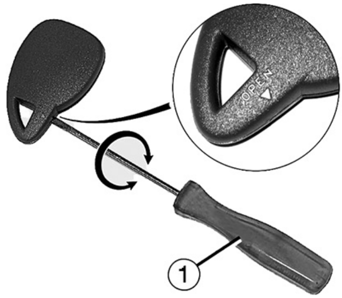
Remplacement de la pile

A l'aide d'un tournevis plat (1), ouvrir le boîtier à l'endroit repéré.

Remplacez la pile (2) en respectant la polarité gravée sur le couvercle.

Utilisez une pile de type Alcaline : CR 2032-3V.

La durée de vie de la pile est d'environ 3 ans.





Risque d'explosion si la pile est remplacée par une pile de type incorrect ou si la polarité n'est pas respectée.

Déposez la pile usagée dans un endroit prévu à cet effet.

N'oubliez pas d'enregistrer le numéro de vos clés. En cas de perte, ou si vous désirez un autre jeu de clés ou télécommandes, adressez-vous à un point de services RENAULT TRUCKS. Indiquez-lui les numéros des clés et présentez-lui les papiers du véhicule.



Environnements extérieurs

Environnement conducteur

Sièges

Les sièges de votre véhicule Renault Trucks disposent de capacités de réglages afin de s'adapter à votre morphologie et d'assurer votre confort.

Il est impératif pour votre sécurité de retirer le film plastique de protection lors de la mise en service du véhicule.

Sièges à commandes pneumatiques

Les commandes fonctionnent lorsque la pression d'air est suffisante.

Sièges conducteur et passager

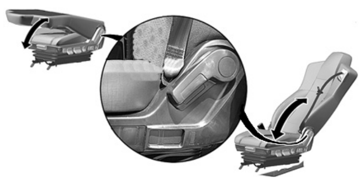
Selon l'affectation du siège (conducteur, passager, conduite à droite ou à gauche), les commandes sont placées d'un côté ou de l'autre du siège. Le type de siège représenté n'indique qu'une solution.

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, TOUS LES RÉGLAGES DES SIÈGES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS VÉHICULE À L'ARRÊT.

VÉHICULE ROULANT, TOUTE UTILISATION DES SIÈGES DANS UNE POSITION AUTRE QUE DOSSIER RELEVÉ EST DE LA RESPONSABILITÉ DES UTILISATEURS.

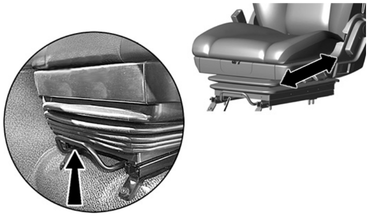
Réglage inclinaison du dossier (conducteur / passager)

Manette de réglage de l'inclinaison du dossier et de passage en position repos (il est interdit d'utiliser cette position pour conduire).

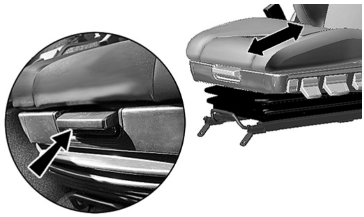


Réglages assise

Réglage longitudinal du siège (conducteur / passager).



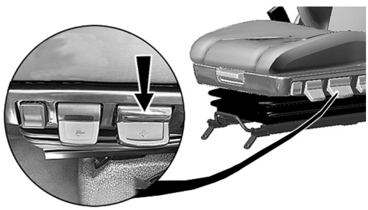
Réglage de la profondeur de l'assise du siège conducteur.



Réglage de l'inclinaison du siège (conducteur / passager).

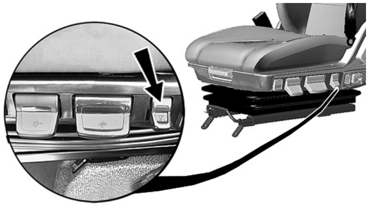


Réglage de la hauteur du siège (conducteur / passager).



Réglages suspension verticale

Réglez la souplesse de la suspension en fonction de l'état de la route et du poids de l'utilisateur.



Réglage de souplesse de la suspension "verticale" du siège conducteur.

En haut : suspension dure.

En bas : suspension souple.

Abaissement rapide de la suspension (siège conducteur)

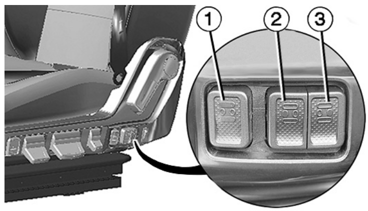


Réglages confort dossier conducteur

Réglage de l'appui latéral du dossier (1).

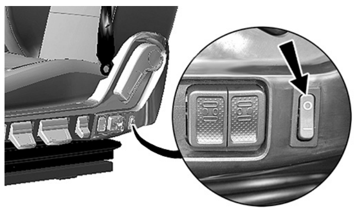
Réglage de l'appui lombaire "inférieur" (2).

Réglage de l'appui lombaire "supérieur" (3).



Réglages confort thermique siège conducteur

Assise et dossier chauffants du siège conducteur (fonctionnement automatique régulé par thermostat).



Réglage accoudoirs

Réglage de l'inclinaison de l'accoudoir correspondant.

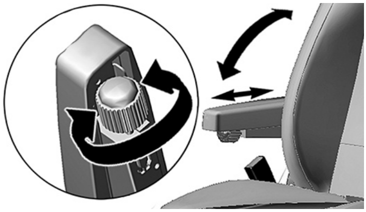
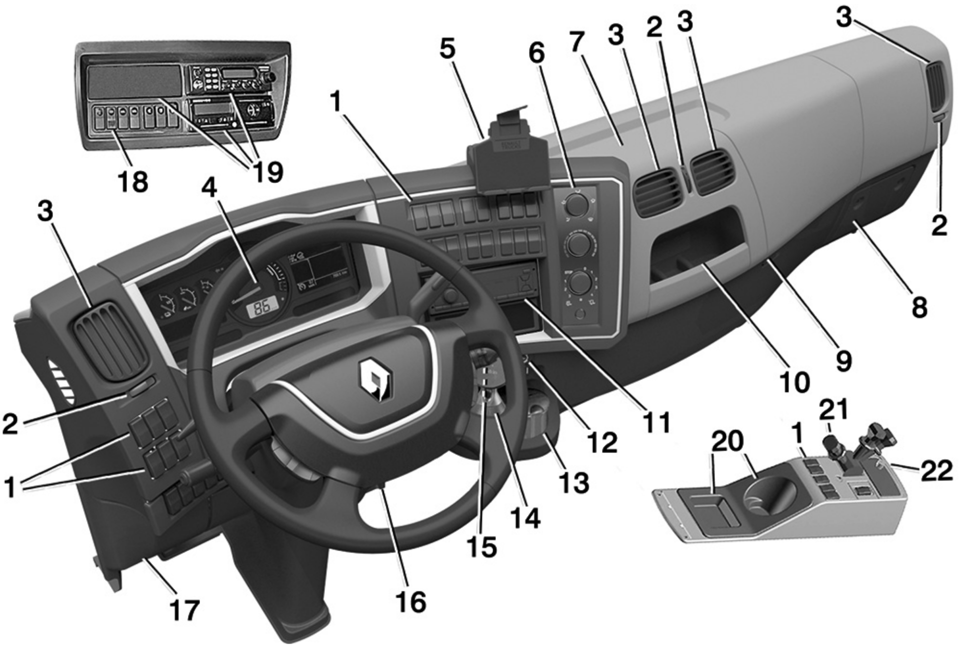


Planche de bord

Familiarisez-vous bien avec la planche de bord de votre véhicule Renault Trucks. Ainsi, vous saurez précisément comment optimiser votre confort, et comment utiliser chaque fonction.



Selon l'équipement de votre véhicule

1	- Interrupteurs
2	- Commande d'aérateur(s)
3	- Aérateur
4	- Tableau de bord
5	- Support tablette
6	- Platine confort thermique
7	- Tablette (à utiliser uniquement véhicule à l'arrêt)
8	- Fusibles

9 - Prise 24 V (360 W maxi)

10 - Vide-poches central

11 - Espace modulable (autoradio)

12 - Prise 12V (120W maxi)

13 - Cendrier mobile

14 - Support téléphone

15 - Allume-cigares

16 - Commande de réglage du volant

17 - Prise de diagnostic et d'Infomax "OBD"

18 - Interrupteurs / espace modulable

19 - Espace modulable (chronotachygraphe)

20 - Rangements

21 - Commande de frein de stationnement

22 - Prise pour soufflette

Légende des interrupteurs

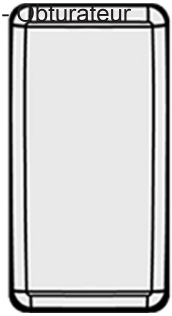
Généralités

Les commutateurs éventuellement disponibles dans votre camion sont présentés aux pages suivantes.

Les commutateurs disponibles dans votre camion varient en fonction des équipements du camion ; ils peuvent donc différer de ceux présentés dans le tableau ci-dessous.

Planche de bord (emplacement latéral)

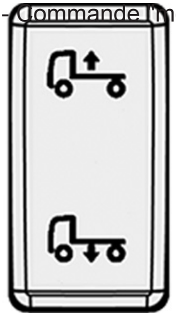
- Obturateur



- Commande de réglage de la hauteur des projecteurs



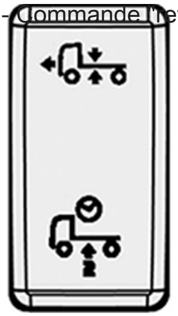
- Commande "monte/baisse" de la suspension



- Commande "mémorisation de niveau/rappel mémoire"



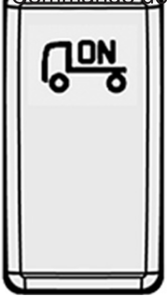
- Commande "retour niveau route/standby"



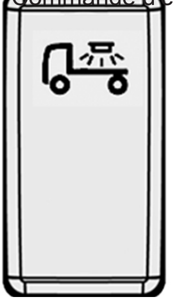
- Commande de géolocalisation



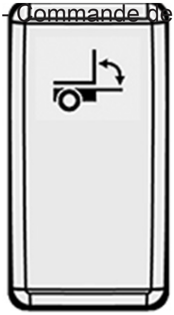
- Commande de mise en route d'une machine de l'équipement carrossier



- Commande d'éclairage de l'équipement carrossier



- Commande de hayon de l'équipement carrossier

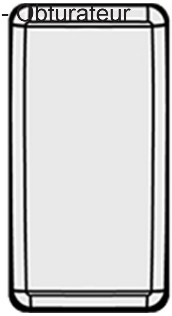


- Commande de l'équipement carrossier



Planche de bord (emplacement central)

- Obturateur



- Commande de sélection du mode régulateur de vitesse adaptatif



- Commande du limiteur de vitesse



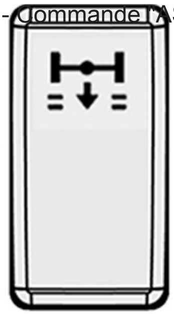
- Commande du régulateur de vitesse adaptatif



- Commande des feux de détresse



- Commande "ASR"



Desserte

- Commande des projecteurs longue portée



- Commande du bruiteur de recul

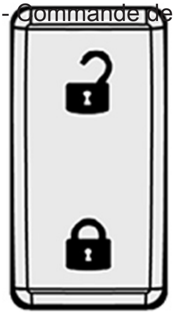


- Commande de la fermeture centralisée des portes



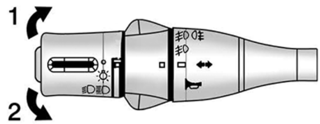
Console sur tunnel moteur

- Commande de la fermeture centralisée des portes



Combiné lumière et avertisseur

Indicateur de direction



Manoeuvrez la commande dans le plan du volant.

Position (1) : clignotant droit.

Position (2) : clignotant gauche.

La commande est à rappel automatique.

*Les témoins associés à l'indicateur de direction vous informent sur l'état du système (reportez-vous au chapitre **Tableau de bord**).*

Avertisseur sonore

Appuyez au bout de la commande.

Avertisseur lumineux



Exercez une pression vers vous sur la commande. Le témoin (9) s'éclaire.

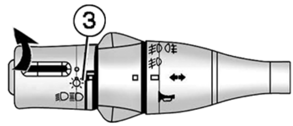
Feux de jour (DRL)

Les feux de jour s'allument automatiquement à la mise sous contact.

Les feux de jour s'éteignent automatiquement dès l'allumage des feux de position.

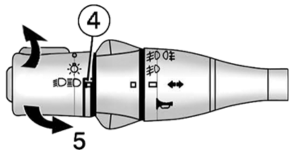
Feux de position (veilleuses)

Faites pivoter la commande jusqu'à la position (3).



Feux de croisement (codes)

Faites pivoter la commande jusqu'à la position (4).



Feux de route (phares)

La commande étant en position (4), déplacez la commande vers vous (5). Le témoin (9) s'éclaire.

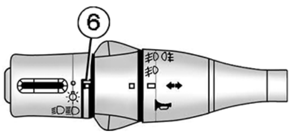
Pour revenir en position feux de croisement, déplacez de nouveau la commande vers vous (5).

L'éclairage du tableau de bord fonctionne dans toutes les positions **"Feux"**.



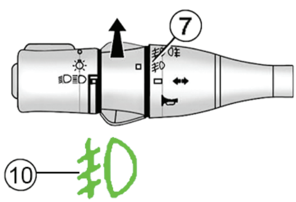
Extinction

La commande doit se trouver à la position (6).



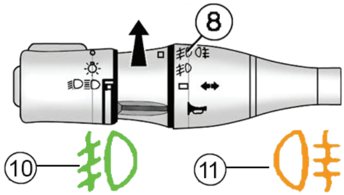
Projecteurs antibrouillard

En feux de position ou de croisement, faites pivoter la bague jusqu'à la position (7). Le témoin (10) s'éclaire.



Projecteurs antibrouillard et feux de brouillard

En feux de position ou de croisement, faites pivoter la bague jusqu'à la position (8). Les témoins (10 - 11) s'éclairent.





Lorsque les projecteurs antibrouillard sont allumés, il n'est pas possible d'utiliser les feux de route.

Alarme sonore

A l'ouverture d'une porte avant, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés éclairés alors que le contact est coupé (décharge des batteries d'accumulateurs).



En cas de non éclairage du témoin des feux de croisement, vérifiez leur fonctionnement ; si nécessaire, remplacez la lampe défectueuse (reportez-vous au chapitre ***Maintenance et entretien****).*

Si l'anomalie ne vient pas des lampes, rejoignez un point de services RENAULT TRUCKS.

Commande essuie-vitre et lave-vitre

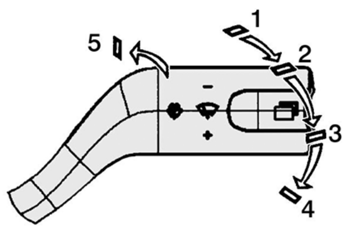
Manoeuvrez la commande dans le plan du volant.

Position (1) : arrêt.

Position (2) : balayage intermittent.

Position (3) : balayage lent.

Position (4) : balayage rapide.



Balayage 2 coups :

Relevez la commande en position (5), laissez-la revenir d'elle-même et l'essuie-vitre effectuera rapidement 2 balayages aller-retour.

Maintenez la commande en position, vous actionnez en même temps l'essuie-vitre et le lave-vitre.

Lorsque vous cessez la pression sur la commande, le fonctionnement de l'essuie-vitre s'interrompt après quelques balayages.

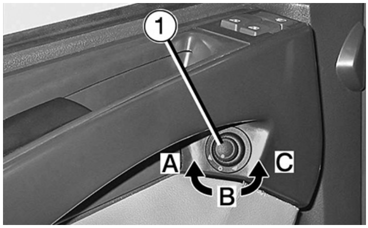
Rétroviseurs extérieurs

Pour pouvoir rouler en toute sécurité, il est impératif que vos rétroviseurs soient correctement réglés.

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

Interrupteur général enclenché, positionnez la commande (1) :

- sur **A** pour régler le rétroviseur gauche,
- sur **C** pour régler le rétroviseur droit,
- sur **B** pour la rendre inactive.



Réglage

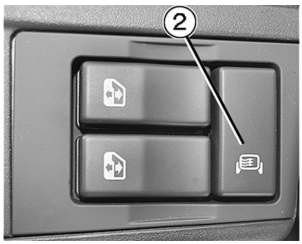
Sélectionnez le rétroviseur à régler puis manoeuvrez la commande (1). Celle-ci est omnidirectionnelle.

Rétroviseurs extérieurs dégivrants

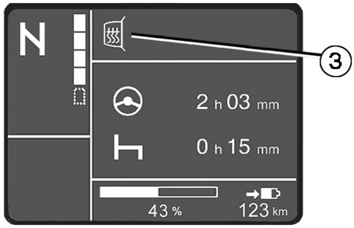
Dégivrage

Le dégivrage est assuré par l'interrupteur (2).

Le dégivrage des rétroviseurs est permanent.



Le témoin (3) apparait sur l'afficheur multifonction pendant la fonction dégivrage.



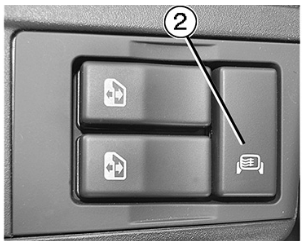
Pare-brise chauffant

Cette fonction a pour but d'accélérer le désembuage ou le dégivrage du pare-brise.

Dégivrage

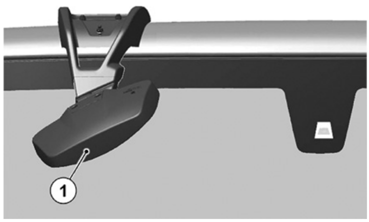
Le dégivrage du pare-brise est assuré conjointement avec les rétroviseurs à commande électrique.

Lorsque la commande (2) est activée, le dégivrage du pare-brise est assuré pendant 12 minutes.



Antéviseur

L'antéviseur (1) est un miroir donnant une vue panoramique sur l’avant du véhicule depuis le poste de conduite.



Réglage des projecteurs

Véhicule à vide : la molette (1) est en position 0.

Véhicule en charge : manoeuvrez la molette (1) pour corriger la hauteur du faisceau.



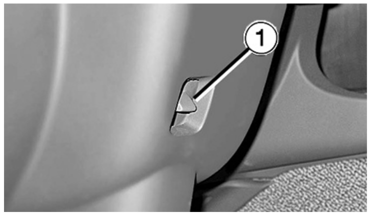
Réglage du volant

Appuyez sur la commande (1).

Cette commande est temporisée.

Tirez, soulevez, descendez ou poussez le volant selon la position désirée.

Soulevez la commande (1) ou attendez la fin de la temporisation.



La commande (1) fonctionne lorsque la pression d'air du circuit est suffisante.

Tableau de bord

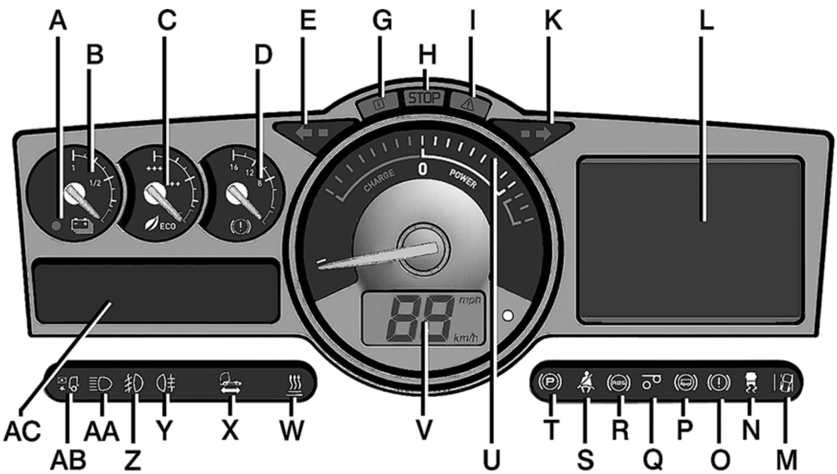
Toutes les informations requises pendant la conduite sont compilées dans les instruments.

La partie centrale regroupe les feux clignotants, les voyants information, attention et stop, l'indicateur de consommation, et le tachymètre.

L'afficheur de gauche comprend notamment des jauges de niveau des batteries de traction, de l'éconornètre et de la pression d'air.

L'afficheur de droite affiche des informations et des messages d'avertissement lorsque cela est nécessaire ; dans les autres cas, il affiche les informations que vous choisissez vous-même.

Enfin, les témoins d'état sont placés dans la partie inférieure.



A - Témoin de réserve minimale des batteries de traction

B - Indicateur état de la charge des batteries de traction

C - Indicateur éconornètre

D - Indicateur pression d'air

E - Témoin des feux indicateurs de direction gauche du véhicule

G - Témoin "INFORMATION" indiquant qu'un nouveau message est apparu dans l'afficheur multifonction

H - Témoin "STOP" arrêt immédiat

I - Témoin "SERVICE" : rejoindre le point de service RENAULT TRUCKS le plus proche

K - Témoin des feux indicateurs de direction droit du véhicule

L - Afficheur multifonction

M - Témoin "Alerte" de franchissement de ligne
- Témoin "Information" alerte de franchissement de ligne désactivé

N - Témoin de fonctionnement "ESC", "ASR", "DTC"

O - Témoin de défaut du système de freinage

P - Témoin de défaut du système de freinage remorque

Q - Témoin de l'essieu relevable

R - Témoin de défaut du système ABS

S - Témoin d'oubli de verrouillage de la ceinture de sécurité

T - Témoin de frein de stationnement

U - Indicateur de consommation

V - Indicateur de vitesse

W - Témoin de fonctionnement du chauffage autonome (non utilisé)

X - Témoin du système de propulsion

Y - Témoin du (des) feu(x) de brouillard

Z - Témoin des projecteurs antibrouillard

AA - Témoin de feux de route (phares)

AB - Témoin "Alerte" risque de collision
- Témoin "Information" système AEBS désactivé

AC - Afficheur confort :

- Montre
- Indicateur de température extérieure
- Autoradio

Fonctionnement des témoins des feux indicateurs de direction

Dès l'activation d'une commande d'indicateur de direction ou de feux de détresse, le témoin (E) ou (K) doit clignoter et le signal sonore doit retentir. Si le témoin (E) ou (K) ne fonctionne pas, c'est que l'une des lampes du véhicule est en défaut.

Si l'anomalie ne vient pas des lampes, rejoignez un point de services RENAULT TRUCKS.

Les principaux pictogrammes

Selon l'équipement de votre véhicule

Vous trouverez ci-après la représentation des principaux pictogrammes que votre véhicule utilise pour communiquer avec vous.

Ils apparaissent sur l'afficheur et sont le plus souvent accompagnés d'un texte vous expliquant la situation.

En cas de doutes, n'hésitez pas à contacter votre concessionnaire Renault Trucks.

Un texte indiquant la conduite à tenir ou une information s'affiche au-dessus du témoin.



- Témoin information conducteur
- Témoin de pré-alerte maintenance



- Témoin "Information" défauts présents



- Témoin maintenance non active



- Témoin alerte maintenance



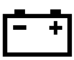
- Témoin maintenance active non initialisée



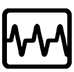
- Témoin échéance maintenance atteinte ou dépassée



- Témoin défaut afficheur



- Témoin batteries d'accumulateurs
- Témoin défaut de charge des batteries d'accumulateurs



- Témoin défaut électronique véhicule
- Témoin défaut boîtier carrossier



- Témoin défaut liaison bus CAN carrossier



- Témoin défaut boîtier inconnu



- Témoin de frein de stationnement



- Témoin d'absence de frein de stationnement à l'ouverture des portes ou à la coupure du contact



- Témoin "ABS" : "Alerte" défaut du système



- Témoin "Alerte" de pression minimale d'air
- Témoin "EBS" : "Alerte" défaut du système



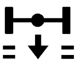
- Témoin "ESC" : "Alerte" défaut du système

ESC
OFF

- Témoin "ESC" désactivé



- Témoin "ASR" désactivé



- Témoin "ASR" off-road



- Témoin test de freinage



- Témoin d'usure des plaquettes de frein



- Témoin de température élevée des freins



- Témoin de défaut de gestion d'air



- Témoin de charge des batteries de traction



- Témoin de cordon de charge branché



- Témoin de défaut sur le système de charge



- Témoin de défaut du moteur électrique



- Témoin défaut du système AEBS



- Témoin défaut du système LDWS



- Témoin défaut caméra sur le système AEBS ou LDWS



- Témoin de niveau bas du liquide de refroidissement des batteries de traction.
- Témoin d'anomalie du capteur bas niveau de liquide de refroidissement des batteries de traction.



- Témoin "Alerte" température du circuit de refroidissement des batteries de traction.



- Témoin défaut antivol électronique



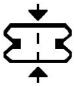
- Témoin d'arrêt moteur sur châssis



- Témoin de défaut électronique
- Témoin "Alerte" du ventilateur du liquide de refroidissement



- Témoin "Information" suspension pneumatique électronique



- Témoin "Alerte" suspension pneumatique électronique



- Témoin "Information" ajuster la hauteur de suspension en position route



- Témoin d'aide au démarrage en côte en fonction



- Témoin de défaut d'éclairage



- Témoin de programmation du réveil



- Témoin de dégivrage des rétroviseurs

Pictogrammes "boîte de vitesses"



- Témoin de présence conducteur : appui sur pédale de frein



- Témoin d'information : placer l'interrupteur sur (N)



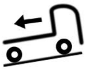
- Témoin d'information : placer l'interrupteur sur (D)



- Témoin défaut sur la boîte de vitesses



- Témoin "Alerte" de température d'huile de boîte de vitesses

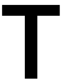


- Témoin alerte rapport engagé contraire au sens de roulage



- Témoin alerte rapport engagé contraire au sens de roulage

Pictogrammes "chronotachygraphe"



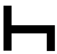
- Témoin défaut chronotachygraphe
- Témoin information sur la conduite



- Témoin d'indication du temps de conduite en cours



- Témoin d'indication du temps de conduite cumulé



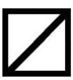
- Témoin d'indication du temps de repos en cours



- Témoin d'indication du temps de repos cumulé



- Témoin d'indication du temps de travail



- Témoin d'indication du temps de disponibilité

Pictogrammes d'information pour les équipements "carrossiers"

Selon l'équipement de votre véhicule



- Témoin éclairage intérieur caisse



- Témoin système carrossier déverrouillé



- Témoin système carrossier actif



- Témoin marche arrière interdite

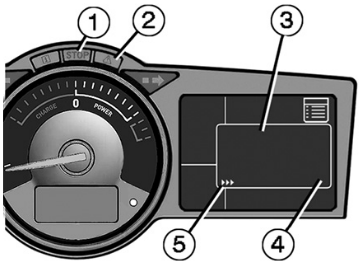


- Témoin système carrossier en position de travail

Messages d'alertes

En cas de défaut, un ou plusieurs témoins apparaissent sur l’afficheur multifonction. Dans ce cas, le témoin "STOP" (1) ou "SERVICE" (2) s’éclaire pour préciser le niveau d’importance du ou des défauts.

Lorsque plusieurs défauts sont présents, des flèches (5) apparaissent et les témoins (qui dépendent de la nature du défaut) apparaissent successivement sur l’afficheur multifonction. Un texte (3), indiquant la conduite à tenir ou une information sur le défaut, s’affiche au-dessus du témoin (4).



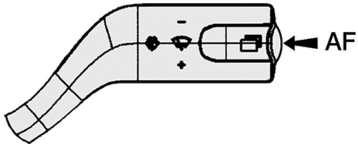
Vous pouvez consigner un défaut avec :

- Une impulsion sur la commande (AF)

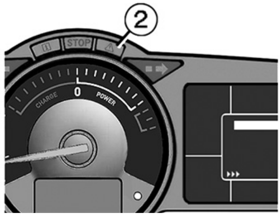
- Un appui sur la touche "EXIT" (1) de la commande à distance.



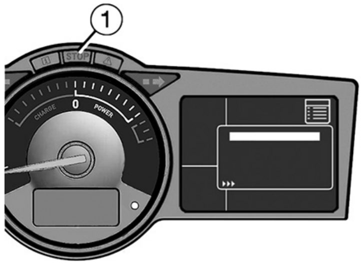
Le texte sur l’afficheur multifonction vous rappelle la consignation d’un ou plusieurs défaut(s).



Deux cas sont possibles :



1er cas :
Si le témoin “**SERVICE**“ (2) s’éclaire : vous devez, si possible, identifiez le problème et y remédier ou rejoindre un point de services RENAULT TRUCKS le plus proche.



2ème cas :
Si le témoin "**STOP**" (1) s’éclaire : arrêtez immédiatement le véhicule et prenez contact avec un point de services RENAULT TRUCKS le plus proche. Un défaut associé au témoin "**STOP**" ne peut être consigné que temporairement.

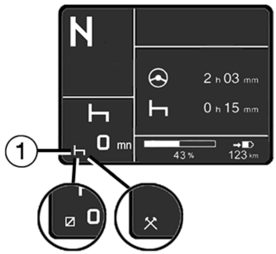
Utilisation du chronotachygraphe

Le chronotachygraphe enregistre la vitesse du véhicule ainsi que les temps de conduite et de repos des conducteurs. Les conducteurs, les entreprises et les autorités peuvent vérifier que les règles sont respectées en utilisant les informations enregistrées.

Pour éviter la détérioration du chronotachygraphe, lisez attentivement la notice d'utilisation du constructeur livrée avec les documents de bord de votre véhicule.

Le véhicule est muni d'un chronotachygraphe numérique où les temps de conduite et de repos sont enregistrés numériquement sur la carte conducteur.

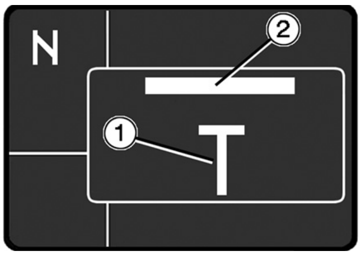
L'afficheur multifonction (L) indique l'activité du conducteur (1) selon la sélection du chronotachygraphe choisie.



Contact mis

L'apparition du témoin (1) et de son message associé (2) peut intervenir en cas d'absence de carte conducteur dans le lecteur ou si le tiroir du chronotachygraphe n'est pas fermé.

Si le témoin (1) et son message associé (2) ne disparaissent pas après l'insertion de la carte conducteur ou la fermeture du tiroir, rejoignez le point de services RENAULT TRUCKS le plus proche dans les plus brefs délais afin de faire réaliser la réparation.

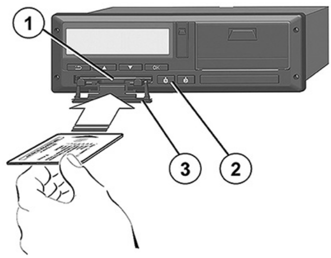


Contact coupé

Si le tiroir de l'imprimante du chronotachygraphe reste ouvert à la coupure du contact, un signal sonore retentit et le témoin (1) ainsi que son message associé (2) apparaissent sur l'afficheur multifonction.

Refermez le tiroir de l'imprimante du chronotachygraphe.

*Lors d'un arrêt prolongé (supérieur à 10 jours), coupez le circuit par le fusible (**F68 - F98**) afin d'éviter la décharge des batteries d'accumulateurs par le chronotachygraphe.*

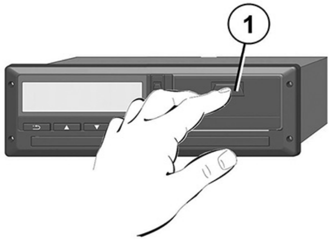


Pour la mise en place et l'éjection de la carte conducteur dans le lecteur (1) du chronotachygraphe, le véhicule doit être arrêté et le contact mis. Maintenez la touche Conducteur (2) enfoncée pendant environ 2 secondes, ouvrez le cache du lecteur de cartes (3) pour l'insertion ou le retrait de la carte conducteur puis fermez-le. Son éjection remet automatiquement à zéro les informations de temps de conduite et de repos indiquées sur l'afficheur multifonction.

A l'insertion de la carte conducteur, le paramétrage de l'afficheur multifonction enregistré sur la carte s'appliquera après quelques instants.

Pendant le chargement des données de la carte conducteur dans le chronotachygraphe, il est possible de sélectionner une activité et de rouler.

Mise en place du rouleau de papier

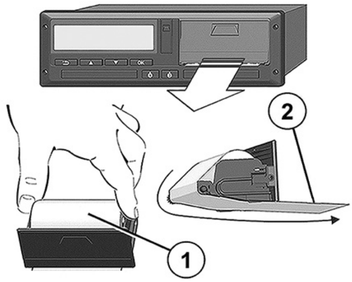


Cette opération doit être effectuée véhicule arrêté et contact mis.

Appuyez sur la partie (1) pour ouvrir le tiroir de l'imprimante.

SELON LE VOLUME D'IMPRESSIONS EFFECTUÉES, LA TÊTE DE LA THERMO-IMPRIMANTE PEUT ÊTRE TRÈS CHAUDE ET PROVOQUER DES BRÛLURES AUX DOIGTS.

Sortez le tiroir de l'imprimante et retirez l'ancien rouleau de papier (1) du tiroir de l'imprimante.
Mettez en place le nouveau rouleau de papier (1) et guidez-le sur le rouleau de renvoi.
Veillez à ce que l'extrémité de la bande de papier (2) ressorte au-dessous du bord du tiroir (voir l'illustration).
Repoussez le tiroir de l'imprimante dans son compartiment jusqu'à ce qu'il s'enclenche.
L'imprimante est prête à fonctionner.



Seuls les rouleaux de papier portant les caractéristiques suivantes peuvent être utilisés :

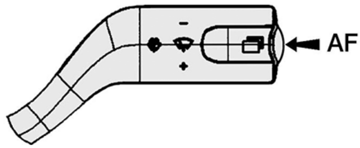
- *signe d'homologation **"e1 84"**,*
- *signe d'agrément **"e1 174"**,*
- *référence RENAULT TRUCKS : 50 01 867 410.*

VEILLEZ À CE QUE LE TIROIR DE L'IMPRIMANTE RESTE CONSTAMMENT FERMÉ POUR ÉVITER LES RISQUES DE COUPURE AVEC L'ARÊTE DE DÉCOUPE DU PAPIER.

Description des commandes de l'afficheur multifonction

La commande (AF) a une fonction différente selon que vous vous trouviez dans les informations complémentaires à la conduite, dans l'un des menus ou sous-menus.

Informations complémentaires à la conduite



- Chaque impulsion sur la commande (AF) affiche l'écran d'informations complémentaires suivant (reportez-vous au Chapitre **Informations complémentaires à la conduite**).
- Lorsqu'un défaut ou une information apparaît dans la zone d'affichage principale de l'afficheur multifonction, un appui sur la commande (AF) permet de le transférer dans la zone de rappel des témoins des fonctions actives ou des défauts présents (reportez-vous au Chapitre **Afficheur multifonction**).

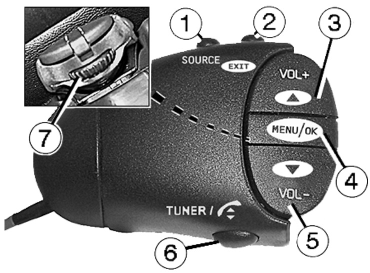
Menus

Un appui prolongé sur la commande (AF) renvoie directement **(sans validation)** aux informations complémentaires à la conduite.

*Si après environ 30 secondes aucune action n'a été effectuée, l'afficheur revient directement **(sans validation)** aux informations complémentaires à la conduite.*

Commande à distance autoradio/afficheur

La commande à distance "autoradio/afficheur" placée sous le volant permet de régler l'autoradio sans lâcher le volant. Elle permet aussi de "naviguer" dans les différents menus de l'afficheur multifonction.



EN MODE "AFFICHEUR", POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, IL EST CONSEILLÉ D'UTILISER LA COMMANDE À DISTANCE VÉHICULE À L'ARRÊT ET STATIONNÉ CORRECTEMENT.

Fonctions

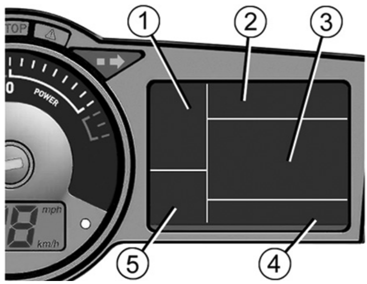
1. Sélection de la source de l'autoradio (FM, AM, USB, AUX), en fonction des équipements compatibles reliés à la radio.
2. Pas de fonctions liées sur la radio / sortie du menu ou retour au réglage précédent (afficheur multifonction).
3. Augmentation du volume (autoradio) / déplacement dans les menus ou réglage des valeurs (afficheur multifonction).
4. Pas de fonctions liées sur la radio / accès au menu ou sous-menu sélectionné / validation des réglages (afficheur multifonction).
5. Diminution du volume (autoradio) / déplacement dans les menus ou réglage des valeurs (afficheur multifonction).
6. Radio : Changement de mode du tuner (PRESET, AUTO, MANU) par un appui court / prise et fin d'appel téléphonique.
   Média : Passer au dossier suivant.
   Téléphone Bluetooth® : Appuyez brièvement pour décrocher ou raccrocher. Uniquement pendant un appel, appuyez longuement pour transférer un appel sans passer par le mode mains libres.
7. Radio : Défilement des présélections en mode PRESET, des stations en mode LIST, des pistes USB ou Bluetooth®, ou recherche de fréquences en mode AUTO ou MANU (autoradio) / défilement des menus (afficheur multifonction).
   Média : Défilement des pistes précédentes ou suivantes en USB ou Bluetooth®.

Une action combinée sur les touches 3 et 5 active la fonction MUTE en mode tuner, et la fonction MUTE PAUSE en mode média.

Afficheur multifonction

Description :

L'afficheur multifonction est divisé en 5 zones distinctes.



Zone (1)

Informations liées à l'utilisation de la boîte de vitesses et du ralentisseur.

Zone (2)

Zone de rappel des témoins des fonctions actives ou des défauts présents.

Lorsque vous activez une nouvelle fonction ou si un défaut apparaît sur le véhicule, le témoin symbolisant la fonction ou le défaut s'affiche dans la zone (3).

Une action sur le bouton (2) de la commande à distance l'affiche directement dans la zone (2).

Certaines fonctions s’afficheront directement dans la zone (2) sans passer par la zone (3)

Les témoins des fonctions s'affichent de la gauche vers la droite ; le témoin d'information défauts présents apparait à droite.

Reportez-vous au chapitre Affichage défaut(s).

Zone (3)

C'est la zone d'affichage principale ; c'est ici que s'affichent les différents menus, informations complémentaires à la conduite, indicateur de pression d'air dans le circuit de freinage, témoins d'alerte et d'information.

A la mise du contact :

- les témoins liés à l'autotest s'affichent quelques secondes.
- si le moteur n'est pas mis en route immédiatement, le niveau d'huile s'affiche.

Pendant la conduite :

Lorsqu'un défaut ou une information apparaît, un témoin et un message associé s'affichent dans cette zone.

Un appui sur le bouton (AF) de la commande des essuie-vitres permet de le masquer temporairement. S'il s'agit d'un défaut associé au témoin "STOP", il réapparaîtra après 5 secondes sans aucune action de la part du conducteur.

Un appui sur le bouton (2) de la commande à distance affiche le témoin directement dans la zone (2).

Lorsque la zone (2) est complète, seuls les témoins prioritaires s'affichent.

Reportez-vous au chapitre Conduite.

Zone (4)

Indicateur de niveau des batteries de traction et indicateur d'autonomie prévisible avec l'énergie restante.

Zone (5)

A la mise du contact :

- informations liées au chronotachygraphe.

Informations complémentaires à la conduite

A l'aide de la commande (AF) (reportez-vous au chapitre **Description**), il est possible d'afficher successivement différentes informations.

L'affichage de ces informations est temporisé lorsque le contact est établi, moteur tournant ou à l'arrêt, et que le véhicule ne roule pas.

Dès que le véhicule roule, si vous sélectionnez une information, celle-ci restera affichée en permanence.

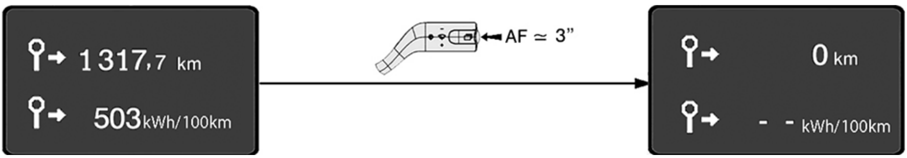
(1) - Date et totalisateur kilométrique

- Mise à jour de la date (voir menu **Programmation**).
- Kilométrage total du véhicule.



(2) - Kilométrage partiel et consommation moyenne en KWh aux 100 km (véhicule en mouvement)

- Distance parcourue depuis le dernier top départ.
- Consommation moyenne en KWh aux 100 km.
  - La remise à zéro de ces informations s'effectue avec la commande (AF) par un appui supérieur à 3 secondes.



(3) - Temps de conduite et temps de repos cumulés

Temps de conduite cumulés :

- Le temps de conduite cumulé affiché au tableau de bord correspond au temps de roulage effectif du véhicule (vitesse différente de 0 km/h).
- Les arrêts brefs liés à la circulation sont automatiquement décomptés.

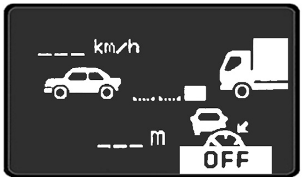
- Le temps de repos cumulé s'incrémente à partir d'une période de 15 minutes de repos ou de disponibilité d'affilée.
- La remise à zéro de ces informations s'effectue :
  - lors de l'extraction de la carte conducteur,
  - lors de la reprise de la conduite ou du travail après 46 minutes de repos cumulées.

Les temps affichés sont donnés à titre indicatif. Seules les informations enregistrées sur la carte conducteur ont une valeur légale.

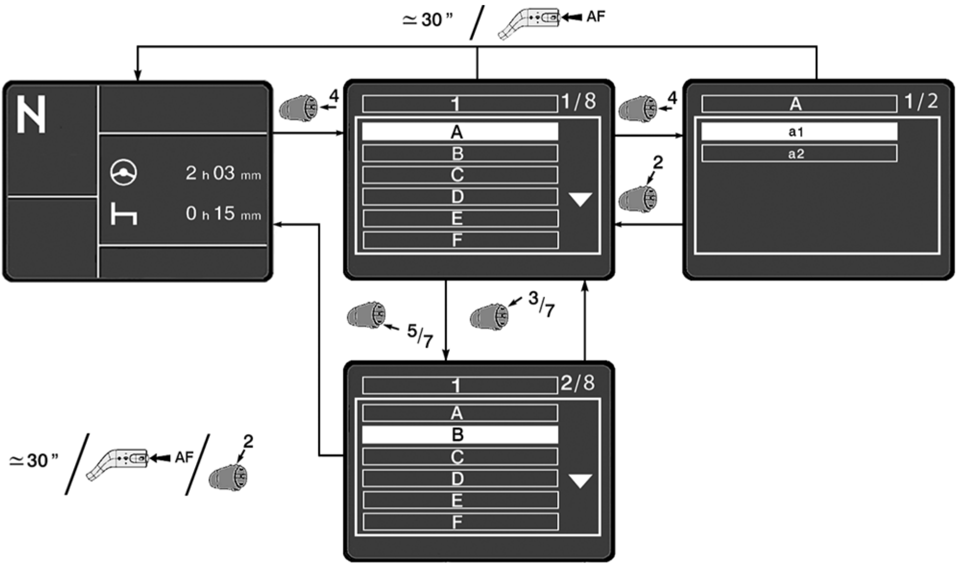


(4) - Régulateur de vitesse adaptatif

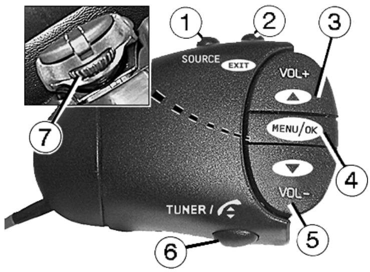
- Informations liées au mode du régulateur de vitesse adaptatif sélectionné :
  - vitesse avec le véhicule qui vous précède,
  - mode de régulateur de vitesse adaptatif sélectionné,
  - distance par rapport au véhicule qui vous précède,
  - fonction activée / désactivée.



Menus et sous-menus



Les boutons 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 font référence à la commande à distance autoradio/afficheur placée sous le volant et AF au bouton placé en bout de la commande d'essuie-glace. Voir description des commandes en début de chapitre.



Menu principal

- Programmation. Dans ce menu, vous trouverez les sous-menus :
  - 1 : Programmation du réveil
  - 2 : Réglage de l'heure
- Affichage réduit
- Langues sélectionnées (l'afficheur montrera ce menu par le nom de la langue en cours de sélection). Trois langues différentes vous sont proposées.
- Luminosité.

- Réglages sonores. Dans ce menu, vous trouverez les sous-menus :
  - 1 : Niveau sonore
  - 2 : Infos
- Rappel des infos.
- Message d'équipement.
- Experts. Dans ce menu, vous trouverez les sous-menus :
  - 1 : Autotest
  - 2 : Maintenance
  - 3 : Diagnostic
  - 4 : Km/h - Mph
  - 5 : Banc à rouleaux
  - 6 : Infos additionnelles

Pour l'utilisation des différents menus, voir page(s) suivante(s).

En conduite, seuls les menus "affichage réduit", "luminosité" et "volume sonore" sont accessibles.

Programmation du chauffage cabine

La programmation du chauffage cabine est contrôlé depuis l'afficheur.

Pour éviter d'utiliser l'énergie de vos batteries de traction en réchauffant une cabine froide le matin, pensez bien à programmer le chauffage cabine lorsque le véhicule est branché sur le réseau.

La fonction ne peut être activée que si le véhicule est connecté à un point de rechargement.

- Pour activer la fonction, sélectionnez "programmation du chauffage cabine" à l'aide de la commande à distance située sous le volant.

Choix de ligne **ON ou OFF** par les boutons (3) - (5) ou la molette (7) de la commande à distance.

Validation du choix par le bouton (4).

- Choix du jour.

Choix de ligne par les boutons (3) - (5) ou la molette (7) de la commande à distance.

Validation du choix par le bouton (4).



Retour au menu par le bouton (2).

- Choix de l'heure de début.

Réglage de l'heure par les boutons (3) - (5) ou la molette (7) de la commande à distance.

Validation par le bouton (4).

Réglage des minutes par les boutons (3) - (5) ou la molette (7) de la commande à distance.

Validation par le bouton (4).

Retour au menu par le bouton (2).

- Durée du chauffage.

Choix de ligne par les boutons (3) - (5) ou la molette (7) de la commande à distance.

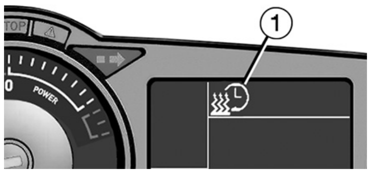
Validation du choix par le bouton (4).

Réglage des minutes par les boutons (3) - (5) ou la molette (7) de la commande à distance.

Validation par le bouton (4).

Réglage par pas de 10 minutes avec une durée maximale de 2 heures.

Lorsque la programmation est effectuée, le voyant (1) apparaît sur l'afficheur.



Programmation du réveil

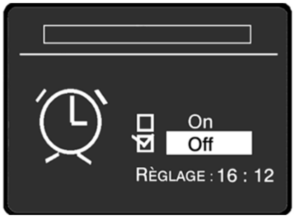
La programmation du réveil est contrôlée depuis l’afficheur.

- Pour activer la fonction, sélectionnez "programmation du réveil" à l'aide de la commande à distance située sous le volant.

Choix de ligne **ON ou OFF** par les boutons (3) - (5) ou la molette (7) de la commande à distance.

Validation du choix par le bouton (4).

Retour au menu par le bouton (2).



- Désactivation de la programmation.

Choix de ligne **ON ou OFF** par les boutons (3) - (5) ou la molette (7) de la commande à distance.

Validation du choix par le bouton (4).

Retour au menu par le bouton (2).

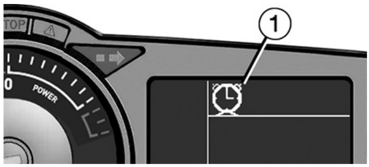
- Choix de l'heure de début.

Pour le réglage de l'heure, voir le paragraphe suivant.

Lorsque le réveil est programmé, le voyant (1) s'allume sur l'afficheur multifonction.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur la commande (AF) ou sur les boutons (4) - (2) de la commande à distance.

Cette manoeuvre désactive la fonction réveil.



Le réveil est à réactiver après chaque arrêt d'alarme.

Heure

La programmation de l'heure est contrôlée depuis l’afficheur. Veillez à l'exactitude de l'heure indiquée, car certaines fonctions du véhicule en dépendent (enregistrement des codes défauts, fonction réveil,...).

Réglage de l'heure

Cette fonction permet de régler l'heure du tableau de bord et du chronotachygraphe numérique.

Réglez l'heure avec les boutons (3) - (5) de la commande à distance, validez avec le bouton (4).

Réglez les minutes (par tranche de 30 minutes) avec les boutons (3) - (5) de la commande à distance, validez avec le bouton (4).



*Pour les véhicules équipés d'un chronotachygraphe numérique, il est possible d'ajuster l'heure **"UTC"** (heure universelle) de ± 1 minute(s) par semaine (consulter la notice d'utilisation du chronotachygraphe).*

Le retrait de la carte conducteur entraîne une remise à zéro automatique de l'affichage des temps de conduite et de repos cumulés.

A l'insertion de la carte conducteur, les informations d'aide à la conduite précédemment enregistrées sur la carte apparaîtront sur l'afficheur multifonction après quelques minutes.

Affichage réduit

Cette fonction permet, pour le confort visuel du conducteur, de diminuer la luminosité de l'afficheur multifonction.

En cas d'affichage d'un message ou d'une alerte, la luminosité de l'afficheur revient automatiquement au réglage initial.

Un appui sur le bouton (4) de la commande à distance active ou désactive l'éclairage de l'afficheur multifonction.

Un appui sur le bouton (AF) de la commande des essuie-vitres (reportez-vous au chapitre **Description**) renvoie directement aux informations complémentaires à la conduite.

Langues sélectionnées

Ce menu s'affiche sous le nom de la langue actuellement sélectionnée.

Choix de langue par les boutons (3) - (5) ou la molette (7) de la commande à distance.

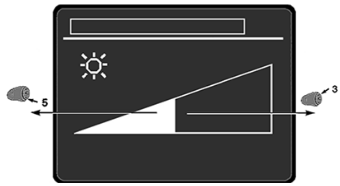
Validation du choix par le bouton (4).

Par défaut, 3 langues sont proposées. Ce choix de langues peut être modifié dans un point de services RENAULT TRUCKS.

Réglage de la luminosité

Cette fonction permet de modifier la luminosité du tableau de bord.

- Bouton (3) de la commande à distance = augmentation
- Bouton (5) = diminution
- Bouton (4) = validation



Ce réglage ne peut être effectué que feux allumés.

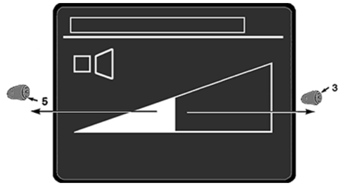
Lorsque les feux sont allumés, l'intensité de l'éclairage du tableau de bord varie en fonction de la lumière captée dans la cabine par la cellule (1).



Réglages sonores

Ce menu se décompose en 2 sous-menus.

1 - Niveau sonore



Cette fonction permet de moduler le volume sonore.

Réglage : reportez-vous au chapitre **Réglage de la luminosité**.

2 - Infos

Cette fonction permet d'activer ou de désactiver le bip émis lors de la réception d'informations.

Choix de ligne **Bip ON ou Bip OFF** par les boutons (3) - (5) ou la molette (7) de la commande à distance.

Validation du choix par le bouton (4).

Affichage des informations

Rappel des infos

Cette fonction permet de visualiser les fonctions actives et les défauts présents au moment de la consultation de ce menu en affichant les témoins correspondants.

Message d'équipement

Cette fonction permet de visualiser les fonctions carrossiers initialisées.

Expert

Ce menu se décompose en 6 sous-menus.

1 - Autotest

Ce test permet de vérifier le fonctionnement des instruments du tableau de bord.

2 - Maintenance

- 2-1 - Dessiccateur (APM)
- h2-2 - Liquide de refroidissement
- h2-3 - Huile de boîte de vitesses
- h2-4 - Garnitures de freins
- h2-5 - Visite réglementaire
- h2-6 - Huile moteur
- h2-7 - Huile de pont

- h2-8 - Vérification du chronotachygraphe

Choisissez la fonction par les boutons (3) - (5) ou la molette (7) de la commande à distance.

Validez par le bouton (4).

Pour plus de renseignements sur l'interprétation de l'affichage, reportez-vous au chapitre ***Conduite****.*

Remise à zéro de la maintenance huile moteur

Choisissez la fonction par les boutons (3) - (5) ou la molette (7) de la commande à distance.

Validez par le bouton (4).

La remise à zéro de l'échéance s'effectue par un appui supérieur à 10 secondes sur le bouton (4).

Cette maintenance implique le choix de l'huile. Ce choix établit une nouvelle échéance qui sera calculée et évoluera en fonction de l'utilisation du moteur. L'affichage de la nouvelle échéance apparaîtra après une centaine d'heures d'utilisation moteur.

2-6-1 - Qualité huile

2-6-1-1 - RLD-3

2-6-1-2 - RLD-3 MIN

Remise à zéro d'une maintenance autre que l'huile moteur

Choisissez la fonction par les boutons (3) - (5) ou la molette (7) de la commande à distance.

Validez par le bouton (4).

La remise à zéro de l'échéance s'effectue par un appui supérieur à 10 secondes sur le bouton (4).

3 - Diagnostic

Ce menu se décompose en 5 sous-menus.

- 3-1 - Transpondeur :
  Choisissez la valeur par les boutons (3) - (5) ou la molette (7) de la commande à distance.
  Validez par le bouton (4).
  - (1) : "Code correct" ; le véhicule peut démarrer.
  - (2) : "Code incorrect" ; coupez le contact et recommencez.

- (3) : "Antiscanning" ; vous avez fait 3 erreurs de code consécutives, le système est bloqué 15 minutes, laissez le contact mis et réessayez après l'écoulement du délai.
- 3-2 - Défauts présents
- 3-3 - Codes clignotants
- 3-4 - Références pièces
- 3-5 - Défauts mémorisés

4 - Km/h - mph

Choisissez l'unité par les boutons (3) - (5) ou la molette (7) de la commande à distance.

Validez par le bouton (4).

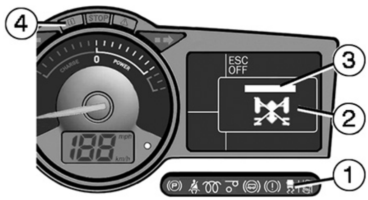
5 - Mode banc à rouleaux

Choisissez la fonction **Activé ou Désactivé** par les boutons (3) - (5) ou la molette (7) de la commande à distance.

Validez par le bouton (4).

Après la désactivation de la fonction :

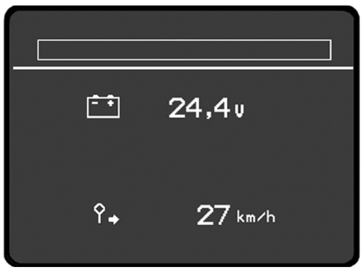
- le témoin (1) et le témoin **"Information"** (4) s'éclairent,
- le témoin (2) et un message (3) associé apparaissent sur l'afficheur multifonction vous informant que vous êtes en mode banc à rouleaux.



6 - Infos additionnelles

Cette fonction permet de contrôler :

- la tension des batteries d'accumulateurs,
- la vitesse moyenne.



Certains de ces sous-menus se décomposent à leur tour en sous-menus qui représentent généralement chacun des boîtiers ou calculateurs qui équipent votre véhicule.

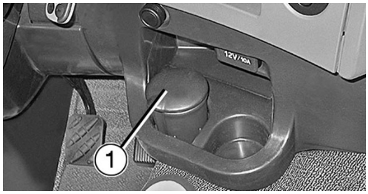


Vie à bord

Vie à bord

Votre camion vous offre d'autres astuces pour améliorer votre confort. Afin de garantir votre sécurité, et la durabilité de votre véhicule, prenez garde de respecter l'usage dans lequel ces objets ont été conçus (puissance des prises, ...).

Cendrier mobile :



Le cendrier mobile (1) doit toujours être rangé dans l'un des emplacements prévus à cet effet, couvercle fermé après utilisation.

Vérifiez que cette consigne de sécurité est appliquée lorsque le véhicule roule ou lors d'un basculement de la cabine.

Prises de confort 12V/24V



Respectez la puissance maximale admise par les prises en cabine :

- *12V / 10A = 120W*
- *24V / 15A = 360W*

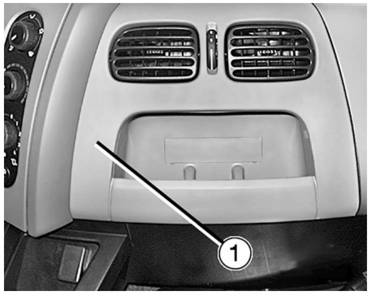
Ne pas brancher d'adaptateurs sur l'allume-cigares.

Il est strictement interdit de stocker des produits inflammables dans la cabine.

Pose d'accessoires

La surface plane de l'emplacement (1) vous permet d'installer le support d'un appareil.

Assurez-vous que la pénétration des vis dans la planche de bord n'excède pas 10 millimètres.



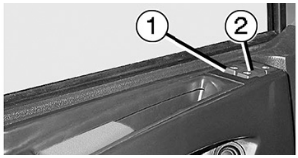
Commandes de lèves-vitres

Pour votre santé, veillez à aérer fréquemment l'intérieur de la cabine.

(1) - Commande vitre latérale gauche, côté conducteur.

(2) - Commande vitre latérale droite, côté conducteur.

(3) - Commande vitre latérale droite, côté passager.



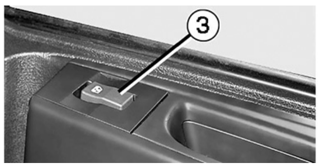
Utilisation des commandes

Descente

Appuyez sur l'arrière de la commande.

Montée

Appuyez sur l'avant de la commande.



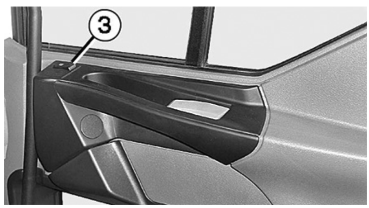
Vitres coulissantes

Utilisation des commandes : Ouverture

Appuyez sur l'arrière de la commande (3).

Fermeture

Appuyez sur l'avant de la commande (3).



Aérateur de pavillon

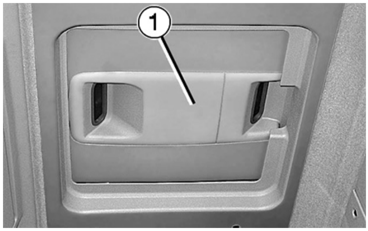
Pour votre santé, veillez à aérer fréquemment l'intérieur de la cabine.

Ouverture

Poussez l'aérateur (1) jusqu'à l'ouverture désirée.

Fermeture

Ramenez l'aérateur à sa position initiale.



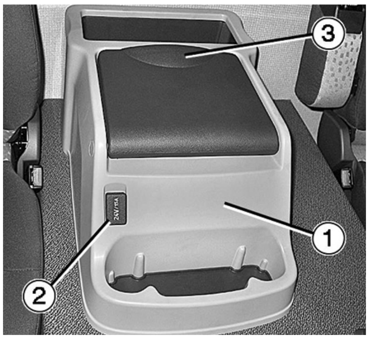
Rangements intérieurs

Votre véhicule Renault Trucks est équipé d'espaces de rangement pratiques et vastes dans la cabine.

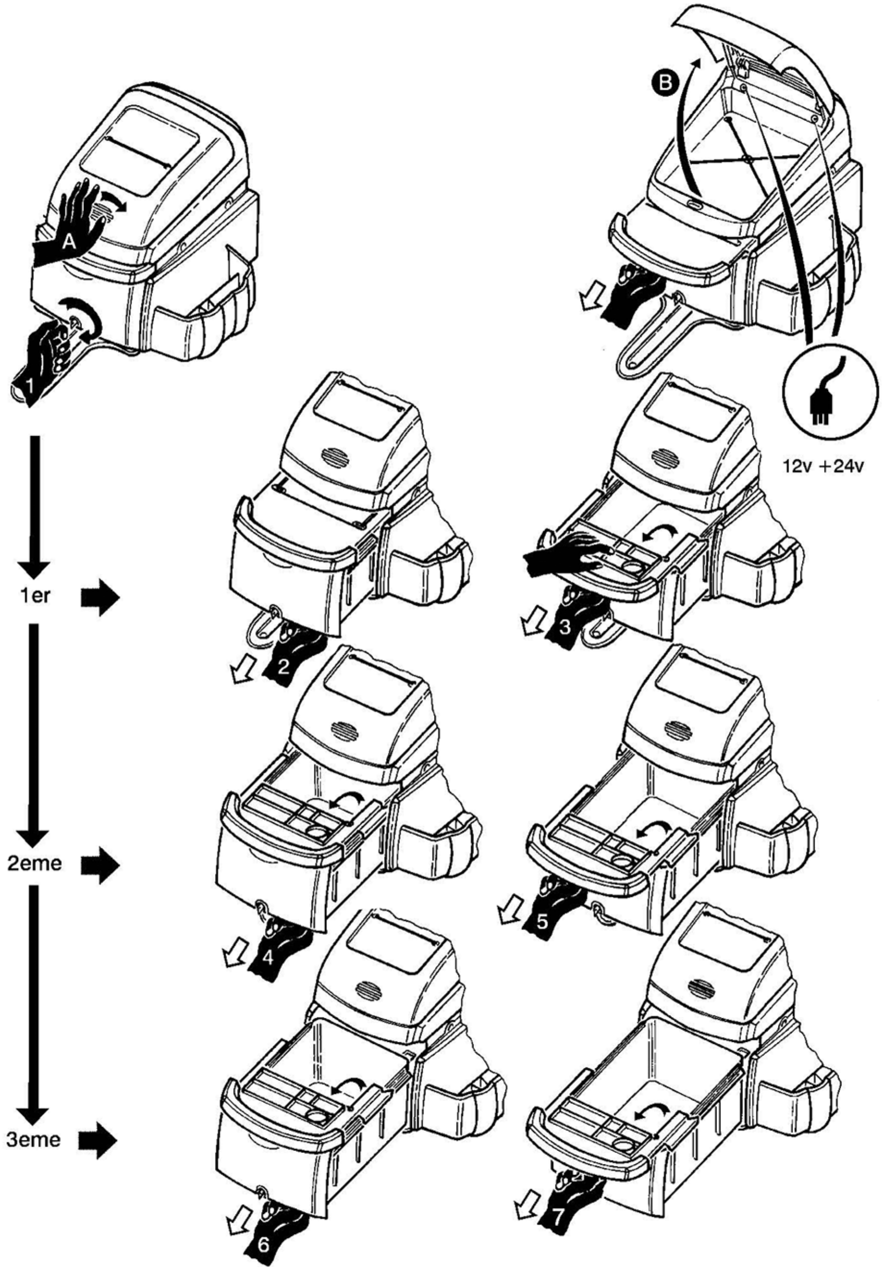
Coffre(s) de rangement

Rangements centraux

Selon montage, le bac de rangement (1) est équipé d'une prise 24V / 15A (2). Pour ouvrir le bac de rangement, utilisez la poignée (3) du couvercle. Une fois le couvercle du bac de rangement ouvert, on peut l'utiliser comme tablette (4).




4


A
B
1
12v +24v
1er
2
3
2eme
4
5
3eme
6
7

Montage équipé de portes.

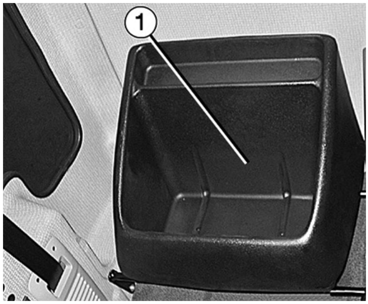
Pour ouvrir, tirez sur la poignée (1) de la porte.

Pour fermer, poussez la porte jusqu'à l'enclenchement automatique.

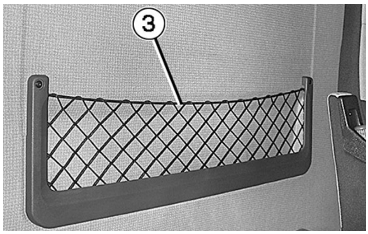


Rangements arrière cabine

1. Bacs de rangement.



3. Vide-poches avec filet de retenue.



Plafonnier cabine

Votre cabine est équipée de plafonnier afin d'assurer un éclairage optimum à l'intérieur, même la nuit.

Eclairage en cabine

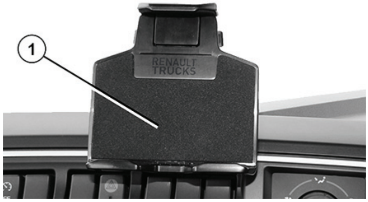
Lors de l'échange d'une lampe sur un plafonnier, la remplacer par une lampe de même puissance en veillant impérativement à remettre le cache transparent.

Support de tablette

Cet équipement est exclusivement destiné à l'utilisation des applications en lien avec les métiers du transport disponibles sur tablette.

Le support de tablette (1) permet l'installation d'une tablette de 7, 8 ou 10 pouces d'un poids maximum de 715 g.

Selon la taille de votre tablette, vous pouvez l'installer soit avec une orientation en paysage ou en portrait.



Pendant la conduite, cet équipement ne doit en aucun cas être utilisé pour des utilisations telles que le visionnage de films, de vidéos ou autres applications similaires pouvant détourner votre attention et qui se révéleraient dangereuses.

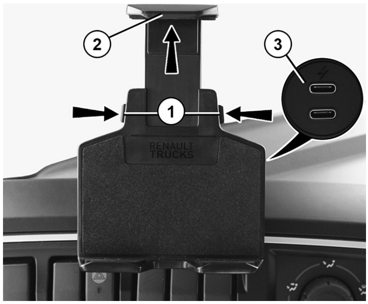
Pour installer la tablette sur le support :

- appuyez simultanément sur les boutons (1),
- déployez complètement le bras (2),
- posez la tablette sur le support,
- appuyez sur le bras (2) pour ajuster et fixer la tablette sur le support.

Pour désinstaller la tablette du support :

- appuyez simultanément sur les boutons (1) pour déverrouiller le bras (2),
- déposez la tablette.

Des prises USB (3) sont disponibles derrière le support de tablette pour raccorder la tablette en alimentation électrique.



Le support de tablette (1) est amovible, pour le retirer facilement faites-le pivoter.
Une fois retiré, vous pouvez utiliser le vide poche centrale de la planche de bord comme support.



Le support tablette contient un aimant. En cas de trop grande proximité, il risque d’entrer en interaction avec certains appareils électriques ou supports magnétiques, type carte bancaire, clés USB, pacemaker, …

RENAULT TRUCKS ne pourra pas être tenu responsable d'un mauvais usage ou d'un usage inapproprié de cet équipement.

En aucun cas RENAULT TRUCKS ne peut être tenu de dédommager l'utilisateur ou les tiers en cas de dommages matériels et / ou corporels en lien avec ou causé par l'utilisation de cet équipement.

Utilisation sans danger de la radio

Lorsque vous conduisez, toute votre attention doit se porter sur la route. Même si la radio est allumée lorsque vous conduisez, votre attention doit quand même se porter sur la route.

De ce fait, il vous est fortement recommandé de :

• Ne pas utiliser un téléphone portable ou un appareil similaire lorsque vous conduisez.
• Ajuster le volume du système audio de façon à pouvoir entendre les bruits extérieurs au véhicule.

Introduction

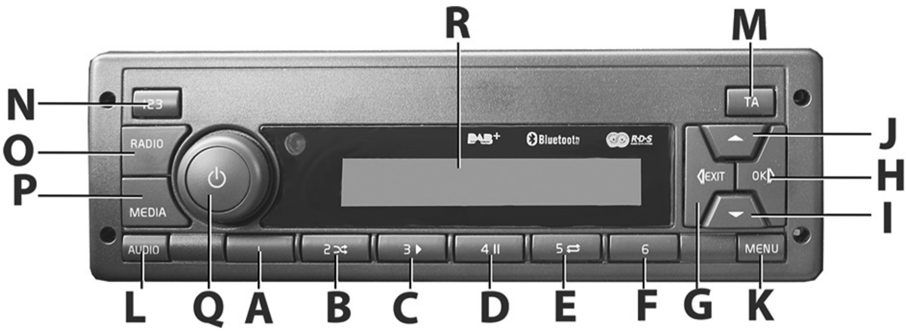
Les présentes instructions vous permettront de connaître et utiliser les principales fonctions de la radio de bord.

Les principales fonctions du système audio sont :

• Radio
• USB
• Diffusion par Bluetooth®*
• Entrée audio auxiliaire*
• Mains libres (avec téléphone Bluetooth®)

*Selon équipement.

Guide de référence pour la radio



A - Touche 1

Radio : appuyez brièvement sur le bouton pour sélectionner une station.
Radio : maintenez enfoncé le bouton pour enregistrer une station.

B - Touche 2

Radio : appuyez brièvement sur le bouton pour sélectionner une station.

Radio : maintenez enfoncé le bouton pour enregistrer une station.
Média : appuyez brièvement sur le bouton pour lancer une lecture aléatoire. La lecture est aléatoire sur la totalité du support, ou sur le répertoire courant suivant le mode de lecture sélectionné par la touche E (repeat folder ou repeat off).

C - Touche 3

Radio : appuyez brièvement sur le bouton pour sélectionner une station.
Radio : maintenez enfoncé le bouton pour enregistrer une station.
Média : appuyez brièvement sur le bouton pour lire une piste.

D - Touche 4

Radio : appuyez brièvement sur le bouton pour sélectionner une station.
Radio : maintenez enfoncé le bouton pour enregistrer une station.
Média : appuyez brièvement sur le bouton pour mettre sur pause la piste actuelle.

E - Touche 5

Radio : appuyez brièvement sur le bouton pour sélectionner une station.
Radio : maintenez enfoncé le bouton pour enregistrer une station.
Média : appuyez brièvement pour répéter la lecture d’une piste ou d’un dossier.

F - Touche 6

Radio : appuyez brièvement sur le bouton pour sélectionner une station.
Radio : maintenez enfoncé le bouton pour enregistrer une station.

G - Touche Exit

Radio : recherche automatique.
Média : appuyez brièvement pour sélectionner la piste précédente. Maintenez enfoncé pour effectuer un retour rapide.
Téléphone Bluetooth® : rejetez un appel entrant ou raccrochez.
Menu : retour en arrière.

H - Touche OK

Radio : recherche automatique.
Média : appuyez brièvement pour sélectionner la piste suivante. Maintenez enfoncé pour effectuer une avance rapide.
Téléphone Bluetooth® : acceptez un appel entrant.
En communication : appui long pour transférer un appel de mode main libre vers le téléphone.
Menu : validez l'étape en cours, ou "réglage suivant".

I - Touche de recherche du bas

Radio : syntonisation manuelle par le bas.
Média : dossier précédent.

Menu : ligne de menu précédente.

J - Touche de recherche du haut

Radio : syntonisation manuelle par le haut.
Média : dossier suivant
Menu : ligne de menu suivante.

K - Touche "MENU"

Radio : appuyez brièvement entrer ou sortir du menu.

L - Touche "AUDIO"

Pour ouvrir / fermer les réglages audio.

M - Messages routiers TA

Radio : permet d'autoriser ou interdire les messages d'informations routières, de rejeter les messages en cours.

N - Touche "123"

Radio : appuyez brièvement sur le bouton pour passer d'une banque de présélection à une autre. La radio possède trois banques de présélections dans chaque bande AM et FM et DAB (suivant option) ; (AM1, AM2, AM3 et FM1, FM2 et FM3, DAB1, DAB2 et DAB3)

O - Touche "RADIO"

Radio : pour sélectionner les modes FM ou AM.
Média : pour passer du mode média au mode tuner, revient alors sur la dernière station écoutée (Bande, banque et présélection)

P - Touche "MEDIA"

Radio : passe du mode tuner au mode média, sélectionne le dernier média utilisé (USB, BT streaming, AUX)
Média : bascule entre les différents médias disponibles (USB, BT streaming, AUX)

Q - Molette / bouton d’alimentation "PWR"

Maintenez enfoncé le bouton pour allumer ou éteindre le système.
Lorsque la radio est allumée, un appui bref active la fonction mute (coupe le son sans interrompre la lecture du média).
Tournez la molette pour régler le volume.

R - Afficheur

Les informations radio s'affichent de deux manières différentes :

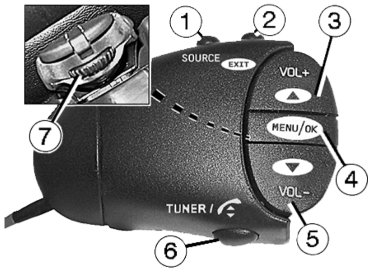
- sur l’écran de la radio,
- sur l’écran du tableau de bord.

Toutes les informations s'affichent sur la radio, mais seules les informations de la source en cours s'affichent au tableau de bord. Les menus et réglages audio s'affichent seulement sur la radio.

QUAND VOUS CONDUISEZ, N'ESSAYEZ PAS DE MODIFIER OU VÉRIFIER LES INFORMATIONS AFFICHÉES. PORTEZ TOUTE VOTRE ATTENTION À LA ROUTE ET AUX AUTRES USAGERS AUTOUR DE VOUS. MANQUER D'ATTENTION AU VOLANT PEUT CONDUIRE À DES ACCIDENTS GRAVES POUVANT ENTRAÎNER D'IMPORTANTS DÉGÂTS MATÉRIELS, DES BLESSURES ET LA MORT.
VOUS ASSUMEREZ L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE TOUT INCIDENT OU ACCIDENT CAUSÉ PAR UN MANQUE D'ATTENTION. PENSEZ DONC À VOUS ARRÊTER POUR UTILISER LA RADIO OU CONSULTER LES INFORMATIONS.

Commande à distance autoradio/afficheur

La commande à distance "autoradio/afficheur" placée sous le volant permet de régler l'autoradio sans lâcher le volant. Elle permet aussi de "naviguer" dans les différents menus de l'afficheur multifonction.



EN MODE "AFFICHEUR", POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, IL EST CONSEILLÉ D'UTILISER LA COMMANDE À DISTANCE VÉHICULE À L'ARRÊT ET STATIONNÉ CORRECTEMENT.

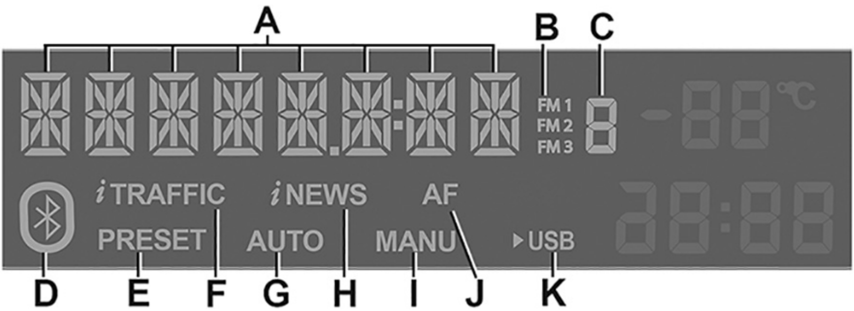
Fonctions

1. Sélection de la source de l'autoradio (FM, DAB, AM, USB, BTstr, AUX), en fonction des équipements compatibles reliés à la radio.
2. Pas de fonctions liées à la radio.
3. Augmentation du volume (autoradio) / déplacement dans les menus ou réglage des valeurs (afficheur multifonction).
4. Pas de fonctions liées à la radio.

5. Diminution du volume (autoradio) / déplacement dans les menus ou réglage des valeurs (afficheur multifonction).
6. **Radio :** Changement de mode du tuner (LIST, PRESET, AUTO, MANU).
   Média : Passer au dossier suivant.
   Téléphone Bluetooth® : Pendant un appel, appuyez brièvement pour décrocher où raccrocher.
   Uniquement pendant un appel, appuyez longuement pour transférer un appel sans passer par le mode mains libres.
7. **Radio :** Défilement des présélections en mode PRESET, des stations en mode LIST, des pistes USB ou Bluetooth®, ou recherche de fréquences en mode AUTO ou MANU (autoradio) / défilement des menus (afficheur multifonction).

Une action combinée sur les touches 3 et 5 active la fonction MUTE en mode tuner, et la fonction MUTE PAUSE en mode média.

Afficheur



A - 8 caractères alpha-numériques

Radio : Affiche la station actuelle (nom ou fréquence).
USB : Affiche la piste, le temps écoulé, les informations ID3 (titre, artiste… et/ou le nom du fichier MP3).
Bluetooth® : Affiche le temps écoulé et le titre de la piste s'ils sont transmis par l'appareil connecté (dépend de l'appareil). Affiche BTSTREAM si pas d'informations transmises.
AUX : Affiche AUX.

B - FM1, FM2 et FM3

Radio : Affiche la banque de présélections FM active.

C - Numéro de présélection

Radio : Affiche le numéro de la présélection (de 1 à 6).

D - Bluetooth®

Mode Bluetooth activé. Indique qu’un téléphone est connecté lorsque le symbole est entouré.

E - Preset

Radio : S’affiche si le Tuner est en mode Preset.

F - I-Traffic

S’affiche lorsque la fonction est active, clignote lorsqu’un message est diffusé.

G - Auto

Radio : S’affiche si le Tuner est en mode Auto.

H - I-News

S’affiche lorsque la fonction est active, clignote lorsqu’un message est diffusé.

I - Manu

Radio : S’affiche si le Tuner est en mode Manuel.

J - AF

S’affiche si la fonction fréquence alternative est activée (RDS).

K - USB

S’affiche lorsqu’un dispositif USB est détecté.

Mise en marche

Menu

De nombreux réglages sont effectués depuis le menu de la radio. Vous pouvez accéder au menu en appuyant sur le bouton "MENU".

Langue

Si le mode AUTO est sélectionné, la radio utilisera la même langue que celle utilisée pour le tableau de bord. Pour changer la langue, sélectionnez :

1 - Appuyez sur le bouton "MENU".

2 - Appuyez sur le bouton du haut ou sur celui du bas jusqu’à ce que la langue actuelle soit surlignée.

3 - Appuyez sur "OK" pour faire défiler les différentes langues. Sélectionnez "AUTO" pour que la langue de la radio s'aligne sur celle du tableau de bord.

4 - Ressortir alors par EXIT, le changement est immédiat.

Si la langue du tableau de bord n'est pas disponible dans la radio, en mode AUTO la langue par défaut sera l'anglais.

Allumer, éteindre et couper le son

Appuyez brièvement sur le bouton POWER pour allumer la radio. Faire un appui long (environ 1s) pour couper la radio.

Faire un appui bref pour mettre la radio en MUTE (coupe le son de la radio). Un autre appui bref permet de remettre le son au niveau de volume précédent.

Un capteur de température équipe l'autoradio.

En cas de surchauffe (température supérieur à 70°c), une réduction des performances pourra être notée (diminution des basses, ralentissement de l'affichage, ...).

Un second seuil au-delà des 85°c aura pour effet d'éteindre automatiquement l'autoradio pour le préserver.

Après baisse de la température, l'autoradio pourra être rallumé et retrouvera ces réglages d'origine.

Utilisation de la radio

La radio vous permet d'écouter les station AM/FM et d'enregistrer leur fréquence dans la mémoire du véhicule pour la retrouver plus facilement.

Sélection d'un mode (AM/FM)

Mode radio

Sélectionner une bande de radio FM et AM

Après avoir allumé la radio, appuyez sur le bouton "RADIO" pour sélectionner la source.
La radio s’allume automatiquement sur la dernière source utilisée (FM, AM, ou média). En cas de source média non disponible (dispositif USB déconnecté par exemple), elle activera la source précédente.

Utilisez le bouton "RADIO" pour basculer entre FM et AM.

Mémoriser une station de radio

Vous pouvez mémoriser 18 stations au maximum pour les bandes FM, AM, c’est-à-dire une station de radio pour chaque bouton 1 à 6 dans trois banques de présélections

différentes : n° 1, n° 2 et n° 3. Changez de banque de présélections en appuyant sur le bouton "123".

Veuillez suivre les instructions suivantes pour mémoriser une station de radio sur l’une des touches numériques 1 à 6 :

• Quand la station désirée est jouée par la radio, choisissez la banque de présélection voulue par le bouton 123 (par exemple FM1) puis maintenez enfoncée l’une des touches 1 à 6.

• Un bip sonore indique que la station est mémorisée.

• Sélectionnez une station de radio mémorisée en appuyant brièvement sur la touche numérique.

Après avoir mémorisé une station, attendez 20 secondes entre la coupure du contact et l'ouverture de l'interrupteur général ADR pour ne pas la perdre.

Recherche d'une station

Recherche d’une station radio en mode AUTO

Quel que soit le mode du tuner (LIST, PRESET, AUTO, MANU) appuyez brièvement sur l'une des touches de recherche auto (flèche vers la droite ou vers la gauche). Lorsqu’une station est trouvée, la recherche s’arrête automatiquement. Répétez l’opération pour trouver la station souhaitée.
Il est aussi possible de faire une recherche AUTO par la commande sous volant.
Le tuner doit être en mode AUTO (sélectionner ce mode par le bouton "TUNER"), une action vers le haut ou vers le bas sur la molette lancera la recherche. Lorsqu’une station est trouvée, la recherche s’arrête automatiquement. Répétez l’opération pour trouver la station souhaitée.

En mode List, les touches flèches droite/gauche font défiler les stations de la liste dans l'ordre alphabétique ou inverse alphabétique.

En mode preset, les touches flèches droite/gauche font défiler l'ensemble des banques 1 2 et 3.

En mode auto les touches flèches droite/gauche font une recherche automatique de la station suivante/précédente.

Syntonisation manuelle

Quel que soit le mode du tuner (LIST, PRESET, AUTO, MANU), maintenez appuyé le bouton flèche vers le haut ou vers le bas pour trouver la fréquence souhaitée.

Il est aussi possible de faire une recherche manuelle par la commande sous volant.
Le tuner doit être en mode MANU (sélectionner ce mode par le bouton "TUNER"), une action vers le haut ou vers le bas sur la molette fait défiler les fréquences par pas de 0.1MHz en FM, de 3kHz en AM.

Recherche automatique (mode LIST)

Pour faire défiler les stations, le tuner doit être en mode LIST, tourner la molette de la commande sous volant jusqu'à la station désirée ou utiliser les touches flèches droite/gauche sur la radio. Le mode LIST vous permet de trouver toutes les stations de radio disponibles, classées par ordre alpha numérique.

RDS

Système de radiocommunication de données (RDS)

De très nombreuses stations à travers l'Europe utilisent le RDS. Le système intègre des fonctions comme le changement automatique de fréquence (AF) et les signaux de déclenchement pour les annonces trafic (TA) et les actualités.

Fréquence alternative (AF)

La plage de fréquences des stations FM est assez limitée. Pour cette raison, de nombreuses stations de radio diffusent leurs émissions sur des fréquences alternatives dans différents secteurs.
La fonction AF comporte deux modes, régional et normal.
- mode régional, il permet de suivre le programme régional d'un réseau de diffusion ; quand la qualité du signal se dégrade, la radio change d'émetteur en fonction des déplacements du véhicule tout en conservant le programme régional diffusé
- mode normal, quand la qualité du signal se dégrade, la radio change d'émetteur en fonction des déplacements du véhicule en recherchant le meilleur signal d'un réseau de diffusion
- mode désactivé, quand la qualité du signal se dégrade, la radio ne change pas d'émetteur

Appuyez sur "MENU" et sélectionnez "AF". Le bouton "OK" vous permet d’activer ou de désactiver la fonction en mode régional (REG), normal (ON) ou de désactiver la fonction (OFF). Une fois le mode souhaité affiché, ressortir par EXIT.

Lorsque la fonction AF est active en mode régional ou normal, l'afficheur affiche le symbole AF.

Messages routiers (TA)

Cette fonction permet d’interrompre la source en cours pour diffuser des messages d'information routière.
Remarque : en FM, toutes les stations ne permettent pas l'interruption de leur programme par les messages TA.

Lors de la diffusion des messages routiers, vous pouvez les interrompre en appuyant sur le bouton "TA". Cette fonction restera active. Lorsque les messages routiers ne sont pas diffusés, vous pouvez activer ou désactiver la fonction en appuyant sur le bouton "TA".

La mention "TRAFFIC" s'affiche lorsque l'option "TA" est activée.

Actualités

Cette fonction permet d'interrompre la source en cours pour diffuser des messages d'information.

Lorsque les informations sont diffusées, vous pouvez les interrompre en appuyant sur le bouton "TA". Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction dans le menu "Advanced" (Avancé) puis "News" (Actualités).

La mention "NEWS" s'affiche lorsque cette option est activée.

Lorsque la fonction "TA / News" est activée, la fonction "AF" est automatiquement activée.

Annonces publiques importantes

Des annonces publiques importantes peuvent être diffusées à la radio en cas d'événements graves. La mention "ALARM" s'affiche lorsqu'une annonce importante est diffusée.

Cette fonction ne peut pas être désactivée.

Type de programme (PTY)

Certaines stations de radio diffusent en même temps que leurs programmes un signal d'identification qui permet de définir le contenu de leur programme comme le sport, le théâtre radiophonique, les informations financières ou le type de musique. Il est possible de faire une recherche de station par type de programme. Dans ce cas, seules les stations diffusant le ou les type(s) de programme définis seront retenues par la radio.

La mention "PTY" s'affiche pendant la recherche lorsque cette option est activée.

Vous pouvez activer et sélectionner un ou plusieurs domaines d'intérêt dans le menu sous la rubrique "Avancé" puis "PTY". Sélectionnez "Tout effacer" pour désactiver complètement cette fonction.
Remarque: la fonction PTY n'est pas disponible sur les réseaux de diffusion français.

Téléphone et autres appareils Bluetooth®

La radio peut être appairée avec des téléphones portables et d'autres appareils Bluetooth®. Pour connecter un appareil à la radio via le Bluetooth®, veuillez suivre les étapes suivantes :

Appareils Bluetooth®

Activation des fonctions Bluetooth®

1 - Activez la fonction Bluetooth® sur la radio et sur l'appareil.
2 - Ajoutez l'appareil.

Activez Bluetooth®

Pour ce faire, appuyez sur la touche "MENU". Sélectionnez "Paramètres BT" et "BT ON".
Lorsque la fonction Bluetooth® est activée, l'icône Bluetooth® s'affiche.

Ajoutez un téléphone portable ou un autre appareil Bluetooth®

Ajoutez un téléphone portable ou un autre appareil Bluetooth®.
Jusqu'à dix appareils différents peuvent être appairés. Appuyez sur la touche "MENU" sélectionnez "Paramètres BT" et "Appairage".

Lorsque la radio recherche des appareils Bluetooth®, l'icône Bluetooth® clignote.
Suivant le type d'appareil, un code à 4 chiffres est affiché par la radio et doit être entré sur l'appareil (appareils anciens) ou un code à 6 chiffres apparait sur les deux et vous devez confirmer qu'ils sont identiques (appareils actuels)
Remarque : la fonction Bluetooth® de l'appareil doit être activée et l'appareil doit être détectable et/ou en recherche. Une fois que la radio et l'appareil sont appairés et connectés, l'icône Bluetooth® apparaît entourée d'un cercle (au tableau de bord) ou une deuxième icône Bluetooth® apparaît sur la radio.

Plusieurs appareils peuvent être connectés à la radio en même temps. Si plus d'un téléphone portable est connecté, un seul pourra servir pour la fonction "mains libres", l'autre pourra être utilisé comme source de musique en "streaming".
Pour changer d'appareil pour la fonction mains libres, aller dans "Menu", "paramètres BT" puis sélectionner la ligne "Sélection du téléphone" et choisir le téléphone voulu.
Pour changer d'appareil utilisé comme source de musique, aller dans "Menu", "paramètres BT" puis sélectionner la ligne "Dispositif audio" et choisir l'appareil voulu.
Remarque : le même téléphone peut servir pour la fonction mains libres et comme source de musique.

Les périphériques préalablement connectés à la radio se reconnectent automatiquement (si l'appareil le permet).
Quand la radio est coupée, la fonction Bluetooth® est arrêtée et la connexion interrompue.
A la remise en route de la radio, les appareils se reconnecteront automatiquement.

Si 10 appareils sont déjà appairés, le message "LISTE DE TÉLÉPHONES COMPLÈTE" apparaîtra lors de la prochaine tentative pour ajouter un appareil. Dans ce cas vous devrez supprimer un téléphone au préalable.

Supprimer un ou plusieurs appareils

Vous pouvez supprimer un ou tous les appareils appairés. Pour le faire, appuyez sur "MENU", sélectionnez "Paramètres BT" puis "Effacer". Supprimez un ou tous les appareils de la liste

Appels avec le système mains libres en Bluetooth®

Recevoir, rejeter et terminer un appel

• Pour accepter un appel, appuyez sur le bouton "OK" ou utilisez le bouton de la commande sous volant.
• Pour terminer un appel, appuyez sur le bouton "EXIT" ou utilisez le bouton de la commande sous volant.
• Pour rejeter un appel entrant, appuyez sur le bouton "EXIT".

Pour reprendre la communication sur le téléphone durant un appel en mains libres, faire un appui long sur "OK" ou sur le bouton de la commande sous volant.

Appel sortant

Vous pouvez passer un appel en mode mains libres via l'historique des appels ou la liste des contacts.
Pour cela, allez dans "MENU", "Contacts" ou "historique des appels" et faites défiler la liste.
Pour composer un numéro, vous devez le faire directement sur votre mobile.

STOP

LORSQUE VOUS CONDUISEZ, TOUTE VOTRE ATTENTION DOIT SE PORTER SUR LA ROUTE. MÊME SI LA RADIO EST ALLUMÉE LORSQUE VOUS CONDUISEZ, VOTRE ATTENTION DOIT QUAND MÊME SE PORTER SUR LA ROUTE.
AVANT DE RECEVOIR OU D'ÉMETTRE UN APPEL TÉLÉPHONIQUE, ASSUREZ VOUS DE STATIONNER CONVENABLEMENT VOTRE VÉHICULE, SANS GÊNE POSSIBLE POUR LA CIRCULATION, ET SUR UNE SURFACE DURE.

Mode secret

Ce mode vous permet de couper le micro pendant un appel afin que votre correspondant n'entende pas ce que vous dites dans la cabine, utilisez pour cela la fonction "mute" de la

radio sur la commande sous volant (volume et - en même temps). Refaire la même action pour continuer la conversation.

Le Bluetooth® ayant une portée de quelques mètres, si vous quittez le véhicule mais restez à proximité, un appel entrant sera redirigé vers les haut parleurs du véhicule via le mode mains libres; pour éviter ce désagrément et prendre l'appel sur votre téléphone, coupez la radio.

Paramètres audio

Vous pouvez changer des réglages comme ceux du volume, de l'égaliseur, de la balance, ...

Réglez le volume

Vous pouvez augmenter ou diminuer le son en tournant la molette.

La radio s’allume automatiquement avec le même volume utilisé avant l’extinction de la radio. Néanmoins, le volume reste dans les limites minimales et maximales prédéfinies.

Pour accéder aux réglages audio, appuyez sur le bouton "AUDIO".
Faites ensuite défiler les différents réglages à l'aide des flèches haut et bas et ajustez la valeur à l'aide des flèches droite et gauche.
Pour ressortir des réglages audio, appuyez à nouveau sur "AUDIO" ou attendez 10s environ.

Fonctions disponibles :
- Égaliseur (classique, jazz, rock)
- Graves
- Médiums
- Aigus
- Balance (gauche - droite)
- Fader (avant - arrière, disponible si l'instalation dispose de 4 systèmes de haut-parleurs)

Volume asservi à la vitesse

La fonction "ASC" (Active Sound Control) permet d'asservir le volume sonore du système audio à la vitesse du véhicule, pour compenser les bruits de la route ou ceux du moteur.
Cette fonction peut être réglée sur trois niveaux de sensibilité : faible, moyen et élevé. Elle peut aussi être coupée (OFF).

D'origine la fonction "ASC" est désactivée.

Pour activer et sélectionner le niveau de sensibilité de cette fonction dans le menu, allez dans "MENU" puis "ASC" et validez par "OK" jusqu'à avoir le niveau désiré (OFF, MINI, MOYEN, MAXI).

Auxiliaire, Bluetooth® et USB

Les différentes entrées audio

Il existe trois entrées audio différentes :
- une entrée sans fil Bluetooth®,
- deux entrées physiques USB et AUX.

Plusieurs appareils peuvent être connectés et être détectables en même temps mais un même appareil ne peut pas être connecté à la fois par Bluetooth et par USB.

USB

Mode USB

La radio est conçue pour fonctionner avec des appareils USB assimilés à des mémoires de masse jusqu'à 16 Go. Dans certains cas, d’autres modèles peuvent également fonctionner.



Insérez un appareil USB pour activer le mode USB sur la radio. Si la radio n’arrive pas à lire votre appareil USB, veuillez le déconnecter et réessayez.

Aucune manipulation spéciale n’est requise pour débrancher un appareil USB. Lorsqu’un appareil USB est débranché, la radio commute automatiquement sur l’ancienne source.

Un appareil USB doit être branché et reconnu pour que le mode USB soit visible dans la liste des sources disponibles.
Dans ce cas, le symbole "USB" est affiché au tableau de bord.

Pour les appareils USB regroupant de nombreuses données, l’opération de chargement peut prendre plusieurs minutes.

Téléphones et autres appareils

Les téléphones et les appareils similaires peuvent être connectés via USB pour recharger les appareils.

Changez de piste, de dossier et effectuez une avance ou un retour rapide

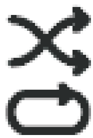
• Appuyez brièvement sur le bouton "OK >" ou "< EXIT" pour lire respectivement la piste suivante ou précédente.

La molette de la commande sous volant peut aussi être utilisée (vers le bas, piste suivante, vers le haut piste précédente).

• Maintenez enfoncé le bouton "OK>" ou "<EXIT" pour effectuer respectivement une avance ou un retour rapide.

• Si l'appareil USB contient des dossiers, appuyez brièvement sur le bouton du haut ou sur celui du bas pour changer de dossier.
Le bouton 6 de la commande sous volant peut aussi être utilisé pour accéder au dossier suivant.
La lecture peut être interrompue par la touche "4 pause" ou par la commande sous volant (mute/pause par vol+ et vol- en même temps). Pour reprendre la lecture, utiliser la touche "3 play" ou la commande sous volant.

Fonction "lecture aléatoire" et "répétition"



• Il existe trois réglages différents pour la répétition.
- "Repeat all" pour la répétition de toutes les chansons (mode par défaut),
- "Repeat folder" pour la répétition du dossier,
- "Repeat song" pour la répétition de la chanson en cours.

S'il n'y a pas de dossier sur le support USB, "Repeat folder" et "Repeat all" auront la même action.
Pour choisir le mode de répétition, utiliser la touche "5". (RPT 1, RPT folder, RPT all).

• Il existe quatre réglages de répétition différents pour un appareil USB, la lecture aléatoire est associée à la répétition :
- si "Repeat all" est activé, alors la fonction sera "Random all" (lecture aléatoire de toutes les chansons),
- si "Repeat folder" est activé, alors la fonction sera "Random folder" (lecture aléatoire des chansons du dossier en cours),
- si "Repeat song" est activé, pas de fonction de lecture aléatoire.

Pour activer ou désactiver la fonction de lecture aléatoire, utilisez la touche "2".

Les symboles pour la fonction "Shuffle play" (Lecture aléatoire) et "Repeat play" (Répétition) sont affichés lorsque les fonctions sont activées.

La lecture reprend automatiquement de façon aléatoire lorsque toutes les pistes ont été jouées.

Auxiliaire

Fonctionnement en mode auxiliaire

Mode auxiliaire

Branchez l'équipement sur la prise jack (câble non fourni).
Appuyez sur le bouton "MEDIA" jusqu'à ce que la mention "AUX" s'affiche sur la façade.

Le volume de l'appareil auxiliaire doit être réglé sur le maximum.

Vous pouvez régler le volume par la molette de la radio ou par Vol+ et Vol- de la commande sous volant. Il est aussi possible de faire l'action "MUTE".

Remarque : les changements de pistes, les avances rapides et les retours rapides doivent être réalisés directement sur l'appareil AUX. Il est possible d'ajuster le volume d'entrée de la source "AUX" dans le menu de la radio : "MENU", "Avancé" puis "Niveau entrée AUX".

Bluetooth®

Diffuser de la musique en streaming par Bluetooth®

Lorsqu'un ou plusieurs appareils Bluetooth® sont connectés, ils peuvent être sélectionnés pour écouter de la musique. La liste des appareils appairés apparaît dans le menu, rubrique "Paramètres BT", puis "Dispositif audio". L'appareil connecté est indiqué dans la liste par une " * " avant et après son nom. Vous pouvez changer d'appareil en sélectionnant un autre dans la liste (s'il est présent à proximité).
Un seul appareil à la fois peut-être connecté pour écouter de la musique. Dès qu'il est connecté, il apparaît dans la liste des sources possibles (accès par le bouton "Média" ou par la touche de sélection des sources sur la commande sous volant).

Les fonctions suivantes sont disponibles :

• Appuyez brièvement sur le bouton "OK >" ou "< EXIT" pour lire respectivement la piste suivante ou précédente.
Vous pouvez aussi utiliser la molette de la commande sous volant pour cela (vers le bas piste suivante, vers le haut piste précédente).

• Maintenez enfoncé le bouton "OK>" ou "<EXIT" pour effectuer une avance ou un retour rapide.

• Pour arrêter la lecture en cours, appuyez brièvement sur la touche " 4 [symbole pause] " ou activez la fonction MUTE/PAUSE par la commande sous volant.
• Pour reprendre la lecture, appuyez brièvement sur la touche " 3 [symbole play] " ou désactivez la fonction MUTE/PAUSE par la commande sous volant.

Remarque : en lecture de média, la fonction MUTE coupe le son sans arrêter la lecture (appui bref sur bouton POWER).

Bluetooth® hors de portée

Lorsque vous vous éloignez du camion radio en marche, la connexion est interrompue. La connexion sera automatiquement rétablie lors de votre retour si l’interruption dure moins de 10 minutes. Au-delà, pour vous reconnecter, coupez, puis remettez la radio en marche. La lecture de la musique reprendra où elle en était dès que la connexion sera rétablie (cela peut prendre jusqu'à 20s suivant les appareils).

Localisation des périphériques audio

Différentes interfaces physiques viennent compléter votre autoradio.

Selon l'équipement de votre véhicule

Desserte

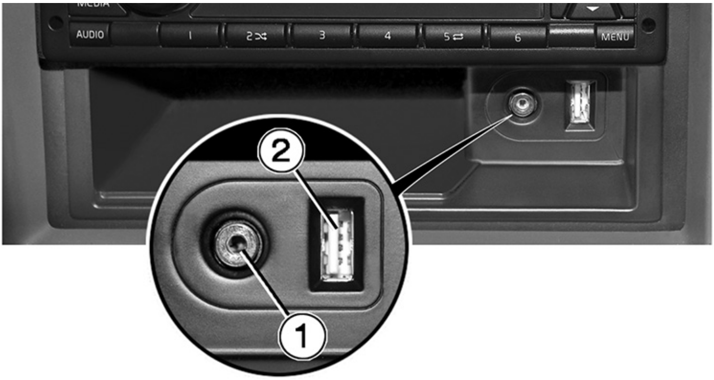


- (1) - Microphone

Le microphone est utilisé en mode téléphone mains libres avec la fonctionnalité Bluetooth.

Consultez la notice de l'autoradio fournie dans le lot de bord.

Planche de bord (emplacement central)



- (1) - Prise auxiliaire
- (2) - Prise USB

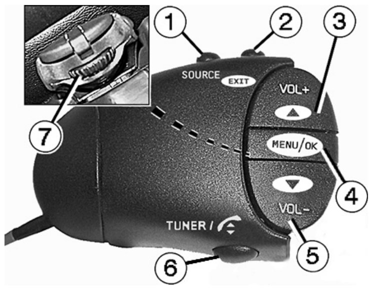
Les prises auxiliaire et USB permettent de connecter une source extérieure compatible à l'autoradio, où de recharger des appareils.

Consultez la notice de l'autoradio fournie dans le lot de bord.

Support de téléphone

Le support de téléphone (1) est amovible, pour le déplacer utilisez la molette (2) pour cela :

- tournez la molette dans le sens horaire pour le desserrer,
- tournez la molette dans le sens inverse pour le serrer.



Aération de la cabine

Le système de ventilation et climatisation permet de réchauffer ou refroidir, au besoin, l'intérieur de la cabine. Grâce à la climatisation, vous pouvez aussi déshumidifier l'air ambiant dans la cabine, et ainsi permettre un désambuage rapide du pare-brise.

Il est tout à fait normal lors de l'usage de la climatisation de voir de l'eau de condensation s'écouler sous le véhicule.

Pour chauffer ou refroidir la cabine, le système utilise l'énergie puisée dans les batteries de traction. De plus, un écart de plus de 10°c avec l'extérieur vous expose à des chocs thermiques pouvant occasionner des troubles importants à votre organisme.

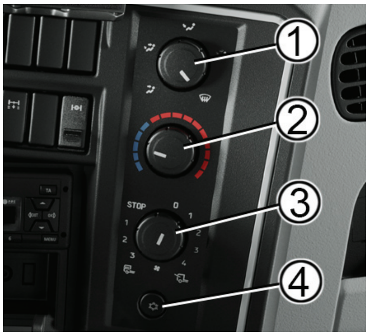
Réglez toujours votre chauffage ou votre climatisation de façon modérée.

STOP

L'ÉVOLUTION DU CONFORT THERMIQUE ET SONORE ENTRAÎNE UNE TRÈS GRANDE ÉTANCHÉITÉ DES CABINES. IL EST DONC NÉCESSAIRE, LORS D'UN SÉJOUR PROLONGÉ DANS LA CABINE, D'ASSURER UNE VENTILATION (VITRES ENTROUVERTES, AÉRATEUR DE PAVILLON) POUR ÉVITER LE CONFINEMENT DE L'AIR.

Chauffage, climatisation et ventilation

1. Commande de répartition de l'air dans la cabine.
2. Variateur de température.
3. Commande de ventilation.
4. Commande du conditionneur d'air.

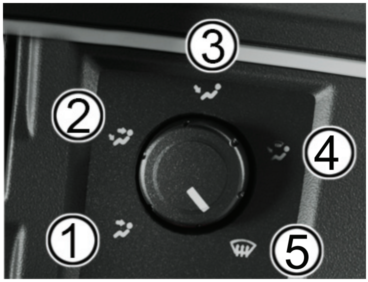


Afin de limiter les risques de fuites consécutives à un arrêt prolongé, il est recommandé de faire fonctionner la climatisation une fois par semaine minimum pendant quelques minutes.

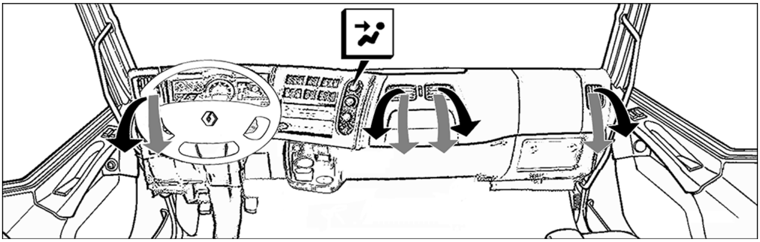
Commande de répartition de l'air

La commande, selon la position choisie, répartit l'air entre les différents orifices de sortie.

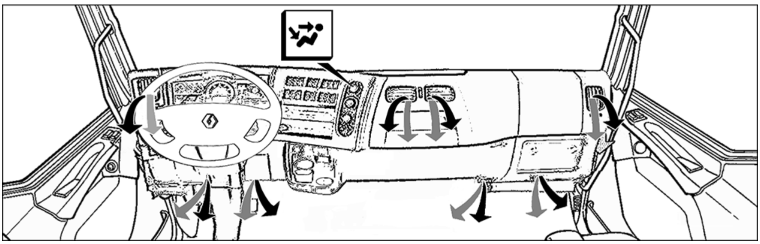
Associée au variateur de température et à la commande de ventilation elle assure une optimisation de la température en fonction du positionnement de ces sorties.



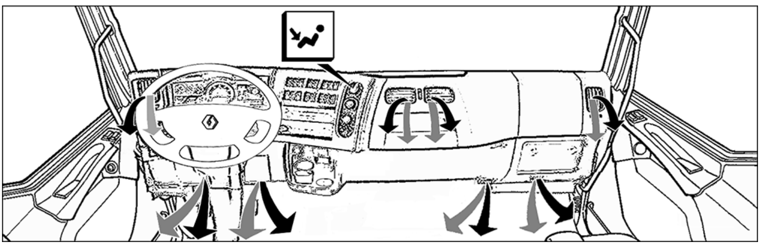
Position 1 : air dirigé vers le haut (aérateurs sur planche de bord).



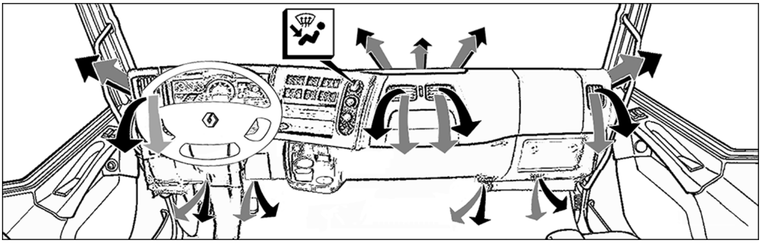
Position 2 : air dirigé vers le haut (aérateurs sur planche de bord) et vers les aérateurs du bas (aux pieds).



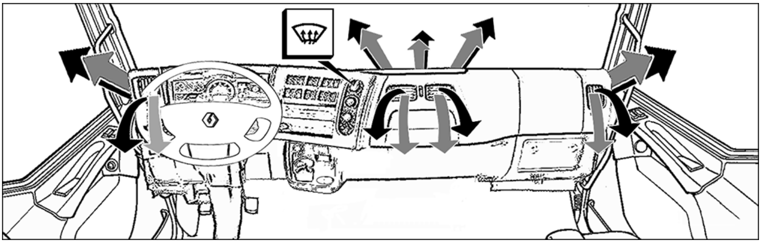
Position 3 : air dirigé vers les aérateurs du bas (aux pieds) et léger débit vers le haut (aérateurs sur planche de bord).



Position 4 : air dirigé vers les aérateurs du bas (aux pieds), vers le haut (pare-brise et vitres latérales) et sur planche de bord.

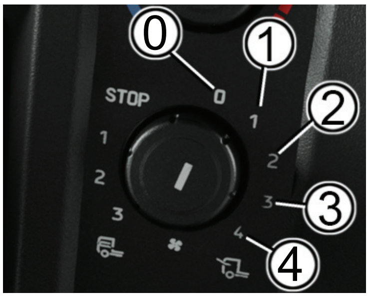


Position 5 : air dirigé vers le haut (pare-brise et vitres latérales) et sur les aérateurs en planche de bord.



Lorsque les aérateurs latéraux et centraux sont ouverts, le flux d'air se répartit entre les différents orifices sélectionnés par chaque position de la commande.

Commande de ventilation



Cette commande a deux fonctions :

Fonction ventilation air extérieur

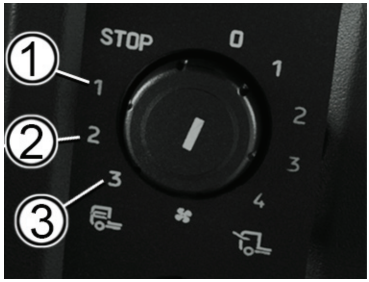
Tournez la commande vers la droite.

- Position STOP : arrêt (fermeture de l'admission d'air).
- Position 0 : arrêt (légère ouverture de l'admission d'air).
- Position 1 à 4 : commande du ventilateur (de la 1ère vitesse à la 4ème vitesse).

Fonction ventilation air intérieur (recyclage)

Tournez la commande vers la gauche.

- Position STOP : arrêt (fermeture de l'admission d'air).
- Position 1 à 3 : commande du ventilateur (de la 1ère vitesse à la 3ème vitesse).



Le recyclage permet :

d'éviter de respirer de l'air extérieur vicié (tunnel routier, zone polluée...) ou d'obtenir une puissance maximale de refroidissement ou de chauffage.

La fonction recyclage ne doit être utilisée que de façon momentanée.

Commande du conditionneur d'air (6)

Moteur tournant, positionnez la commande de ventilation sur 1 minimum et appuyez sur la commande du conditionneur d'air pour faire fonctionner la climatisation.



Un témoin incorporé s'allume lorsque la fonction climatisation est activée.

Réglez le variateur de température selon la température désirée.

Après un arrêt du véhicule supérieur à une semaine, activez la climatisation, moteur tournant et au régime de ralenti.

Variateur de température



Positionnez le variateur de température selon la température désirée.

- zone bleue : froid.
- zone bleue/rouge : tempéré.
- zone rouge : chaud.

Une fois réalisé le réglage souhaité, attendez quelques instants pour juger du résultat avant de le modifier légèrement si nécessaire.

La zone chauffage est divisée en trois parties.

- La partie (1) met en route une seule résistance de chauffage.
- La partie (2) utilise deux résistances de chauffage.
- La partie (3) alimente trois résistances de chauffage.

Plus vous engagez de résistance de chauffage, plus la consommation électrique sera importante. Cela aura un impact sur l'autonomie du véhicule.

Utilisation par temps froid

Dégivrage / désembuage

- Fermez les aérateurs latéraux et centraux.
- Positionnez la commande de ventilation sur "0" (côté air extérieur).
- Positionnez la commande de répartition d'air sur "dégivrage/désembuage".
- Positionnez le variateur de température sur "chaud".

Dès que la température augmente :

- Positionnez la commande de ventilation sur "1".
- Appuyez sur la commande du conditionneur d'air.
- Augmentez le flux d'air au fur et à mesure que la température moteur s'élève.

L'action "dégivrage/désembuage" terminée, positionnez le variateur de température dans la zone désirée. Le temps de réaction varie selon la position choisie. Maintenez un minimum de flux d'air pour une meilleure efficacité.

Utilisation par temps chaud

Si la température intérieure de la cabine est supérieure à la température extérieure :

- Aérez la cabine en roulant quelques minutes avec les vitres baissées.
- Positionnez le variateur de température sur "froid maxi" et la commande de ventilation sur "4" pour obtenir un maximum de flux d'air.

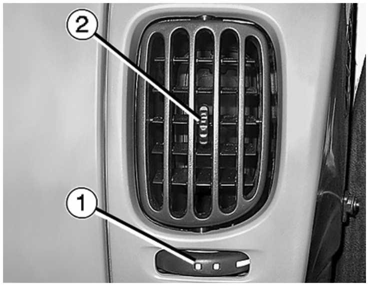
- Appuyez sur la commande du conditionneur d'air.

Dès que le confort désiré est atteint :

- Ramenez le variateur de température à une position plus modérée.
- Choisissez la position de la commande de répartition d'air.
- Diminuez la ventilation. Maintenez un minimum de flux d'air pour une meilleure efficacité (sur "1" minimum).

Si vous souhaitez augmenter la puissance de chauffage ou de refroidissement, utilisez le recyclage de l'air cabine avec le conditionneur d'air enclenché. Ce recyclage ne doit être que momentané.

Aérateurs



Ouverture débit

Tournez la molette (1) vers la gauche.

Fermeture débit

Tournez la molette (1) vers la droite.

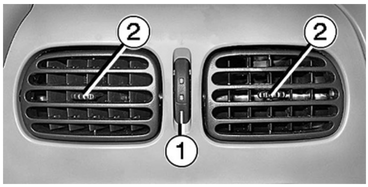
Orientation horizontale

Basculez l'aérateur.

Orientation verticale

Utilisez la commande (2).

Aérateurs centraux



Situés au centre de la planche de bord.

Ouverture débit

Tournez la molette (1) vers le haut.

Fermeture débit

Tournez la molette (1) vers le bas.

Orientation horizontale

Utilisez la commande (2).

Orientation verticale

Basculez l'aérateur.



Sécurité

Sécurité électrique

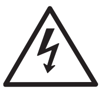
Les informations générales de sécurité suivantes concernent les batteries de traction. Les batteries de traction peuvent être manipulées uniquement par du personnel qui dispose des connaissances et de la formation adéquates.

STOP

RISQUE D'ÉLECTROCUTION. NE RÉPAREZ, DÉMONTEZ, RETIREZ OU REMPLACEZ AUCUN COMPOSANT, CÂBLE OU CONNECTEUR DE TENSION DE TRACTION. LES TRAVAUX SUR LE SYSTÈME DE TENSION DE TRACTION NE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS QUE PAR UN ATELIER RENAULT TRUCKS AGRÉÉ .

Autocollants figurant sur les batteries de traction

Voici des exemples d’autocollants ou de panneaux susceptibles de figurer sur les batteries de traction.



Tension dangereuse



Matériaux explosifs



Substances corrosives



Pas d’étincelles ou de flammes nues



Ne pas piétiner



Ne pas dévisser



Garder les batteries hors de portée des enfants



Porter des protections oculaires



Lire les informations dans le Guide du conducteur



Ne pas jeter parmi les déchets non triés



Recycler comme les batteries au lithium-ion

Informations générales sur les risques

Tant qu’une batterie de traction n’est pas endommagée ou défectueuse, elle présente peu de risques pour les personnes et l’environnement. Toutefois, il est important de respecter l’ensemble des instructions et avertissements s’y rapportant.

Si les batteries de traction sont endommagées, défectueuses ou enflammées, il convient de les considérer, ainsi que la zone environnante, comme un danger.

Évacuer immédiatement la zone dangereuse.

Ne pas inhaler les gaz qui sont libérés des batteries de traction. De plus, ne pas entrer en contact avec des liquides ou d’autres composants des batteries de traction.

Équipement de protection individuelle et outils

L’équipement de protection individuelle protège contre les risques potentiels lorsque des taches sont réalisées au niveau des batteries de traction.

L’équipement de protection individuelle suivant doit être utilisé pour toutes les taches réalisées au niveau des batteries de traction :

- Vêtement de protection adapté
- Chaussures de sécurité

L’équipement de protection individuelle suivant doit être utilisé pour certaines taches :

- Protection oculaire ou faciale
- Gants isolants et/ou résistants aux produits chimiques
- Protection respiratoire

Outils

Des outils isolés et adaptés doivent être utilisés lorsque des taches sont effectuées au niveau des batteries de traction. Les outils isolés doivent satisfaire aux exigences de la

norme CEI 60900 (Travaux sous tension - Outils à main pour usage jusqu'à 1 000 V en courant alternatif et 1 500 V en courant continu).

Premiers soins

Tout(e) rupture, fuite ou dommage – quel qu'il soit – d'une batterie de traction, peut entraîner des dégagements de substances nocives. En cas de contact avec ce type de substances, procéder immédiatement aux premiers soins suivants.

- Contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.
- Inhalation : se rendre immédiatement dans un lieu aéré.
- Contact avec la peau : Rincer immédiatement et abondamment la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes.
- Ingestion : ne pas provoquer le vomissement. Si la personne ayant ingéré la substance est consciente, lui rincer immédiatement et abondamment la bouche à l'eau.

Dans tous les cas décrits précédemment, consulter un médecin au plus vite.

Les secouristes ne sont pas tenus de porter d'équipement de protection spécifique.

Mesures de lutte contre l'incendie

L'extinction de l'incendie doit être effectuée par du personnel de secours qualifié uniquement.

En tant que telles, les batteries de traction ne sont pas inflammables, mais l'incinération d'une cellule de batterie provoque la combustion de certaines matières organiques internes.

Les informations suivantes sont valables en cas d'incendie des batteries de traction en général.

Agent extincteur

Utiliser de l'eau ou de la mousse pour procéder à l'extinction.

Pendant la phase d'extinction de l'incendie, utiliser la ventilation tactique. L'eau ou la mousse peut provoquer des courts-circuits internes dans les batteries de traction, entraînant le dégazage des cellules de la batterie et le dégagement d'épaisses fumées. La fumée est très toxique. De plus, la réaction chimique induite entre l'eau ou la mousse et les substances des cellules des batteries peut entraîner la formation d'hydrogène gazeux.

En cas d'incendie à proximité d'une batterie de traction, si la batterie de traction elle-même est intacte, utiliser un jet d'eau pour la refroidir ainsi que la zone environnante. Cela peut empêcher l'incendie de se propager et les cellules de la batterie de s'évacuer sous la chaleur excessive. Si possible, déplacer la batterie de traction en lieu sûr.

Risques particuliers résultant d'une substance ou d'un mélange

La substance ou le mélange de la batterie de traction elle-même ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion.

En cas d’incendie, des produits de combustion dangereux peuvent se former. Les cellules des batteries peuvent dégager des gaz, se rompre ou laisser échapper un électrolyte inflammable. De plus, la combustion de matériaux dans les cellules des batteries produit des gaz toxiques ou suffocants. Des gaz toxiques, corrosifs ou inflammables peuvent se former lorsque la température des batteries de traction se situe en dehors de la plage de température autorisée par les caractéristiques techniques. Les gaz susceptibles de se former sont le fluorure de phosphoryle (POF_3), le pentafluorure de phosphore (PF_5) et le fluorure d’hydrogène (HF). En cas de contact du fluorure d’hydrogène avec de l’eau, un acide fluorhydrique corrosif et toxique se forme.

Conseils à l’attention des pompiers

Évacuer et sécuriser rapidement la zone à proximité de l’incendie.

Respecter une distance de sécurité lors de l’extinction de l’incendie.

Lors de l’extinction de l’incendie, le personnel de secours doit porter un appareil respiratoire autonome avec un masque complet fonctionnant en mode pression positive, ainsi qu’un équipement de protection individuelle approprié. Les vêtements pour les pompiers (y compris le casque, les chaussures de protection et les gants) conformes à la norme européenne EN 469 constituent un niveau de protection de base contre les incidents chimiques.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Mesures de protection de l’environnement

La détérioration des batteries de traction peut entraîner le dégagement de substances. Empêcher toute substance qui s’échappe de contaminer le sol et de pénétrer dans les égouts ou les cours d’eau.

En cas de déversement, limiter l’accès à la zone concernée jusqu’à ce qu’elle ait été correctement nettoyée. Le nettoyage des déversements ne peut être effectué que par du personnel qualifié, à l’aide d’un équipement de protection individuelle approprié.

Tout déversement et toute substance provenant des batteries de traction doivent être éliminés de manière sûre, conformément aux réglementations et décrets locaux en vigueur.

Manipulation

Utiliser les batteries de traction uniquement pour l’usage auquel elles sont destinées.

Seul le personnel qualifié est autorisé à intervenir sur les batteries de traction, car il comprend les précautions de sécurité nécessaires associées aux applications haute tension. Cette recommandation est notamment valable pour l’entretien.

Respecter les procédures de mise hors service et de mise en service avant d’installer, de procéder à l’entretien ou de charger les batteries de traction.

Avant de procéder à l’ entretien des batteries de traction, vérifier l’intégrité de l’isolation électrique.

Ne pas court-circuiter les bornes plus (+) et moins (-) avec un objet conducteur d’électricité.

En cas de débranchement d’une batterie de traction, protéger les connecteurs ouverts de la poussière, de la saleté et de l’humidité en utilisant, par exemple, des capuchons de protection. Les capuchons de protection réduisent également le risque de choc électrique lors de la manipulation des batteries de traction.

Ne pas laisser tomber et ne pas endommager mécaniquement les batteries de traction.

Ne pas manipuler les composants tel que les connecteurs ou les interfaces de batterie.

Stockage

Veiller à stocker les batteries de traction de sorte qu’aucun objet métallique ou lourd ne puisse tomber dessus ou les heurter. L’endommagement des batteries de traction peut provoquer une fuite d’électrolyte, une surchauffe, un dégagement de fumée, une explosion et/ou un incendie.

Stocker les batteries de traction de sorte qu’elles ne soient pas exposées à la chaleur, aux flammes nues, à l’humidité, aux liquides ou aux substances corrosives.

Protéger les connecteurs ouverts de la poussière, de la saleté et de l’humidité en utilisant, par exemple, des capuchons de protection.

En cas de stockage à long terme des batteries de traction, la température ambiante doit être comprise entre -40 °C et +70 °C, mais il est fortement recommandé de ne pas dépasser +45 °C.

La durée de stockage autorisée dépend de la température ambiante, voir le tableau suivant.

Température ambiante	Durée de conservation maximale
-40 °C à +25 °C	Un an
+25 °C à +35 °C	Trois mois
+35 °C à +45 °C	Une semaine

Présentation du système électrique

Le système de tension de traction

Le système de tension de traction, qui est le système électrique utilisé pour propulser le véhicule, contient une tension dangereuse. Respectez les mesures de sécurité afin d'éviter tout risque d'électrocution ou de brûlure.

- Les batteries de traction sont situées des deux côtés du châssis du véhicule, derrière les carénages latéraux.

- La transmission électrique comprenant le moteur électrique et la boîte de vitesses, est située entre les éléments du châssis, à l'arrière de la cabine.

Dans ces deux zones, ainsi que dans la zone sous la cabine, il existe de nombreux composants, câbles et connecteurs de tension de traction.

STOP

RISQUE D'ÉLECTROCUTION. NE TOUCHEZ PAS ET NE VOUS APPROCHEZ PAS DES COMPOSANTS DE TENSION DE TRACTION, DES CÂBLES OU DES CONNECTEURS ENDOMMAGÉS.

STOP

RISQUE D'ÉLECTROCUTION. NE RÉPAREZ, DÉMONTEZ, RETIREZ OU REMPLACEZ AUCUN COMPOSANT, CÂBLE OU CONNECTEUR DE TENSION DE TRACTION. LES TRAVAUX SUR LE SYSTÈME DE TENSION DE TRACTION NE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS QUE PAR UN POINT DE SERVICE RENAULT TRUCKS.

Risque de blessure grave. Les ventilateurs destinés au refroidissement des batteries de traction et autres composants du système de tension de traction peuvent être alimentés automatiquement et sans avertissement, même lorsque la clé est retirée du contacteur de démarrage et que le véhicule est en stationnement.

Les zones contenant des composants de tension de traction sont marquées d'un autocollant d'avertissement. De plus, tous les câbles de tension de traction sont de couleur orange.



STOP

RISQUE D'ÉLECTROCUTION. NE RETIREZ PAS LES CAPOTS, TRAPPES OU AUTRES ÉLÉMENTS SIGNALÉS PAR L'AUTOCOLLANT D'AVERTISSEMENT.

Le Système 24 V

Hormis le remplacement des ampoules et des fusibles dans l'unité de fusibles du tableau de bord, aucun travail sur le système 24 V n'est autorisé.

Si un travail autre que le remplacement des fusibles dans l'unité de fusibles du tableau de bord est requis, contactez un point de services RENAULT TRUCKS.

Ce travail peut être, par exemple, le suivant :

• Entretien ou remplacement des batteries de 24 V.

• Changement de fusibles à lame ou de fils fusibles situés sous la cabine.

• Connexion d'accessoires électriques autres que les accessoires pouvant être raccordés à la prise électrique 12 V de la cabine.

Contactez un point de services RENAULT TRUCKS agréé pour plus d'informations sur le branchement de différents types de prises électriques.

Paramètres de performance et de durabilité

Deux générations de batteries de traction sont disponibles sur le marché : la génération 2 et la génération 3.

Les informations suivantes sont conformes à l'Article 10 de la réglementation de l'UE 2023/1542. Les valeurs déclarées sont soumises à des conditions de référence spécifiques et dépendent de l'usage réel.

Génération 2

Paramètre	Valeur	Unité
Capacité nominale	97,4	Ah
Perte de capacité, env.	30	%
Puissance à 80 % de l'état de charge et 25 °C	93,5	kW
Perte de puissance, env.	3,57	%
Résistance interne	168	mOhm
Augmentation de la résistance interne	50	%

Paramètre	Valeur	Unité
Durée de vie prévue*, env.	8	années
	2 000	cycles

Génération 3

Paramètre	Valeur	Unité
Capacité nominale	139,9	Ah
Perte de capacité, env.	30	%
Puissance à 80 % de l'état de charge et 25 °C	99,2	kW
Perte de puissance	4,1	%
Résistance interne	239	mOhm
Augmentation de la résistance interne	75	%
Durée de vie prévue*, env.	8	années
	4 000	cycles

* Selon la première éventualité

Sécurité incendie

En cas d'incendie sur votre véhicule, il est important de prendre les bonnes mesures. Votre intervention dépendra de l'endroit où l'incendie se situe sur votre véhicule pour agir. Suivez les instructions ci-dessous.

Incendie sur ou à proximité des batteries de traction

Si un incendie se déclare à proximité des batteries de traction ou si de la fumée provient des batteries de traction, procédez de la façon suivante :

- Sortez immédiatement du véhicule et éloignez-vous rapidement de celui-ci.
- Alertez tous ceux qui se trouvent à proximité et sécurisez la zone autour du véhicule.
- Contactez les services d'urgence du pays dans lequel vous vous trouvez et informez-les qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

N'essayez pas d'éteindre l'incendie vous-mêmes.

Ne respirez pas la fumée, car celle-ci est très toxique.

Incendie sur une autre partie du véhicule

Si un incendie se déclare sur une partie du véhicule autre que sur ou à proximité des batteries de traction, procédez de la façon suivante :

- Sortez immédiatement du véhicule.
- Contactez les services d'urgence du pays dans lequel vous vous trouvez et informez-les qu'il s'agit d'un véhicule électrique.
- Si vous pensez qu'il n'y a aucun risque à intervenir, utilisez l'extincteur en cabine.

En cas de début d'incendie sur votre véhicule, utilisez l'extincteur (1) situé près du poste de conduite. Son emplacement varie selon sa capacité.

Cet appareil est soumis à une réglementation. Son contrôle doit être effectué régulièrement par un organisme agréé.



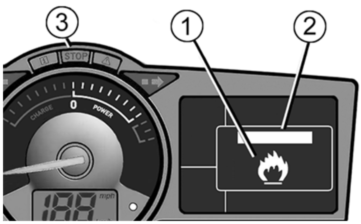
SI UN INCENDIE SE DÉCLARE SUR UNE DES BATTERIES DE TRACTION OU À PROXIMITÉ, N'ESSAYEZ PAS DE L'ÉTEINDRE VOUS-MÊMES AVEC VOTRE EXTINCTEUR.

Emballement thermique dans les batteries de traction

Un emballement thermique dans les batteries de traction signifie qu’elles ont une défaillance sérieuse et que cela risque probablement, par une réaction en chaîne inarrêtable, de générer un feu dans ces batteries de traction.

En cas de détection par le système d'un emballement thermique des batteries de traction :

- Le témoin (1) et un message associé (2) apparaissent sur l’afficheur multifontions,
- Le témoin **"STOP"** (3) s'allume,
- Un signal sonore retentit.



Quand l'emballement thermique est détecté, la vitesse du véhicule est limité à 8 km/h.

Que faire en cas d'emballement thermique des batteries de traction

1. Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr. Si possible, garez le véhicule à au moins 15 mètres de tout autre véhicule, bâtiment ou autre.
2. Éteignez le système de propulsion et retirez la clé du contacteur de démarrage.
3. Mettez l'interrupteur sur châssis, situé à côté du support de charge, en position ouverte.
4. Éloignez-vous du véhicule, alertez tous ceux qui se trouvent à proximité et sécurisez la zone autour du véhicule.
5. Contactez les services d'urgences du pays dans lequel vous vous trouvez et informez-les qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

Danger de mort ou de blessures graves. Suivez les instructions relatives à l'emballement thermique dans les batteries de traction même si vous ne détectez pas encore de signe de surchauffage ou de feu.

Ceintures de sécurité

En cas d'accident, la ceinture de sécurité peut sauver votre vie, et celle de vos passagers. Il est impératif de l'attacher avant chaque mouvement du véhicule.

Le code de la route vous impose de toujours porter la ceinture de sécurité à bord d'un véhicule automobile, quelle que soit votre position à bord.
Mettez toujours la ceinture de sécurité lorsque vous conduisez ! L'affichage d'un pictogramme sur le tableau de bord vous rappelera de la mettre le cas échéant.

Sièges conducteur et passager

Ceintures à enrouleur automatique

Déroulez lentement la sangle jusqu'à pouvoir engager le pêne (1) dans le verrou (2). S'il se produit un blocage, effectuez un léger retour en arrière et déroulez à nouveau.



Le témoin (S) du tableau de bord vous informe que la ceinture de sécurité n'est pas verrouillée.



Déverrouillage

Pressez sur le bouton (3) du boîtier (4), la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez le pêne (1) pour faciliter cette opération.



Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements.

***Avant de démarrer** : procédez d'abord au réglage de votre position de conduite, puis ajustez correctement votre ceinture de sécurité.*

STOP

NE FAITES JAMAIS PASSER LA SANGLE BAUDRIER SOUS VOTRE BRAS, NI DERRIÈRE VOTRE DOS.

Sécurité enfants

L'utilisation d'un dispositif de retenue des bébés et des enfants est réglementée.

En Europe, les enfants de moins de 12 ans, d'une taille inférieure à 1.50 mètre et d'un poids inférieur à 36 kilogrammes, doivent être attachés sur un dispositif homologué et adapté au poids et à la taille de l'enfant.

Le conducteur est responsable de la bonne utilisation de ce dispositif.

Nous vous conseillons de choisir un dispositif homologué suivant le règlement européen ECE 44.

Respectez obligatoirement les lois en vigueur dans le pays où vous vous trouvez. Elles pourraient différer des présentes indications.

LES BÉBÉS ET LES ENFANTS NE DOIVENT EN AUCUN CAS ÊTRE TRANSPORTÉS SUR LES GENOUX DES OCCUPANTS DU VÉHICULE.

NE JAMAIS UTILISER UNE SEULE CEINTURE POUR ATTACHER DEUX PERSONNES.

Avant d'installer un siège enfant en place avant (si l'installation est autorisée)

Lorsque le siège passager en est équipé, procédez aux réglages suivants :

- reculez le siège passager au maximum,
- redressez le dossier le plus verticalement possible,
- baissez l'assise au maximum,
- remontez l'appui-tête au maximum,
- placez la commande de hauteur de ceinture en position basse.

Dispositifs de détection des autres usagers

Afin d'en renforcer la sécurité, votre véhicule est doté d'une caméra intelligente et d'un radar qui analysent en permanence l'état de la chaussée et le trafic devant vous.

Bien que très perfectionnés, ces systèmes possèdent certaines limites qui pourraient vous piéger si vous n'y preniez pas garde.
Le système peut parfois avoir de la difficulté à identifier et à gérer certaines situations.

Faites toujours preuve de prudence lors de la conduite.

Soyez toujours attentif aux conditions de circulation et prêt à freiner.

Après une collision ou un impact mineur autour de la zone du radar, rejoignez un point de services RENAULT TRUCKS pour vous assurer que le fonctionnement et le réglage du radar sont corrects.

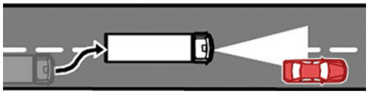
- Le système a une capacité limitée à détecter :
  - les motocyclettes et autres petits usagers de la route,
  - les véhicules de forme inhabituelle, comme par exemple les remorques de bateau,

- les véhicules dans de mauvaises conditions de visibilité, avec une forte lumière incidente, ou venant des véhicules en sens inverse, ou des reflets lorsque la chaussée est mouillée,
- Les véhicules dans de mauvaises conditions météorologiques, comme par exemple du brouillard, de fortes pluies ou le panache de neige d'un autre véhicule.

Le système ne peut pas détecter un obstacle ou un véhicule à l'arrêt qui est devant le véhicule qui précède le camion. Il peut en résulter un freinage ou une accélération inattendue ou un avertissement inutile.



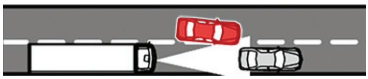
Lors d'un dépassement, le système peut de façon inattendue émettre un avertissement ou freiner le camion si vous conduisez trop près du véhicule que vous voulez dépasser et si vous êtes sur la même voie.



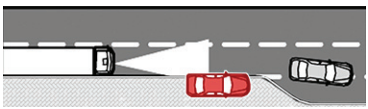
Le système a une capacité limitée pour détecter si le véhicule qui précède quitte la route ou prend une autre direction. Il peut en résulter un freinage inattendu ou un avertissement inutile.



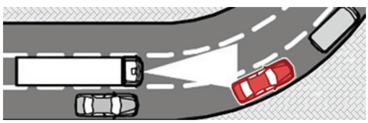
Le système a une capacité limitée pour détecter les véhicules qui se rabattent près devant votre camion, et qui viennent trop près pour être détectés par le système. Freinez pour augmenter la distance entre votre camion et le véhicule qui est devant.



Le système a une capacité limitée pour détecter les véhicules à l'arrêt ou les véhicules dont la trajectoire est décalée de façon limitée. Il peut en résulter un freinage ou une accélération inattendue ou un avertissement inutile.



Le système a une capacité limitée pour détecter les véhicules qui sont dans les virages. Il peut en résulter un freinage ou une accélération inattendue ou un avertissement inutile.



Le système prend en compte les véhicules stationnaires ainsi que les véhicules qui roulent dans le même sens et dans la même voie. Il ne prend pas en compte les véhicules venant en sens inverse ou traversant. De plus, le système ne prendra pas en compte les animaux, les piétons ou les bicyclettes.

La liste présentée ici n'est qu'informative, et ne représente pas l'exhaustivité des situations qui peuvent interférer avec le système. Vous devez constamment rester maître de votre vitesse et adapter cette dernière en fonction du profil et de l'état de la chaussée, des difficultés de circulation, des obstacles prévisibles et des limitations de vitesse légales en vigueur. Se reposer totalement sur l'AEBS peut vous mener à des situations dangereuses entraînant des dégâts matériels importants, des blessures graves ou la mort.

Zone devant le radar où aucun équipement ne doit être monté



Ne jamais peindre, mettre du ruban adhésif ou monter quoi que ce soit devant le radar (ex. projecteurs additionnels, plaque d'immatriculation, support de plaque de signalisation, équipement carrossier, etc…).
Cela pourrait causer une défaillance du capteur, avec pour résultat l'impossibilité de garantir un fonctionnement correct du système.

Le faisceau radar ne doit pas être obstrué. Des équipements de toutes sortes (outils, lame de déneigement, accessoires, etc…) ajoutés dans cette zone causeraient un dysfonctionnement du radar FLS et des fonctions associées.

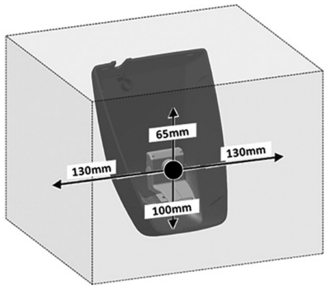
En cas de doute, contactez votre concessionnaire Renault Trucks.



Zone devant la caméra où aucun équipement ne doit être installé

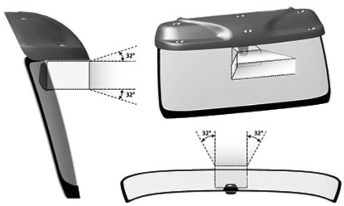
Les véhicules équipés d'une caméra LPOS impliquent des restrictions concernant la partie supérieure du pare-brise.

Aucun équipement ne doit être installé ou empiéter sur la zone devant le radar, de 130 mm de chaque côté, et de 65 mm au-dessus et 100 mm au-dessous de la caméra LPOS.



Champ de vision de la caméra où aucun équipement ne doit être installé

Le champ de vision de la caméra ne doit pas non plus être obstrué. D'éventuels équipements positionnés dans cette zone risqueraient de perturber la caméra et les fonctions associées.
• Il n'est pas permit de modifier la position de la caméra
• Ne pas recouvrir, peindre ou coller des autocollants devant la caméra ou dans son champ de vision



Certificat de conformité de l'Union Européen pour le radar

DECLARATION UE DE CONFORMITE SIMPLIFIEE	Par la présente APTIV, 42367 Wuppertal déclare que l'appareil VMRR2 est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 2014/53/UE (RED). La déclaration conformité originale peut être consultée à l'adresse suivante www.aptiv.com/automotive-homologation
	Bandes de fréquences utilisées par l'équipement radioélectrique : 76–77 GHz
	Puissance de radiofréquence maximale transmise sur les bandes de fréquences utilisées par l'équipement radioélectrique : 25 dBm (316 mW)



Conseils de conduite

Autonomie du véhicule

L'autonomie et la durée de vie de votre véhicule électrique dépend de votre style de conduite et des conditions d'usage. Pour optimiser l'économie d'énergie de votre véhicule, suivez les recommandations indiquées ici.

Utilisez les éléments consommateurs d'énergie avec modération (la climatisation et le chauffage des sièges par exemple). Toute consommation d'énergie affecte le fonctionnement du véhicule.

Adaptez votre vitesse

La vitesse est un facteur clé, conduire moins vite permet d'économiser de l'énergie.

Lorsque vous conduisez sur route, adaptez votre conduite afin d'éviter une consommation d'énergie trop importante.
Lorsque vous conduisez en zone urbaine, anticipez suffisamment les aléas du trafic en levant le pied de l'accélérateur pour économiser de l'énergie.

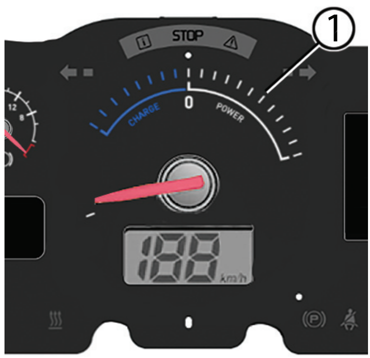
Une conduite rapide et agressive nuit à votre sécurité et à celle des autres, ainsi qu'à l'ensemble du véhicule.

À des vitesses de croisière plus élevées, utilisez le régulateur de vitesse.

Augmentez la vitesse

Lorsque vous souhaitez augmenter la vitesse, appuyez doucement sur la pédale d'accélération. Evitez d'entrer dans la zone de forte consommation, sur l'extrême droite de l'indicateur de consommation (1), vous économiserez de l'énergie des batteries de traction.

Le moyen le plus efficace d'augmenter la vitesse est de tirer le meilleur parti lors des descentes. Dans la mesure du possible, évitez d'augmenter la vitesse en côte.



Adaptez votre freinage

Anticipez à l'avance pour pouvoir freiner progressivement sur une longue distance au lieu de freiner brusquement et soudainement.

Lors d'une phase de freinage pour un ralentissement du véhicule, gardez le ralentisseur en mode automatique et appuyez doucement sur la pédale de frein.
Lors d'une phase de freinage pour une immobilisation du véhicule, gardez le ralentisseur en mode automatique et appuyez plus fortement la pédale de frein.

Pendant ces phases de freinage, le ralentisseur est utilisé et l'énergie de freinage est récupérée. En cas de freinage brusque, les freins de service sont utilisés et l'énergie de freinage est gaspillée.

Stationnez le véhicule

Lorsque vous stationnez le véhicule plus de quelques heures, branchez le câble de charge et laissez-le charger.

Lorsqu'il est stationné, votre véhicule surveille et maintient en permanence l'état des batteries de traction et d'autres composants importants. Par exemple, si la température des batteries de traction devient trop basse, le véhicule le détectera et démarrera le système de chauffage des batteries de traction.

Lorsque vous quittez votre véhicule avec le câble de charge branché, le véhicule peut utiliser le courant du secteur pour le conditionnement. Votre véhicule sera prêt à fonctionner à votre retour ou après le week-end.

Recommandation lors du stationnement du véhicule

Lors du stationnement du véhicule, il est important de prendre en compte :

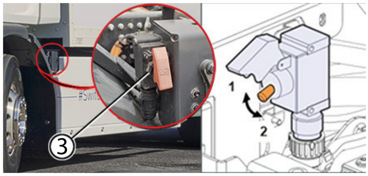
- la durée de la période de stationnement,
- la température ambiante pendant la période de stationnement,
- l'état actuel de charge des batteries de traction.

Ces recommandations sont données pour un usage standard et avec des temps d'arrêt prédéfinis. Rapprochez-vous de votre point de services RENAULT TRUCKS pour définir l'usage spécifique et adapté à votre besoin.

À des températures élevées ou basses, le système de tension de traction refroidit ou chauffe également les batteries de traction. Cela entraîne une perte d'énergie des batteries de traction et doit être pris en compte si les batteries ne sont pas branchées à la charge pendant le stationnement.

Lorsque vous stationnez plus d'une semaine, ne chargez pas les batteries de traction, car cela affecte les performances et la durée de vie des batteries.

Stationnement jusqu'à une semaine



Il est recommandé que le véhicule soit branché au réseau électrique pendant le stationnement.

Si ce n'est pas possible, vérifiez régulièrement le niveau de charge de vos batteries de traction.
Si le niveau de charge retombe trop bas (sous les 20% de la capacité), vous risquez d'entrainer les batteries dans un cycle de décharge profonde qui les endomagerait irrémediablement. Par temps de grand froid (-10°C), nous vous recommandons de multiplier vos contrôles.

- Dans tous les cas, l'interrupteur sur châssis doit rester en position (2), circuit électrique fermé, système en fonctionnement.

Lors de ce stationnement, une consommation d'énergie est entrainée sur les batteries de traction pour les maintenir à une témperatures adéquate.

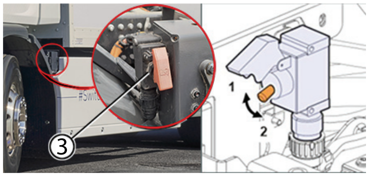
Vérifiez régulièrement le niveau de charge de vos batteries de traction. Si le niveau de charge retombe trop bas (sous les 20% de la capacité), vous risquez d'entrainer les batteries dans un cycle de décharge profonde qui les endomageraient irrémediablement.

Par temps de grand froid (-10°C), nous vous recommandons de multiplier vos contrôles.

Durée du stationnement	Etat de charge	Action recommandée avant le stationnement	Procédure de redémarrage après le stationnement
Quotidien (< 8 heures)	Minimum 50%	Si la charge est < 50%, rechargez les batteries de traction.	Si nécessaire, rechargez les batteries de traction pour assurer la prochaine utilisation.
Un week-end (1 à 2 jours)	Minimum 75%	Si la charge est < 75%, rechargez les batteries de traction.	
avec une T° extérieure > -10°C	100%	Si la Charge est < 100%, rechargez les batteries de traction.	
avec une T° extérieure < -10°C	100%	Contrôlez l'état de charge tous les 2 jours. Rechargez les batteries de traction si la charge est < 50%.	

(*) exemple : montage carrosserie ou stockage du véhicule

Stationnement au delà d'une semaine



Pour un stationnement de longue durée, plus d'une semaine, veuillez suivre les consignes suivantes :

- Vérifiez que l'état de charge des batteries de traction soit comprise entre 20% et 50% de charge. Ne rechargez pas les batteries à 100% pour éviter les risques de cyclage qui compromettraient la durée de vie de vos batteries !
- Mettez l'interrupteur général sur chassis en position (1), circuit électrique ouvert, système hors tension.
- Débranchez les batteries d'accumulateurs du système 24 V.

Si possible, garez le véhicule à l'abri du soleil et des intempéries.

En effectuant ces consignes, aucune consommation d'énergie ne sera entraînée sur les batteries de traction à l'exception d'un déchargement spontané très limité.

L'état de charge d'environ 20% est approprié pour s'assurer que les batteries de traction garderont toutes leur performance pendant le stationnement de votre véhicule.

Néanmoins, nous vous conseillons de vérifier une fois par mois le niveau de charge de vos batterie de traction et 24V pendant un stationnement prolongé pour éviter tous risque d'endomagement lié à la décharge profonde du fait de la décharge naturelle.

Procédure de redémarrage

Lors du redémarrage de votre véhicule après un stationnement de longue durée, veuillez suivre les consignes suivantes :

- Rebranchez les batteries d'accumulateurs du système 24 V.
- Mettez l'interrupteur sur châssis en position (2) fermé.
- Rechargez les batteries de traction pour assurer la prochaine utilisation.

Si le véhicule est stationné dans des conditions froides inférieure à -10°C, réalisez la procédure de redémarrage au moins 12 heures avant l'utilisation prévue.

Conduite économique

L’éco-conduite est un comportement de conduite citoyenne permettant de réduire sa consommation de carburant, de limiter l’usure de votre véhicule, de diminuer le stress et la fatigue du conducteur ainsi que le risque d’accident.

Gardez toujours à l’esprit que l’efficacité énergétique ne doit jamais passer avant la sécurité routière.

Quelques conseils pour limiter votre consomation de carburant et l'usure de votre véhicule :

- Préparez votre trajet et vérifiez la pression et l'état de vos pneumatiques. Ne jamais oublier qu'une pression de pneu mal adaptée, ou une usure importante, c’est du carburant en plus, une moins bonne tenue de route, une plus grande usure du pneumatique et des risques d'éclatement ou de déchappage.
- Assurez-vous du bon état du véhicule. Un véhicule mal entretenu peut entraîner une surconsommation de carburant pouvant être très importnante.
- Adoptez une conduite souple. Démarrez en douceur et passez sans attendre le rapport supérieur pour éviter les sur-régimes, qui occasionnent une surconsommation de carburant. Anticipez les ralentissements : utilisez le frein

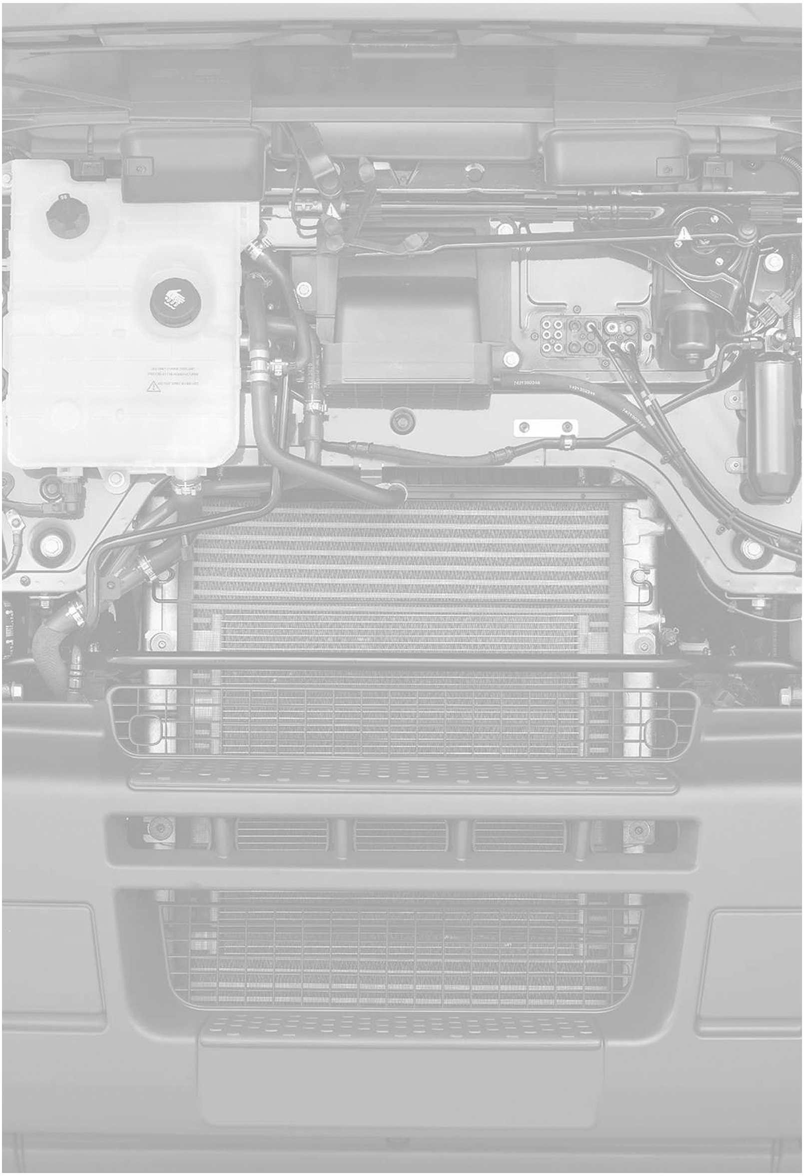
moteur plutôt que la pédale de frein. Freiner indique que la vitesse atteinte juste avant était trop importante . Vous avez donc consommé du carburant inutilement pour l'atteindre. Les freins génèrent de la chaleur, et donc de l’énergie. La source d’énergie de votre véhicule est le carburant. Le fait de freiner conduit bien à une consommation de carburant.

- Adoptez une vitesse constante pour éviter d’utiliser les freins et de gaspiller du carburant inutilement. Réduisez encore votre vitesse. Réduire la vitesse de 10 km/h sur l’autoroute ne fait perdre qu'une poignée de minutes mais permet d'économiser des litres de carburant.
- En ville, les tracés GPS prouvent qu'une conduite agressive (fortes accélérations et freinages, passages des feux à l'orange voir au rouge, ...) ne fait pas gagner de temps. Par contre, le stress occasionné au conducteur, l'usure du véhicule, la mise en danger des autres usagers ainsi que la consomation de carburant augmentent alors considérablement.
- Coupez le moteur lors d’un arrêt prolongé. Arrêter puis redémarrer un véhicule permet de consommer moins de carburant que de laisser tourner le moteur au ralenti plus de 20 secondes.
- Utilisez les accessoires du véhicule avec raison. Sans énergie, il n’y a pas de source électrique. La seule énergie à bord d’un véhicule, est le carburant. Ainsi, plus vous utilisez d'accessoires (climatisation, radio, ...), plus vous utiliserez d'énergie. Certains de ces accessoires, comme les feux, sont une obligation de sécurité du code de la route. Mais il est possible de réduire l'usage de la climatisation sans inconfort pour vous.

Pour obtenir les meilleures performances avec votre boîte de vitesses, et particulièrement une plus faible consommation de carburant, respectez les règles de conduite suivantes :

- choisissez toujours la plage de démultiplication qui vous permet d'utiliser le moteur à son meilleur régime. C'est dans cette plage que se trouve le couple maximal permettant la plus basse consommation,
- lors des sélections de rapport manuel, choisissez bien le rapport en fonction du profil de votre route,
- rappelez-vous que **tout changement de vitesse entraîne une augmentation de consommation de carburant.**

Anticipez le plus possible les ralentissements et évitez les changements brusques de vitesse du véhicule.



Contrôles journaliers

Contrôles journaliers

Afin d'éviter tous risques de devoir vous arrêter en cours de route, ou de causer des dommages au véhicule pouvant engendrer des pannes critiques, nous recommandons de mener de façon systématique les contrôles suivants.

Avant de monter dans le véhicule

Avant d'effectuer toute vérification et dans le but d'éviter de fausses indications de niveaux, s'assurer que le véhicule est positionné sur sol plat.

Vérifiez en particulier :

- S'il n'y a pas de trace d'huile ou de liquide de refroidissement sous le véhicule.
- Le niveau d'huile d'assistance de direction.
- Le niveau du liquide de refroidissement.
- Le niveau du réservoir de lave-vitre.
- Le niveau du réservoir de lave-projecteurs.
- L'état et la pression des pneumatiques.
- L'état des vitres des rétroviseurs.
- L'état des feux.
- Le verrouillage de la cabine.
- L'étanchéité au niveau des organes. En cas de fuite, nettoyez le reniflard. Un reniflard bouché provoque une pression dans le carter et crée des fuites.

Pneumatiques

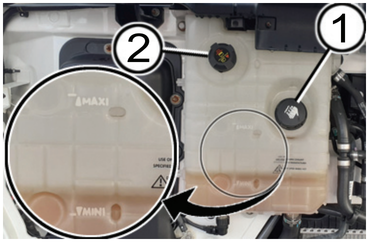
Pression des pneumatiques.

Reportez-vous au chapitre Maintenance et entretien.

Niveau du liquide de refroidissement

Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement par transparence dans le vase d'expansion.

A froid, le niveau doit se situer entre les repères "Mini" et "Maxi" ; complétez-le si nécessaire.



STOP

LE BOUCHON "PRESSION-DÉPRESSION" (2) EST UN BOUCHON TARÉ AFIN DE MAINTENIR UNE PRESSION SÉCURITAIRE DANS LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT. IL NE DOIT PAS ÊTRE MANIPULÉ.

POUR COMPLÉTER LE NIVEAU, RETIREZ LE BOUCHON DE REMPLISSAGE (1). ATTENTION, N'OUVREZ JAMAIS CE BOUCHON SI LE MOTEUR EST CHAUD, RISQUE DE PROJECTION DE LIQUIDE POUVANT PROVOQUER DES BRÛLURES GRAVES.

N'UTILISEZ QUE LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PRÉCONISÉ PAR RENAULT TRUCKS.

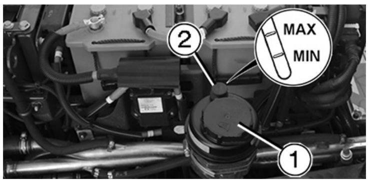
Niveau d'huile de direction

Basculez la cabine.

Reportez-vous au chapitre **Basculement cabine**.

Vérifiez le niveau d'huile de direction (2).

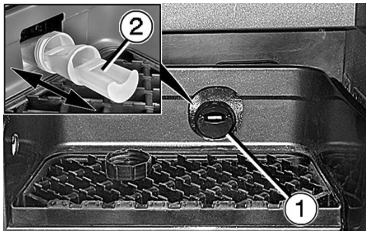
Complétez le niveau si nécessaire par le bouchon de remplissage (1).



Niveau de lave–vitre

Vérifiez régulièrement le niveau dans le réservoir (1). Complétez si nécessaire. Il est conseillé, pour éviter les dépôts de tartre et l'obturation des canalisations, d'ajouter un additif lave-glace (produit RENAULT TRUCKS). Ce produit sert aussi d'antigel. Il peut être maintenu toute l'année.

Pour compléter le niveau, dépliez la goulotte de remplissage (2).



Assurez-vous toujours que les réservoirs de liquide lave-glace sont pleins avant de prendre la route. Une mauvaise visibilité peut être un grave danger pour la circulation.

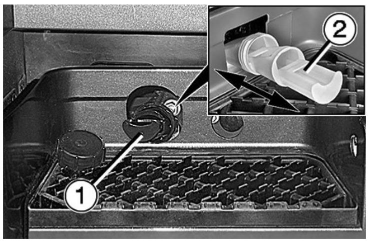
Contenance de lave-vitre

9 litres.

Réservoir de lave-projecteurs

Vérifiez régulièrement le niveau dans le réservoir (1). Complétez si nécessaire. Il est conseillé, pour éviter les dépôts de tartre et l'obturation des canalisations, d'ajouter un additif lave-glace (produit RENAULT TRUCKS). Ce produit sert aussi d'antigel. Il peut être maintenu toute l'année.

Pour compléter le niveau, dépliez la goulotte de remplissage (2).



Contenance de lave-projecteurs

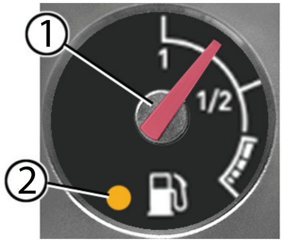
9 litres.

Indicateur de l'état de charge des batteries de traction

L'indicateur de l'état de charge (1) vous indique la quantité d'énergie stockée dans les batteries de traction.

Lorsque l'énergie stockée représente 20 % (cette valeur peut différer selon les variantes du véhicule) de la capacité des batteries de traction :

- une alerte sonore retentit et le témoin (2) situé à côté de la jauge reste allumé.
- le témoin "Information" s'allume et un message associé apparaît sur l'afficheur multifonction pour vous informer qu'il faut charger les batteries de traction maintenant.



Chargez les batteries de traction le plus rapidement possible.

Lorsqu'il ne reste que 10 % (cette valeur peut différer selon les variantes du véhicule) de la capacité des batteries de traction :

- une forte alerte sonore retentit et le témoin (2) situé à côté de la jauge clignote.
- le témoin "Service" s'allume et un message associé apparaît sur l'afficheur multifonctions pour vous informer que la charge des batteries de traction est critique.

Chargez les batteries de traction immédiatement.

Le seuil auquel le témoin (2) s'allume peut être modifié selon vos besoins. Contactez un point de service RENAULT TRUCKS.

Si vous n'avez pas eu la possibilité de charger vos batteries de traction avant, lorsque le seuil de charge atteint 5% (cette valeur peut différer selon les variantes du véhicule) de la capacité des batteries de traction :

- une forte alerte sonore retentit et le témoin (2) situé à côté de la jauge clignote.
- le témoin "Service" s'allume et un message associé apparaît sur l'afficheur multifonction pour vous informer que la charge des batteries de traction est critique.
- le véhicule passe en mode dégradé.

Dans ce cas, vous courrez le risque d'endommager vos batteries de traction de manière irrémédiable.

Contactez le point de service Renault Trucks le plus proche.

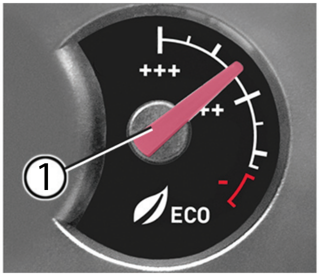
Indicateur écon变mètre

L'indicateur éconpremètre (1) permet d'évaluer votre performance d'éco-conducteur.

Elle est composée de 3 zones :

- la zone "**+++**" : éco conduite parfaite
- la zone "**++**" : éco conduite correcte
- la zone "**-**" : éco conduite à améliorer en anticipant le freinage

Lorsque l'aiguille est dans la zone "**+++**", cela veut dire que pendant votre trajet vous avez récupéré un maximum d'énergie pour les batteries de traction et que vous avez amélioré l'autonomie du véhicule.

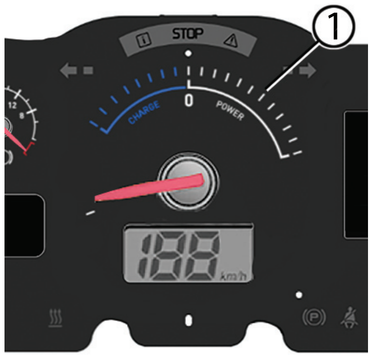


Indicateur de consommation

L'indicateur de consommation (1) vous permet de connaître en temps réel la récupération ou la consommation d'énergie du véhicule.

Il est composé de 3 zones :

- Zone bleue : récupération d'énergie.
  En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.



L'indicateur de consommation (1) vous permet de connaître en temps réel la récupération ou la consommation d'énergie du véhicule.

Il est composé de 2 zones :

- Zone bleue : récupération d'énergie.
  En roulage, lorsque vous levez le pied de la pédale d'accélérateur ou que vous appuyez sur la pédale de frein, pendant la décélération, le moteur génère du courant électrique qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie de traction.

- Zone blanche : consommation d'énergie.

Le système de propulsion consomme l'énergie des batteries de traction. Plus l'aiguille part loin à droite, plus la consommation d'énergie est importante. Évitez les accélérations brusques, ou prolongée (surtout dans les fortes montées), vous économiserez de l'énergie et améliorez l'autonomie du véhicule.

- Zone blanche : consommation d'énergie.

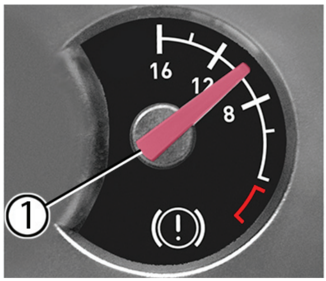
Le système de propulsion consomme l'énergie des batteries de traction.

- Zone rouge : consommation d'énergie élevée.

Indique une consommation importante d'énergie, éviter d'utiliser la zone rouge, vous économiserez de l'énergie et améliorez l'autonomie du véhicule.

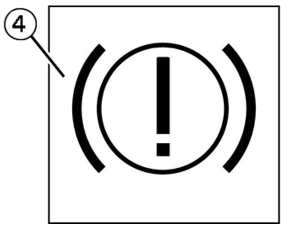
Indicateur de pression d'air dans le circuit de freinage

L'indicateur (1) vous renseigne sur la pression d'air dans le circuit de freinage.



En conduite, si le témoin de pression d'air (4) apparait sur l'afficheur multifonction et que le témoin STOP s'allume, arrêtez impérativement le véhicule et prenez contact avec le point de services RENAULT TRUCKS le plus proche.

Après un arrêt prolongé, il est possible que la pression d'air chute en dessous d'une limite ne permettant pas de repartir, démarrez le véhicule de façon à mettre le circuit d'air sous pression pour que le témoin (4) s'éteigne.

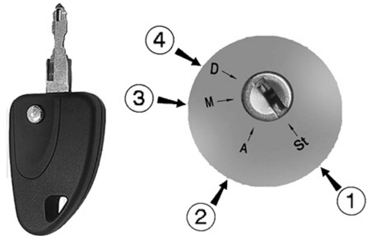


Antidémarrage

Contacteur de démarrage avec antivol électronique

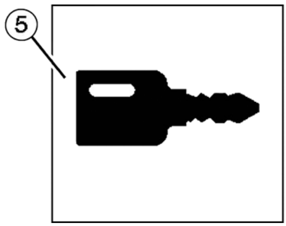
Le véhicule est livré avec des clés codées appareillées à l'antivol électronique.

Interrupteur général enclenché, introduisez la clé et tournez-la jusqu'à la position "contact" (3).



Le témoin (5) s'éclaire quelques secondes puis s'éteint.

Le système a reconnu le code de la clé et autorise la mise en route du moteur (clé à la position "démarrage" (4)).



Démarrage par code PIN

En cas de dysfonctionnement du transpondeur, il est possible de démarrer le véhicule.

Mettez le contact, clé du contacteur en position (3).

Le message **"Démarrage impossible"** apparaît sur l'afficheur multifonction.

Dans le menu **"Diagnostic"** de l'afficheur multifonction, sélectionnez le sous-menu **"Transpondeur"** et entrez le code à 6 chiffres délivré par la **Techline**.

Reportez-vous au chapitre **Afficheur multifonction**.

Validez.

Les messages suivants peuvent apparaître :

- "Code correct" : le véhicule peut démarrer.
- "Code incorrect" : coupez le contact et recommencez.
- "Anti-scanning" : vous avez fait 3 erreurs de code consécutives ; le système est bloqué 15 minutes. Laissez le contact mis et réessayez après 15 minutes.

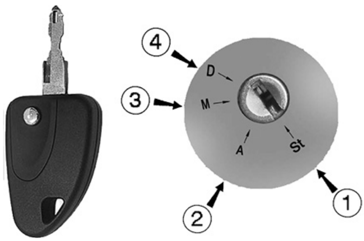
Une fois le bon code renseigné, coupez le contact, remettez-le et démarrez le véhicule.

TOUTE INTERVENTION FRAUDULEUSE SUR LE SYSTÈME ANTIVOL ÉLECTRONIQUE ENTRAÎNE DES DYSFONCTIONNEMENTS ET REPRÉSENTE UN DANGER LORS DE L'UTILISATION DU VÉHICULE.

Contacteur de démarrage

Contacteur antivol :

- Position "arrêt moteur et antivol" (1) : retirez la clé et tournez le volant jusqu'au déclic du blocage de la direction.
- Position "alimentation accessoires de confort" (2) : moteur arrêté, direction libre.
- Position "contact" (3).
- Position "démarrage" (4).



Pour arrêter le moteur, passez de la position (3) à la position (1).

Si la clé reste bloquée, ne forcez pas ; faites appel au point de services RENAULT TRUCKS le plus proche.

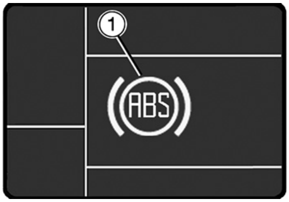
Test affichage

A la mise du contact, un autotest s'effectue durant 3 à 4 secondes. Ce test permet de contrôler le bon fonctionnement de l'ensemble des indicateurs du tableau de bord.

Affichage test réglementaire

Après le test d'affichage, le mode "test réglementaire" est activé.

Le témoin de la fonction à contrôler, (1) (véhicule équipé du système de freinage "ABS") apparait pendant environ 3 secondes.

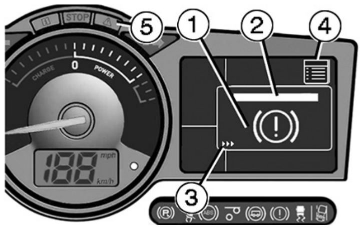


Affichage défaut(s)

En cas de défaut(s), un ou plusieurs témoins apparaissent sur l'afficheur multifonction. Dans ce cas, le témoin **"Service"** ou **"STOP"** s'éclaire simultanément pour préciser le niveau d'importance du ou des défaut(s).

Lorsque plusieurs défauts sont présents, des flèches (3) apparaissent et les témoins (qui dépendent de la nature du défaut) apparaissent successivement sur l'afficheur multifonction.

Un texte (2), indiquant la conduite à tenir ou une information sur le défaut, s'affiche au-dessus du témoin (1).

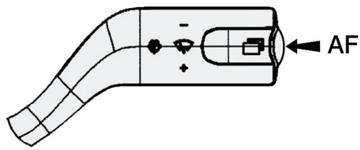


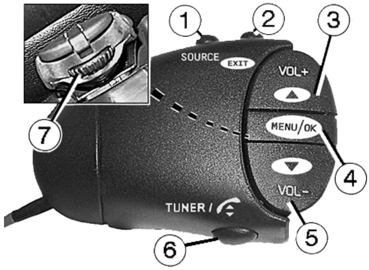
Deux cas sont possibles :

- Si le témoin **"Service"** (5) s'éclaire : vous devez, si possible, identifier le problème et y remédier ou rejoindre le point de services RENAULT TRUCKS le plus proche.

Vous pouvez consigner un défaut avec :

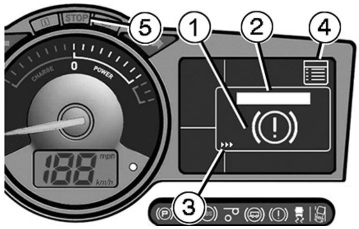
- une impulsion sur la commande (AF),
- un appui sur la touche "EXIT" (2) de la commande à distance.





Le témoin (4) vous rappelle la consignation d'un ou plusieurs défaut(s).

- Si le témoin **"STOP"** (5) s'éclaire : arrêtez impérativement le véhicule et prenez contact avec le point de services RENAULT TRUCKS le plus proche.



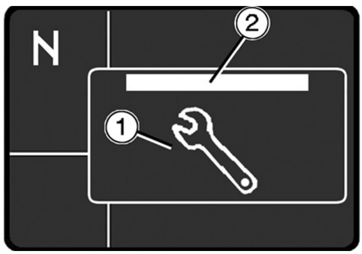
Un défaut associé au témoin **"STOP"** ne peut être consigné que temporairement.

*Si différents défauts sont présents (**"Service"** et **"STOP"**), seul le témoin **"STOP"** s'éclaire.*

Affichage maintenance

Le témoin maintenance (1) peut s'afficher selon 2 cas possibles :

- en préalerte, le témoin (1) s'affiche et le témoin **"Information"** s'allume jusqu'au démarrage du moteur,
- en alerte, le témoin (1) s'affiche et le témoin **"Service"** s'allume. Consultez le menu maintenance (reportez-vous au chapitre **Afficheur multifonction**) et rejoignez le point de services RENAULT TRUCKS le plus proche afin de réaliser l'entretien.

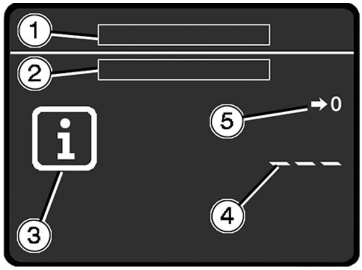


Un texte (2) précise le niveau de la maintenance concernée.

Légende des écrans de maintenance

A la suite d'une alerte, consultez l'état de l'organe concerné dans le menu maintenance de l'afficheur multifonction.

Etat de préalerte



(1) Menu maintenance.

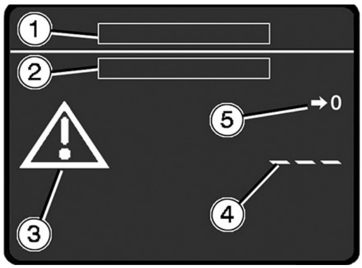
(2) Organe concerné.

(3) Témoin de préalerte.

(4) Echéance en km, heures ou date à laquelle la maintenance doit être effectuée.

(5) Possibilité de remettre l'échéance à zéro depuis l'afficheur multifonction (reportez-vous au chapitre **Afficheur multifonction**).

Etat d'alerte



(1) Menu maintenance.

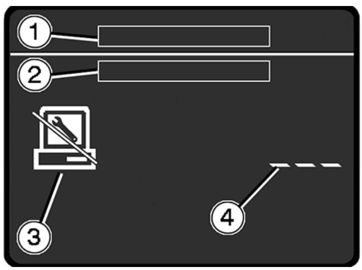
(2) Organe concerné.

(3) Témoin d'alerte indiquant que l'échéance est atteinte ou dépassée.

(4) Echéance en km, heures ou date à laquelle la maintenance doit être effectuée.

(5) Possibilité de remettre l'échéance à zéro depuis l'afficheur multifonction (reportez-vous au chapitre **Afficheur multifonction**).

Anomalie de maintenance sur un organe



(1) Menu maintenance

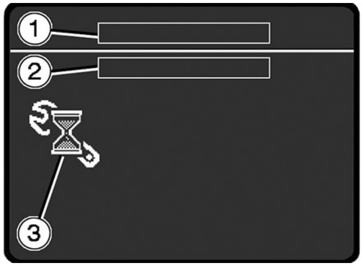
(2) Organe concerné

(3) Témoin indiquant que la maintenance n'est pas consultable.

(4) Echéance en km, heures ou date non déterminée.

Adressez-vous à un point de services RENAULT TRUCKS.

Maintenance non initialisée



(1) Menu maintenance

(2) Organe concerné

(3) Témoin indiquant que la maintenance n'est pas initialisée.

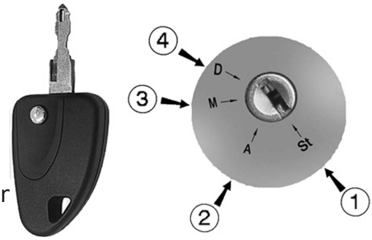
Pour initialiser la maintenance, adressez-vous à un point de services RENAULT TRUCKS.

Activation de la chaine cinématique

Lorsque vous démarrez votre véhicule, il est important de respecter la procédure décrite ci-dessous :

Avant le démarrage, assurez-vous que :

- le cordon de charge est débranché,
- le frein de stationnement est enclenché,
- le sélecteur de la boîte de vitesses est en position "**N**" (neutre).



L'insertion de la clé se fait en position 1, ce qui correspor

Tournez la clé pour:

- mettre le camion en mode accessoire (position 2),
- mettre le camion en mode contact (position 3), les témoins s'allument et les instruments du tableau de bord s'activent,

Avant de démarrer, attendez que les témoins et les instruments du tableau de bord s'éteignent,

- lancer le démarrage du camion (position 4). Cette dernière postion ne doit être maintenue que le temps que le moteur démarre.

Attendez que l'aiguille de l'indicateur de puissance passe à « 0 » et le témoin (1) s'allume pour vous informer que le système de propulsion est actif.

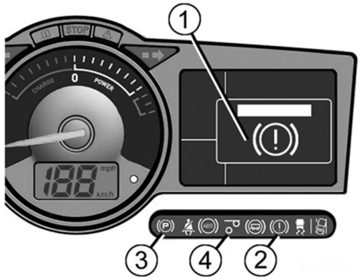
Vous pouvez démarrer la conduite.
Reportez-vous au chapitre **Boîte de vitesses automatique**.



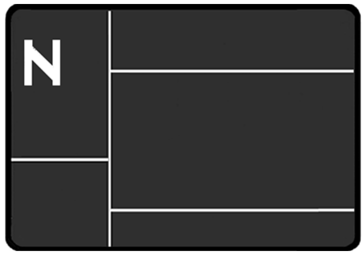
Dès que la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h, le témoin (1) s'éteint.

Ne partez pas avant que :

- Le témoin (1) de pression d'air des freins disparaisse, le témoin (2) de pression d'air des freins s'éteigne et que les fonctions de freinage soient assurées,
- Par une action sur le frein de stationnement en position route, le témoin (3) s'éteigne.



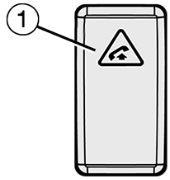
Vérifiez qu'il n'y a pas de témoin défaut affiché sur l'afficheur multifonction.
Le symbole "N" indique que vous êtes en position neutre de la boîte de vitesses.



Géolocalisation

En cas de panne de votre véhicule, ce système vous permet, par l'intermédiaire du service d'assistance 24/7, d'être géolocalisé.

Fonctionnement



En cas d'immobilisation de votre véhicule, contactez le service d'assistance 24/7.**Tel : 00 800 1234 24 24.**

Après les formalités d'usage, vous allez être invité à appuyer sur l'interrupteur (1).

L'interrupteur (1) va s'éclairer en orange pendant 1 à 3 minutes durant la recherche de votre localisation.

Une fois votre véhicule localisé, l'interrupteur (1) s'éteint ; l'opérateur vous confirme votre localisation.

Le service d'assistance 24/7 va contacter le point de services RENAULT TRUCKS le plus proche de votre localisation pour vous prendre en charge.

Assistance hydraulique de direction

Lors de l'arrêt du moteur, l'assistance hydraulique ne fonctionne plus, l'effort au volant est très important.

Si la direction devient dure en cours de roulage, arrêtez le véhicule et cherchez la cause.

Si un incident quelconque est constaté, arrêtez le véhicule et cherchez la cause.

- *Vérifiez le niveau d'huile dans le réservoir.*
- *Vérifiez s'il y a des fuites aux raccords des flexibles ou dans les tuyauteries ; dans ce cas, si cela est possible, réparez ces fuites (resserrage des raccords ou changements de flexibles).*

Refaites le plein du réservoir avec de l'huile propre de qualité préconisée. Remettez le moteur en marche et assurez-vous que la pompe fonctionne normalement, effectuez quelques manoeuvres à bas régime et à faible vitesse.

Si la direction reste dure ou si un doute subsiste quant au fonctionnement normal de la pompe, faites examiner l'ensemble dans un point de services RENAULT TRUCKS.

Il ne faut en aucun cas démonter les organes hydrauliques, ni modifier leur réglage initial. Ces travaux doivent être confiés à un point de services RENAULT TRUCKS.

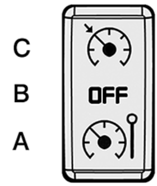
Un circuit hydraulique ne peut fonctionner correctement que s'il est parfaitement propre. Les plus grandes précautions doivent être prises à ce sujet pour effectuer les opérations décrites ci-dessus.

Limiteur de vitesse

Au-delà de 30 km/h, cette fonction permet de ne pas dépasser la vitesse de roulage désirée, même quand la pédale d'accélération continue d'être actionnée lorsque la vitesse est atteinte.

Activation du mode limiteur de vitesse

- Mettez l'interrupteur en position "A" pour sélectionner le mode limiteur de vitesse.

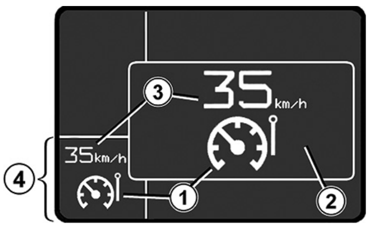


- Appuyez sur la commande "+" ou "-" du volant pour activer le mode limiteur de vitesse et mémoriser la vitesse de consigne.



Si la vitesse du véhicule est inférieur à 30 km/h lors de l'activation du mode limiteur de vitesse, la vitesse de consigne de limitation mémorisée sera de 30 km/h.

Lors de l'activation du limiteur de vitesse ou d'un ajustement de la vitesse de consigne, les informations sont affichées dans la zone principale (2) et dans la zone (4) de l'afficheur multifonctions puis, après quelques secondes, seulement dans la zone (4).



Le pictogramme (1) et la vitesse de consigne mémorisée (3) s'affichent.

Lorsque la vitesse de consigne (3) est mémorisée et tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite reste similaire à la conduite avant l'activation du limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse de consigne, toute action sur la pédale d'accélération ne permet pas le dépassement de celle-ci sauf en cas de besoin.

Reportez-vous à la partie **"Dépassement de la vitesse de consigne de limitation".**

Ajustement de la vitesse de consigne de limitation

Pour ajuster votre vitesse de limitation :

- un appui court sur la commande "**+**" permet d'augmenter la vitesse de consigne de 1 km/h. Un appui long sur la commande "**+**" permet d'augmenter la vitesse de consigne de 5 km/h,
- un appui court sur la commande "**-**" permet de diminuer la vitesse de consigne de 1 km/h. Un appui long sur la commande "**-**" permet de diminuer la vitesse de consigne de 5 km/h.

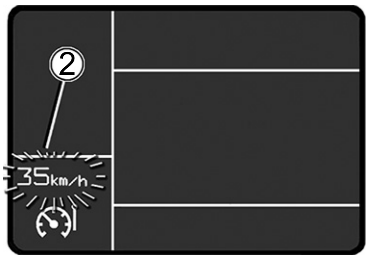


Dépassement de la vitesse de consigne de limitation

A tout moment, il est possible de dépasser momentanément la vitesse de consigne (2). Pour cela, enfoncez à fond la pédale d'accélération (fonction kick down).

Durant le temps de dépassement, la vitesse de consigne (2) clignote sur l'afficheur d'information vitesse.

Lorsque vous relâchez la pédale d'accélération, le mode limiteur de vitesse est repris automatiquement dès que la vitesse est inférieure à la vitesse de consigne mémorisée (2).



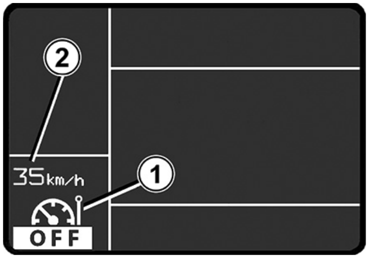
Si les ralentisseurs ne peuvent maintenir la vitesse de consigne (2), celle-ci clignote sur l'afficheur d'information vitesse ; l'utilisation des freins est nécessaire.



Il est conseillé dans ce cas de mémoriser une vitesse inférieure et/ou de rétrograder.

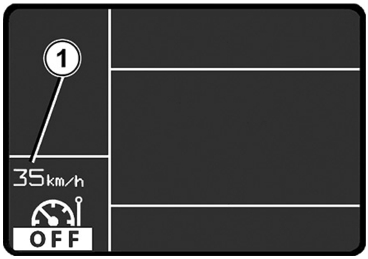
Mise en veille de la fonction limiteur de vitesse

La fonction est suspendue, le témoin (1) avec l'information "OFF" s'affiche et la vitesse de consigne mémorisée (2) reste affichée si vous appuyez sur la commande "O" du volant.



Rappel de la vitesse de consigne de limitation

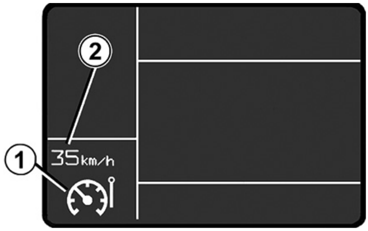
Si une vitesse de consigne (1) est mémorisée sur l'afficheur d'information vitesse, il est possible de la rappeler.



Appuyez sur la commande **"RES"** placée sur le volant.

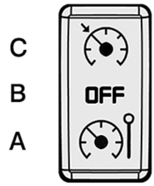


L'information "OFF" sur le témoin (1) disparaît et la vitesse de consigne (2) est reprise automatiquement.

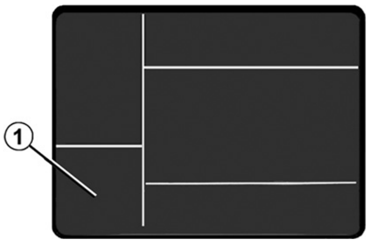


Désactivation du mode limiteur de vitesse

Pour désactiver le mode limiteur de vitesse, mettez sur l'interrupteur en position "B".

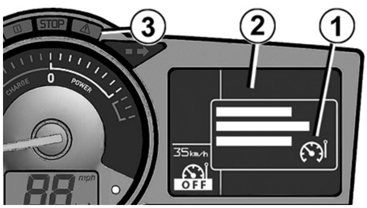


Le témoin et la vitesse de consigne de limitation mémorisée disparaissent de l'afficheur d'information vitesse (1).



Défaut présent sur le mode limiteur de vitesse

En cas de défaut sur le mode limiteur de vitesse, le témoin "Service" (3) s'allume ainsi que le témoin (1) et un message associé (2) apparaissent sur l'afficheur multifonctions.
Rejoignez un point de services RENAULT TRUCKS.



Régulateur de vitesse adaptatif

LE RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF DOIT ÊTRE UTILISÉ SUR AUTOROUTES OU SUR VOIES RAPIDES BIEN AMÉNAGÉES.

LE RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF EST UN MODE D'AIDE À LA CONDUITE ET NE PEUT EN AUCUN CAS REMPLACER LE RESPECT DES DISTANCES DE SÉCURITÉ ET DES LIMITATIONS DE VITESSE NI LA RESPONSABILITÉ DU CONDUCTEUR.

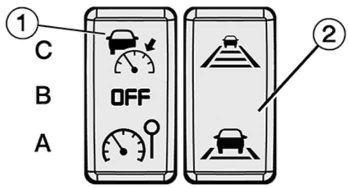
Au delà de 30 km/h, cette fonction permet de rouler à la vitesse stabilisée désirée et aide de façon automatique à maintenir la distance de sécurité par rapport au véhicule qui vous précède. Si aucun véhicule ne vous précède, le mode régulateur de vitesse adaptatif "ACC" fonctionne comme le mode régulateur de vitesse.

Vous avez le choix entre 3 modes "ACC" qui ont chacun une consigne de distance prédéfinie. Ces consignes de distance vont en augmentant lorsque l'on commence par le mode "ACC1".

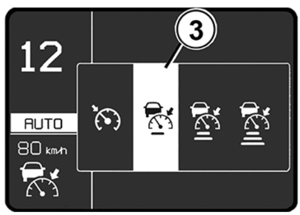
Si vous attendez moins de 9 secondes après avoir coupé le contact pour le remettre, alors le système affichera des messages d'erreur et risque de ne pas fonctionner.

Activation du mode régulateur de vitesse adaptatif

- Amenez le véhicule à la vitesse désirée à l'aide de la pédale d'accélération, de la commande de ralentisseur ou du frein de service.
- Mettez l'interrupteur (1) en position "C" pour sélectionner le régulateur de vitesse adaptatif.

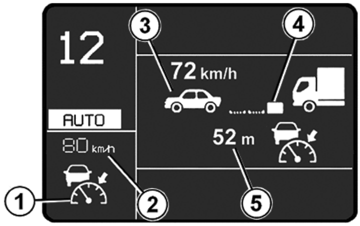


- Appuyez sur l'interrupteur (2) en position "C" pour activer et sélectionner sur l'afficheur multifonctions le mode "ACC" (3) désiré. Vous pouvez choisir parmi 3 distances.



Pour changer la consigne de distance, appuyez sur l'interrupteur (2) en position "C" pour l'augmenter ou en position"A" pour la diminuer.

Une fois la sélection du mode ACC choisi, le témoin "ACC" (1) et la vitesse de consigne (2) s'affichent.



Dans la partie informations complémentaires à la conduite, vous pouvez retrouver toutes les informations concernant le mode régulateur de vitesse adaptatif :

- *(3) - vitesse avec le véhicule qui vous précède,*
- *(4) - le mode de régulateur de vitesse adaptatif sélectionné,*
- *(5) - distance par rapport au véhicule qui vous précède.*

Ajustement de la vitesse de consigne de régulation

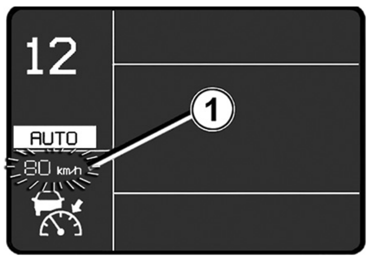
Pour ajuster votre vitesse de croisière :



- un appui court sur la commande "**+**" permet d'augmenter la vitesse de consigne de 1 km/h. Un appui long sur la commande "**+**" permet d'augmenter la vitesse de consigne par pas de 5 km/h,
- un appui court sur la commande "**-**" permet de diminuer la vitesse de consigne de 1 km/h. Un appui long sur la commande "**-**" permet de diminuer la vitesse de consigne par pas de 5 km/h.

Dépassement de la vitesse de consigne de régulation

A tout moment, il est possible de dépasser momentanément la vitesse de consigne (1).



Durant le temps de dépassement, la vitesse de consigne (1) clignote sur l'afficheur d'information vitesse.

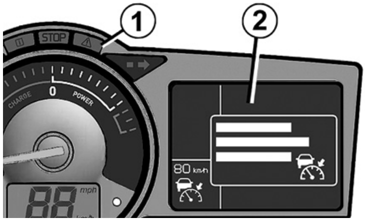
Lorsque vous relâchez la pédale d'accélération, le mode régulateur de vitesse adaptatif est repris automatiquement dès que la vitesse est inférieure à la vitesse de consigne mémorisée (1).

Détection d'un véhicule avec la fonction régulateur de vitesse adaptatif

Lorsque la fonction "ACC" détecte un véhicule plus lent qui vous précède, la fonction va ralentir votre véhicule à son approche afin de maintenir la distance de consigne entre les deux véhicules.

En fonction de l'évolution des conditions de circulation, il est possible de modifier les niveaux de mode "ACC" à l'aide de la commande de sélection tout en conservant la vitesse de consigne définie lors de l'activation du mode "ACC".

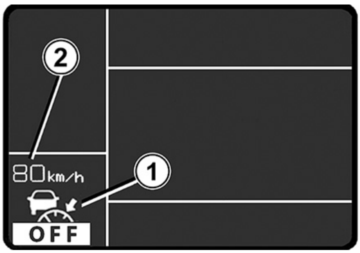
En cas de détection d'une distance trop courte entre votre véhicule et celui qui vous précède, une alerte sonore retentie ainsi que le témoin (1) et un message associé (2) apparaissent sur l'afficheur multifonctions vous informant que la consigne de distance n'est plus maintenue et qu'il faut utiliser les freins afin d'éviter un risque de collision.



Mise en veille de la fonction régulateur de vitesse adaptatif

La fonction est suspendue, le témoin (1) avec l'information "OFF" s'affiche et la vitesse de consigne mémorisée (2) reste affichée si :

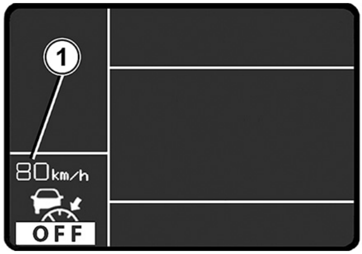
- vous appuyez sur la commande "O" sur le volant,
- la vitesse du véhicule est inférieure à 15 km/h,
- vous actionnez la pédale de frein ou la commande de ralentisseur.



Le régulateur de vitesse adaptatif est suspendu lorsque l'une des fonctions "ABS", "ASR", "ESC" s'enclenche.

Rappel de la vitesse de consigne de régulation

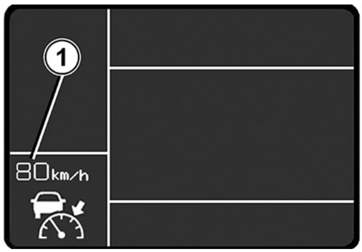
Si une vitesse de consigne (1) est mémorisée sur l'afficheur d'information vitesse, il est possible de la rappeler.



Appuyez sur la commande **"RES"** placée sur le volant.

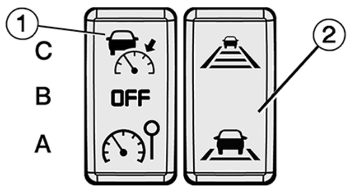


L'information "OFF" sur le témoin (1) disparaît et la vitesse de consigne (2) est reprise automatiquement.

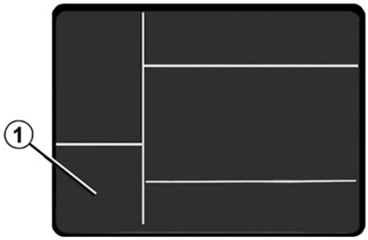


Désactivation du mode régulateur de vitesse adaptatif

Pour désactiver le mode régulateur de vitesse adaptatif, mettez sur l'interrupteur (1) en position "B".



Le témoin et la vitesse de consigne de régulation mémorisée disparaissent de l'afficheur d'information vitesse (1).

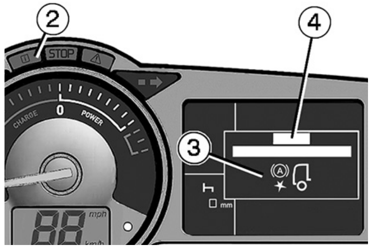


Situations de conduite spéciales

Le système peut parfois avoir des difficultés à identifier et à gérer certaines situations de circulation. Il est toujours de la responsabilité du conducteur de garder les bonnes distances de sécurité et d'adapter sa vitesse.

Afin de savoir reconnaître pour les éviter les situations où le système risque de ne pas être performant, reportez vous aux pages "Dispositifs de détection des autres usagers" dans le chapitre Sécurité.

Détection d'une anomalie sur le radar



Lorsque le système ACC détecte une anomalie sur le radar, le témoin "Information" (2) s'allument ainsi que le témoin (3) et le message associé (4) "NETTOYER RADAR AEBS DESACTIVE" apparaissent sur l'afficheur multifonctions, nettoyez la zone devant le radar indiquée par l'illustration (en cas de neige, glace, poussière.).

Lorsque le capteur a été nettoyé, la fonction est réinitialisée après quelques minutes de roulage, ou en redémarrant le véhicule.

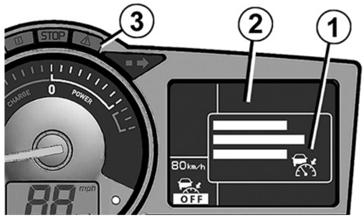
Si l'anomalie persiste après nettoyage ; rejoignez un point de services RENAULT TRUCKS.

En cas de modification de la zone en face du capteur, Renault Trucks n'est pas en mesure de garantir le bon fonctionnement du système.



Défaut présent sur le mode régulateur de vitesse adaptatif

En cas de défaut sur le mode régulateur de vitesse adaptatif, le témoin "Service" (3) s'allume ainsi que le témoin (1) et un message associé (2) apparaissent sur l'afficheur multifonctions.
Rejoignez un point de services RENAULT TRUCKS.



Limiteur électronique de vitesse

La limitation de vitesse est gérée par le système d'injection électronique. En cas d'anomalie de fonctionnement, seuls les points de service RENAULT TRUCKS sont habilités à intervenir.

Pédale d'accélération

La technologie utilisée pour la conduite de votre véhicule Renault Trucks demande beaucoup de précision. Aussi, il peut arriver que la pédale d'accelerateur nécessite un calibrage.

Dans ce cas, des messages apparaitrons sur l'afficheur vous indiquant comment procéder. Suivez les instructions avec attention, et en cas de doutes, contactez votre point de service Renault Trucks le plus proche.

Alerte de franchissement de ligne (LDWS)

Description

Cette fonction utilise les lignes indicatrices de la route pour visualiser la position du véhicule par rapport à ces lignes blanches.

L'alerte de franchissement de ligne a pour fonction de vous avertir en cas de franchissement de ligne non intentionnel.

STOP

VOUS DEVEZ RESTER CONSTAMMENT MAÎTRE DE VOTRE VITESSE ET RÉGLER CETTE DERNIÈRE EN FONCTION DU PROFIL ET DE L'ÉTAT DE LA CHAUSSÉE, DES DIFFICULTÉS DE CIRCULATION, DES OBSTACLES PRÉVISIBLES ET DES LIMITATIONS DE VITESSE LÉGALES EN VIGUEUR.

La fonction est activée par défaut au démarrage du véhicule.

Conditions de fonctionnement

- lignes blanches de la route détectées,
- vitesse du véhicule supérieure à 60 km/h,
- fonction active,
- pas de défaut sur les données d'entrées de la fonction.

Fonctionnement

La caméra positionnée derrière le pare-brise reconnaît les différentes lignes et indicateurs situés sur la route.

Elle calcule ensuite la distance qui la sépare de la ligne de droite et de la ligne de gauche de la route.

A partir de cette distance, la caméra détermine si le véhicule se rapproche plus ou moins d'une ligne de la route et s'il franchit une ligne.

Le système considère que le véhicule a franchi une ligne lorsque la bande de roulement du pneumatique recouvre la ligne.

En cas de franchissement involontaire de la ligne, le témoin (1) clignote et une alerte sonore retentit au tableau de bord.



Conditions de détection de franchissement involontaire de ligne :

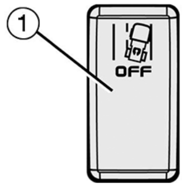
- les indicateurs de direction n'ont pas été activés pendant les 4 dernières secondes,
- les lignes blanches sur la route sont visibles,
- les lignes blanches sont régulières,

- le système a détecté, pendant les 4 dernières secondes, que le véhicule était dans sa voie de circulation,
- il n'y a eu aucune alerte du système lors des 4 dernières secondes.

Après l'activation de l'alerte de franchissement de la ligne, le système ne peut déclencher d'autres alertes qu'une fois que le véhicule se trouve de nouveau à l'intérieur des marques de délimitation de la voie.

Désactivation de la fonction

Vous pouvez désactiver la fonction en appuyant sur l'interrupteur (1).



Le témoin (1) apparaît.



Dans certains cas, la fonction peut être désactivée :

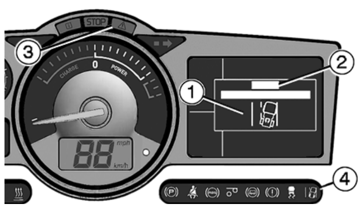
- si les lignes blanches sur la route sont non visibles,
- s'il y a des travaux en cours sur la route,
- si les conditions climatiques sont mauvaises (forte pluie, neige, etc.),
- si la route est très étroite et sinueuse.

Afin de savoir reconnaître pour les éviter les situations ou le système risque de ne pas être performant, reportez vous aux pages **"Dispositifs de détection des autres usagers"** dans le chapitre **Sécurité**.

La fonction se réactive par défaut au prochain démarrage du véhicule.

Défaut sur le système LDWS

En cas de détection d'un défaut par le système :



- le témoin (4) s'allume,
- le témoin **"SERVICE"** (3) s'allume,

- le témoin (1) et un message associé (2) "ARRET ATELIER LDWS HORS SERVICE" apparaissent sur l'afficheur multifonctions.

Rejoignez un point de services RENAULT TRUCKS.

Détection d'une anomalie sur la caméra

Lorsque le système LDWS détecte une anomalie sur la caméra, les témoins (1) - (2) et le témoin "Information" (3) s'allument ainsi que le témoin (4) et le message associé (5) "NETTOYER CAMERA FONCTION DE SECURITE REDUITES" apparaissent sur l'afficheur multifonctions, nettoyez la zone devant la caméra indiquée par l'illustration (en cas de neige, glace, poussière.).

Si l'anomalie persiste après nettoyage ; rejoignez un point de services RENAULT TRUCKS.





Freinage automatique d'urgence (AEBS)

Description

Cette fonction a pour but d’éviter les collisions par l’arrière avec des véhicules motorisés roulant devant et dans la même direction que votre véhicule, ou de réduire l’impact de cette collision si elle ne peut pas être évitée. Pour ce faire, elle détecte les véhicules roulant et à l’arrêt devant le vôtre et définit s'ils représentent un risque potentiel.
Elle vous prévient des situations dangereuses, vous alerte par un signal sonore et lumineux et freine votre véhicule en cas d'accident imminent avec le véhicule qui vous précède.

Cette fonction ne permet pas forcément d'éviter l'accident, mais peut en limiter les conséquences.

Pour ce faire, le système AEBS réalise une fusion des données provenant de 2 capteurs (une caméra et un radar) lui permettant de détecter et répertorier les objets situés dans l'environnement avant de votre véhicule, et d'en déterminer la position et le mouvement.

STOP

L'AEBS NE DÉTECTERA PAS TOUTES LES SITUATIONS DE DANGERS POTENTIELS, ET N'EST QU'UN OUTIL D'AIDE COMPLÉMENTAIRE À LA CONDUITE. VOUS DEVEZ CONSTAMMENT RESTER MAÎTRE DE VOTRE VITESSE ET ADAPTER CETTE DERNIÈRE EN FONCTION DU PROFIL ET DE L'ÉTAT DE LA CHAUSSÉE, DES DIFFICULTÉS DE CIRCULATION, DES OBSTACLES PRÉVISIBLES ET DES LIMITATIONS DE VITESSE LÉGALES EN VIGUEUR. SE REPOSER TOTALEMENT SUR L'AEBS PEUT VOUS MENER À DES SITUATIONS DANGEREUSES ENTRAINANT DES DÉGÂTS MATÉRIELS IMPORTANTS, DES BLESSURES GRAVES OU LA MORT.

STOP

CE SYSTÈME EST CONÇU POUR SE DÉCLENCHER EN SITUATION DANGEREUSE. IL NE DOIT ÊTRE NI TESTÉ, NI ESSAYÉ.

Si vous attendez moins de 9 secondes après avoir coupé le contact pour le remettre, alors le système affichera des messages d'erreur et risque de ne pas fonctionner.

La fonction est activée par défaut au démarrage du véhicule.

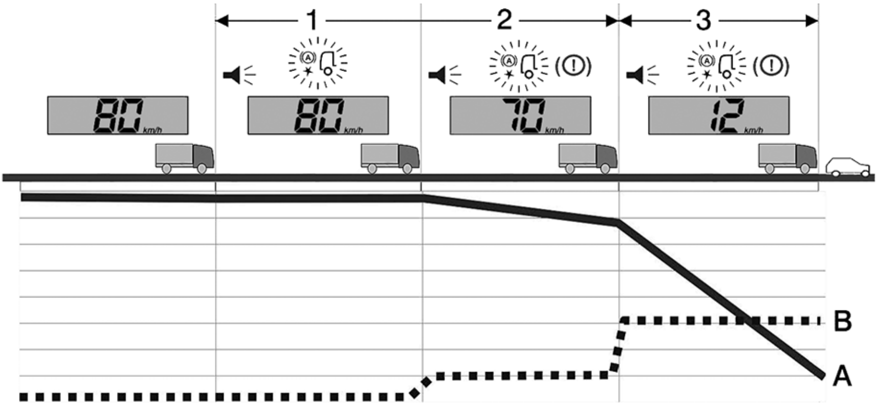
Conditions de fonctionnement

- vitesse du véhicule supérieure à 5 Km/h,
- fonction active,
- pas de défaut sur les données d'entrées de la fonction.

Le système peut présenter des fonctionnalités limitées en cas de présence de neige, glace ou salissures dans l'environnement immédiat du radar ou de la caméra. De mauvaises conditions météorologiques comme des fortes pluies, du brouillard ou une forte lumière incidente peuvent aussi en limiter la fonctionnalité, plus particulièrement pour la détection des véhicules immobiles.

Fonctionnement

En fonction des informations reçues par le radar et la caméra sur l'environnement devant votre véhicule, le système vous alerte et freine votre véhicule s'il considère qu'il existe un risque de collision avec le véhicule qui vous précède.



Ces situations sont décomposées en 3 phases et calculées en fonction de la vitesse de votre véhicule, de la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède ainsi que de sa vitesse. Dans certaines situations, le système peut passer des étapes pour répondre à la criticité de la situation.

A : courbe de vitesse.

B : courbe de décélération.

1 - Alerte

Si un risque de collision détecté par le système n'est pas pris en compte par le chauffeur, le témoin (1) clignote et une alerte sonore retentit pour vous avertir que la situation est dangereuse, la vitesse du véhicule reste constante.



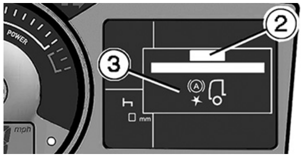
Vous pouvez rencontrer cette alerte fréquemment en cas de conduite agressive.

2 - Freinage partiel

Si vous n'avez pas réagi à l'alerte de collision, le témoin (1) clignote, une alerte sonore retentit et l'activation automatique du freinage partiel vous alerte sur le risque de collision imminente et commence à ralentir le véhicule.



Quand le système ne détecte plus de risque de collision, un message (2) ainsi que le témoin (3) vous informent que le système est intervenu automatiquement sur les freins.



3 - Freinage d'urgence

Si vous n'avez pas réagi à l'alerte de collision ni au freinage partiel, les alertes sonores et visuelles (1) précédentes continuent et un freinage d'urgence est automatiquement activé pour essayer d'éviter la collision.

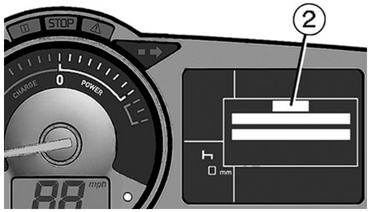


Pendant la phase de freinage d'urgence les feux stop clignotent, une fois le véhicule arrêté, ce sont les feux de détresse qui clignotent.

La phase de freinage d'urgence est interrompue si l'une des conditions suivantes est remplie

- disparition du risque de collision suite à un évitement de votre part ou à un changement de direction du véhicule vous précédant,
- la vitesse de votre véhicule est devenue inférieure ou égale à celle du véhicule vous précédant suite au freinage d'urgence,
- votre véhicule est à l'arrêt complet suite au freinage d'urgence,
- en appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur "Kick down".

Une fois le risque de collision écarté par un freinage d'urgence, un message (2) vous informe qu'il faut mettre le frein de stationnement ou repartir.



Dès que votre véhicule a été complètement immobilisé par le système, celui-ci maintient automatiquement les freins serrés jusqu'à ce que le conducteur appuie sur la pédale de frein, ou appuie sur l'accélérateur, ou engage la marche arrière, ou enclenche le frein de stationnement.

Après trois déclenchements du freinage d'urgence, le système est désactivé. Rejoignez un point de services RENAULT TRUCKS pour le réactiver.

Après une collision ou un impact mineur autour de la zone du radar, rejoignez un point de services RENAULT TRUCKS pour vous assurer que le fonctionnement et le réglage du radar sont corrects.

Situations qui nécessitent une attention particulière

Le système peut parfois avoir de la difficulté à identifier et à gérer certaines situations.
Toujours faire preuve de prudence lors de la conduite.
Soyez toujours attentif aux conditions de circulation et prêt à freiner.

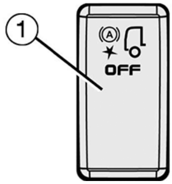
- Le système a une capacité limitée à détecter :
  - les motocyclettes et autres petits usagers de la route,
  - les véhicules de forme inhabituelle, comme par exemple les remorques de bateau,
  - les véhicules dans de mauvaises conditions de visibilité, avec une forte lumière incidente, ou venant des véhicules en sens inverse, ou des reflets lorsque la chaussée est mouillée,
  - Les véhicules dans de mauvaises conditions météorologiques, comme par exemple du brouillard, de forte pluie ou d'un panache de neige d'un autre véhicule.

Afin de savoir reconnaître pour les éviter les situations ou le système risque de ne pas être performant, reportez vous aux pages "Dispositifs de détection des autres usagers" dans le chapitre Sécurité.

Le système prend en compte les véhicules stationnaires ainsi que les véhicules qui roulent dans le même sens et dans la même voie. Il ne prend pas en compte les véhicules venant en sens inverse ou traversant. De plus, le système ne prendra pas en compte les animaux, les piétons ou les bicyclettes.

Désactivation de la fonction

Vous pouvez désactiver la fonction en appuyant sur l'interrupteur (1).



Le témoin (2) apparaît.



Dans certains cas, la fonction doit être désactivée :

- si le véhicule tracte plusieurs remorques,
- si la remorque a un défaut sur l'ABS ou qu'elle n'est pas équipée du système ABS,
- si le véhicule est équipé d'un porte outils (exemple : chasse neige),
- si l'avant du véhicule est endommagé.

La fonction se réactivera par défaut au prochain démarrage du véhicule.

Défaut sur le système AEBS

En cas de détection d'un défaut par le système :

- le témoin (4) s'allume,
- le témoin (1) et un message associé (2) "ARRET ATELIER AEBS HORS SERVICE" apparaissent sur l'afficheur multifonctions,
- le témoin "SERVICE" (3) s'allume.

Rejoignez un point de services RENAULT TRUCKS.

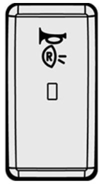
Le système "AEBS" oblige à avoir toutes les remorques avec l'ABS en état de fonctionnement pour assurer la stabilité de l'ensemble tracteur / remorques en cas de freinage d'urgence.



Bruiteur de marche arrière

Lors du passage de la marche arrière, un bruiteur signale à l'entourage que le véhicule effectue une marche arrière.

Un interrupteur permet d'inhiber la fonction "bruiteur".



Même si le bruiteur est inhibé, pour des raisons de sécurité, un buzzer continue de signaler votre marche arrière.

Système "EBS"

Le système "EBS" gère le freinage du véhicule et assure les fonctions antiblocage et antipatinage de roues.

Système antiblocage de roues "ABS"

Ce dispositif évite le blocage des roues lors d'un freinage brusque.

Le véhicule conserve ainsi toute sa manœuvrabilité.

Système antipatinage de roues "ASR"

Au démarrage ou au cours d'une accélération, ce dispositif empêche le patinage des roues quel que soit l'état de la chaussée.

Cette fonction s'effectue :

- en cas de patinage d'une roue, freinage de cette roue pour amener sa vitesse à celle de la roue opposée ;

- en cas de patinage des deux roues, limitation du régime moteur puis freinage de la roue qui continue à patiner pour amener sa vitesse à la vitesse de la roue opposée.

Sur la route

En cours de fonctionnement de l'ASR, le témoin (1) clignote.

Pour plus d'informations sur le système "ASR", reportez-vous au chapitre **Conduite en terrain difficile**.



Système "DTC" : contrôle dynamique de motricité

Ce système assure une meilleure stabilité et motricité au véhicule en empêchant le blocage des roues motrices sur des surfaces à faible adhérence lors d'un lever de pied brutal ou d'un rétrogradage.

En cours de fonctionnement du DTC, le témoin (1) clignote.



Aide au freinage d'urgence

Le système permet, en mesurant la vitesse d'appui sur la pédale de frein, de détecter une situation de freinage d'urgence.

Dans ce cas, les pressions de freinage sont démultipliées pour obtenir un freinage plus efficace.

Cette fonction assure de disposer de la puissance maximale en cas de freinage d'urgence.

Lors d'une forte décélération, les feux de stop clignotent afin d'avertir les véhicules qui suivent.

Les feux de stop arrêtent de clignoter dès que la décélération redevient normale.

Système "ESC"

C'est un système de stabilisation qui réduit les risques de dérapage et de renversement.

"ESC" : contrôle de trajectoire

Si le système détecte un risque de dérapage (sous-virage ou sur-virage), l'accélération est réduite et les freins sont automatiquement appliqués sur les roues permettant de garder le véhicule sur sa trajectoire.

Les ralentisseurs actifs sont automatiquement inhibés en phase ESC.

Le témoin (1) clignote durant la phase ESC.



"ESC" : antirenversement

Si le système détecte un risque de renversement, l'accélération est réduite. Si cette réduction est insuffisante, le système freine automatiquement le véhicule pour réduire sa vitesse.

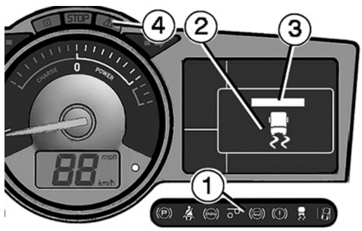
Le système ESC est conçu pour fonctionner sur des véhicules de types "tracteur" (auquel n'est attelée qu'une seule remorque), "porteur" et "porteur-remorqueur".

Utilisez le véhicule de la même façon qu'un véhicule sans ESC.
L'ESC réduit les risques de renversement et de dérapage. Cependant, un véhicule peut se renverser si la charge a un centre de gravité très élevé, s'il heurte une bordure à haute vitesse ou en cas de conduite inadaptée.
Le véhicule peut également déraper sur des routes verglacées en dépit du fait qu'il est équipé de l'ESC.

Alerte système "ESC" défaillant

En cas de détection par le système d'un défaut ESC :

- le témoin (1) s'éclaire en continu ;
- le témoin (2) et le texte associé (3) apparaissent sur l'afficheur multifonctions ;
- le témoin **"Service"** (4) s'éclaire.



Rejoignez le point de services RENAULT TRUCKS le plus proche.

N'UTILISEZ PAS UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DE L'ESC SUR UNE PISTE AUX VIRAGES À BORDS TRÈS RELEVÉS (TYPE CIRCUIT DE TEST).

UTILISER LE VÉHICULE SUR UNE ROUTE À BORDS RELEVÉS PEUT CONDUIRE À DES INTERVENTIONS DANGEREUSES DE L'ESC. SI LE VÉHICULE DOIT ÊTRE UTILISÉ SUR CE TYPE DE ROUTE, CONSULTEZ UN POINT DE SERVICES RENAULT TRUCKS POUR INHIBER LA FONCTION ESC.

Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique.
Cependant, elle ne repousse pas les limites du véhicule.
Elle ne doit pas inciter à rouler plus vite. Elle ne peut donc en aucun cas remplacer la vigilance ni la responsabilité du conducteur lors des manoeuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux évènements soudains qui peuvent survenir durant la conduite).

Défauts système "EBS"

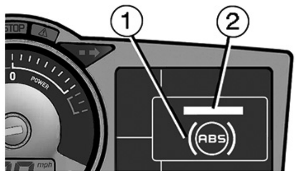
En cas de détection par le système d'une perte mineure de performances de freinage :

- le témoin (1) s'allume en jaune ;
- le témoin (2) et un message associé (3) apparaissent sur l'afficheur multifonctions ;
- le témoin **"Service"** (4) s'allume.



Faites vérifier l'état du système de freinage du porteur par un point de services RENAULT TRUCKS (passage au banc de freinométrie).

Si le défaut mineur de freinage occasionne une perte de la fonction "ABS", le témoin (1) et un message associé (2) apparaissent sur l'afficheur multifonctions.



Le véhicule retrouve son freinage classique.



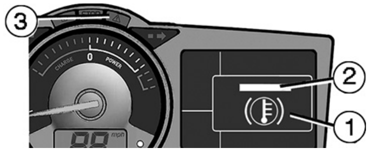
En cas de détection par le système d'une perte majeure de performances de freinage :

- le témoin (1) s'allume en rouge ;
- le témoin (2) et le message associé (3) apparaissent sur l'afficheur multifonctions ;
- le témoin **"STOP"** (4) s'allume.

Arrêtez impérativement le véhicule et prenez contact avec le point de services RENAULT TRUCKS le plus proche.

En cas de défaillance du mode de contrôle électronique, le système EBS bascule en mode de secours pneumatique et un écart de sensation peut être ressenti à l'appui sur la pédale de frein. La puissance maximale de freinage est toujours disponible lors d'un appui complet sur la pédale.

Alerte température des freins



En cas de température trop élevée des freins, le témoin (1) et le texte (2) apparaissent sur l'afficheur multifonctions. Ils sont associés au témoin **"Information"** (3).

Un écart de sensation peut être ressenti à l'appui sur la pédale de frein.

Il est alors nécessaire d'adapter sa vitesse et sa conduite. Utilisez le(s) ralentisseur(s).

Alerte d'usure des plaquettes de freins



En cas de détection par le système d'une usure trop importante des plaquettes de freins :

- le témoin (1) s'allume ;
- le témoin (2) et le message associé (3) apparaissent sur l'afficheur multifonctions ;
- le témoin **"Service"** (4) s'allume.

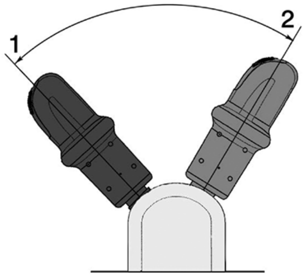
Rejoignez le point de services RENAULT TRUCKS le plus proche.

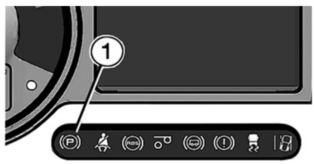
Frein de stationnement

Pour raisons de sécurité, assurez vous que le frein de parking soit correctement appliqué avant de quitter votre siège.

Quand vous stationnez le véhicule:

- Assurez-vous de la planéité et de la stabilité du sol sous le véhicule.
- Veillez à ce que le véhicule soit stationné correctement (pas de risque de perturber la circulation ou pas de risques pour la sécurité de la circulation, des personnes ou des installations environnantes, respect du code de la route).





Desserrage

Soulevez la douille de verrouillage et amenez le levier de la position (2) à la position (1). Le témoin (1) s'éteint.

Serrage

Soulevez la douille de verrouillage et amenez le levier de la position (1) à la position (2). Lâchez la douille de verrouillage et assurez-vous que le levier est verrouillé à la position (2). Le témoin (1) s'éclaire.

Le véhicule est immobilisé par le ou les essieu(x) arrière.

Démarrage en côte

Pour faciliter le démarrage en côte, vous pouvez utiliser le frein de stationnement jusqu'au point dur, sans le dépasser. Dès que le levier est relâché, celui-ci revient automatiquement à la position (1).

Si le témoin (1) reste éclairé lors du desserrage ; cela peut provenir d'un manque de pression d'air dans le circuit.

Une alerte sonore, un témoin (2) et un texte associé (3) apparaissant sur l'afficheur multifonctions préviennent le conducteur, à l'ouverture de la porte côté conducteur ou 5 secondes après la coupure du contact, que le frein de parc n'a pas été verrouillé.



Appuyez sur le levier et amenez-le de la position (2) à la position (3). Cette position libère le freinage de la remorque et l'ensemble du véhicule est immobilisé par le tracteur. Cette position permet de s'assurer que le tracteur seul peut maintenir l'ensemble du véhicule immobilisé.

Dès que le levier est relâché, celui-ci revient automatiquement à la position (2), c'est-à-dire en position stationnement.

Frein de secours

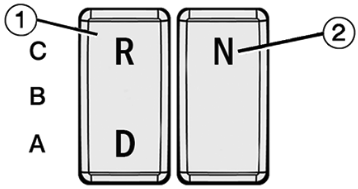
En cas de défaillance du freinage de service d'un essieu, l'autre essieu assure l'efficacité du freinage de secours.

Boîte de vitesses automatique

La boîte de vitesses automatique est équipée de deux vitesses avant et une marche arrière. La boîte de vitesses est contrôlée à l'aide des interrupteurs sur la planche de bord.

Sélecteur de vitesses

Le sélecteur de vitesses est composé des interrupteurs (1) et (2).



Mode **D** (conduite) : la boîte de vitesses engage le rapport de marche avant avec un changement de vitesses automatique.

Mode **R** (marche arrière) : la boîte de vitesses engage le rapport de marche arrière.

Mode **N** (point mort) : la boîte de vitesses passe au point mort, aucune vitesse n'est engagée.

Démarrage du véhicule

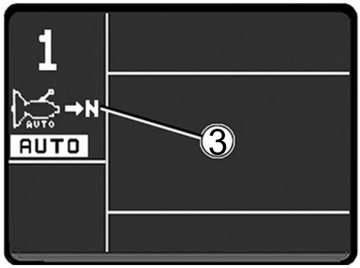
Avant de démarrer, assurez-vous que le cordon de charge soit débranché.

- Mettez le contact, le système de propulsion est démarré,
- appuyez sur la pédale de frein et desserrez le frein de stationnement,
- mettez l'interrupteur (1) en mode "**D**" position "A",
- attendez 3 secondes, puis relâchez la pédale de frein et appuyez sur la pédale d'accélérateur, le véhicule avance.

Marche arrière

- Appuyez sur la pédale de frein et desserrez le frein de stationnement,
- mettez l'interrupteur (1) en mode "**R**" position "C",
- attendez 3 secondes, puis relâchez la pédale de frein et appuyez sur la pédale d'accélérateur, le véhicule recule.

Arrêt

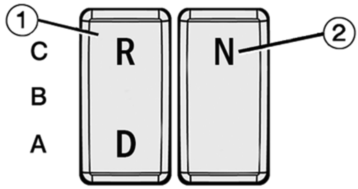


- Mettez l'interrupteur (2) en mode "N" position "C",
- activez le frein de stationnement avant de quitter le véhicule.

Lorsque vous ouvrez la porte pour quitter le véhicule alors que l'interrupteur est en position mode "D" ou lorsque le frein de stationnement n'est pas appliqué, un signal sonore retentit et un pictograme (3) s'affiche vous invitant à ramener l'interrupteur en la position mode "N".

La boîte de vitesses ne possède pas de position "Parking". Lorsque vous sortez de votre véhicule, appliquez toujours le frein de stationnement.

Arrêt prolongé du véhicule



La boîte de vitesses automatique n'est pas équipée d'un mode "Parking", pour cela :

- Activez le frein de stationnement pour immobiliser le véhicule,
- mettez l'interrupteur (2) en mode "N" position "C" ,
- coupez le contact, le système de propulsion s'arrête.

Mode réduction de puissance

Lorsque l'état de charge est bas ou qu'un problème est détecté sur le groupe motopropulseur du véhicule, celui-ci passe automatiquement en mode de réduction de puissance.

Etat de charge faible

Lorsque l'état de charge est inférieur à 5%, le véhicule passe en mode de réduction de puissance. Cela indique que vous devez recharger immédiatement.

Les performances du véhicule seront considérablement réduites en mode réduction.

Problème de groupe motopropulseur

Lorsqu'un problème est détecté, la sortie du moteur électrique est réduite. Par exemple, lorsque les batteries de traction sont surchauffées ou en cas de dysfonctionnement de la boîte de vitesses.

Si le problème persiste, rejoignez un point de services RENAULT TRUCKS le plus proche.

Ralentisseur

L'utilisation du ralentisseur permet dans les descentes de maintenir une vitesse constante et ainsi soulager le frein de service et de conserver son efficacité maximale en cas de freinage d'urgence.

Les autres avantages de l'utilisation du ralentisseur sont de :

- réduire l'usure des garnitures de freins.
- réduire la surchauffe des freins de roue.
- récupérer de l'énergie pour recharger les batteries de traction.

N'utilisez pas le ralentisseur sur des surfaces glissantes. Le ralentisseur freine uniquement les roues motrices, ce qui augmente le risque de blocage et de dérapage des roues.

Vous pouvez activer le ralentisseur de deux manières :

- avec la commande de ralentisseur (mode manuel),
- ou coupler avec la pédale de frein (mode automatique).

Le couplage avec la pédale de frein fonctionne qu'avec le mode automatique.

Mode manuel



Une commande unique (1) située sous le volant active le ralentisseur.
Pour ralentir la vitesse du véhicule, relâchez la pédale d'accélération et manoeuvrez progressivement la commande (1).

Commande à 5 positions : sauf en cas d'absolue nécessité, n'amenez pas la commande (1) directement de la position 0 à la position 5.

En mode manuel, seul le frein de service est utilisé lorsque vous appuyez sur la pédale de frein et aucune énergie n'est récupérée.

Mode automatique

Le mode automatique est actif au démarrage du véhicule. L'utilisation du mode automatique, dès que vous avez démarré le système de propulsion, permet au moteur électrique d'agir comme un générateur et ainsi récupère de l'énergie au freinage. Cela augmente l'autonomie de fonctionnement du véhicule.

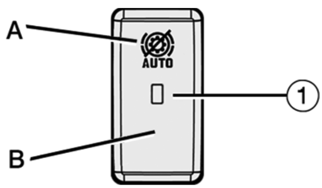
En mode automatique, le freinage est effectué par un couplage du ralentisseur et du frein de service lorsque vous appuyez sur la pédale de frein.

L'activation du mode automatique fonctionne lorsque vous :

- levez le pied de la pédale d'accélérateur pendant la conduite, le ralentisseur sera activé.
- freinez doucement ou enfoncez la pédale de frein sur une courte distance, seul le ralentisseur est utilisé.
- si avez besoin de plus de ralentissement et que vous enfoncez davantage la pédale de frein, le ralentisseur et le frein de service sont utilisés.

Le ralentisseur n'est pas disponible lorsque la charge des batteries de traction est supérieure à 95%.

Pour désactiver le mode automatique, mettez sur l'interrupteur (1) du ralentisseur en position "A". Le témoin de l'interrupteur s'allume.



Évolution en terrain difficile

La vitesse d'évolution en terrain difficile doit être lente, de façon à bien analyser le relief à venir. Le confort en cabine ne doit pas faire oublier que se sont des masses de 12 ou 14 tonnes qui évoluent sur un terrain très difficile.

Système antipatinage de roues "ASR"

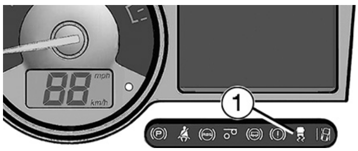
Au démarrage ou au cours d'une accélération, ce dispositif empêche le patinage des roues quel que soit l'état de la chaussée.

Cette fonction s'effectue :

- en cas de patinage d'une roue, freinage de cette roue pour amener sa vitesse à celle de la roue opposée ;
- en cas de patinage des deux roues, limitation du régime moteur puis freinage de la roue qui continue à patiner pour amener sa vitesse à celle de la roue opposée.

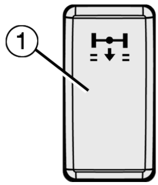
Sur la route

En cours de fonctionnement de l'ASR, le témoin (1) clignote.

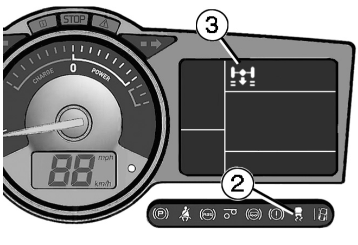


Mode "ASR" off-road

Appuyez sur l'interrupteur (1), le témoin (2) s'éclaire et le témoin (3) apparaît sur l'afficheur multifonction.

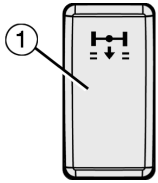


Dans ce mode, l'ASR autorise un patinage plus fort des roues motrices qui peut améliorer la motricité dans certaines situations (terrain meuble, boueux, ...). Il est déconseillé de l'activer sur route.



Désactivation de la fonction

Appuyez pendant plus de 5 seconde(s) sur l'interrupteur (1). Le témoin (2) s'éclaire et le témoin (3) apparaît sur l'afficheur multifonction.



La désactivation de l'ASR doit se faire hors route en terrain difficile lorsque le mode off-road s'avère insuffisant.

Sortie du mode off-road ou réactivation de la fonction

- A la coupure de la clé.
- En appuyant sur l'interrupteur (1).

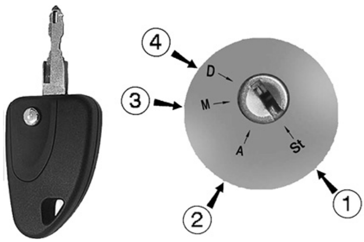
Les systèmes "DTC" (contrôle de trajectoire) et "ESC" (anti-renversement) restent actifs même après la désactivation du système "ASR" ou son passage en mode off-road. Le contrôle de trajectoire est cependant élargi pour autoriser une dérive plus importante du véhicule avant l'intervention du système "ESC".

Arrêt du système de propulsion

Lors d'un arrêt ou d'un arrêt prolongé du véhicule, vérifiez l'état de charge des batteries de traction afin d'avoir une capacité de batteries suffisantes pour le redémarrage.
Reportez-vous au chapitre Recommandation lors du stationnement du véhicule

Pour arrêter le système de propulsion :

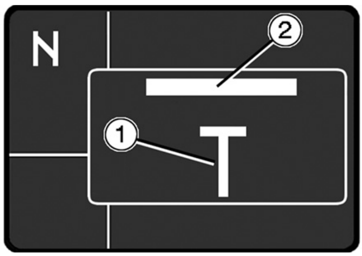
- assurez-vous que le véhicule est à l'arrêt,
- activez le frein de stationnement,
- mettez l'interrupteur en mode "N" position neutre,
- tournez la clé de contact en position (1) (Stop).



Chronotachygraphe

Si le tiroir de l'imprimante du chronotachygraphe reste ouvert à la coupure du contact, un signal sonore retentit et le témoin (1) ainsi que son message associé (2) apparaissent sur l'afficheur multifonction.

Refermez le tiroir de l'imprimante du chronotachygraphe.



Lors d'un arrêt prolongé (supérieur à 10 jours), coupez le circuit par le fusible (F68 - F98) afin d'éviter la décharge des batteries d'accumulateurs par le chronotachygraphe.

Suspensions pneumatiques

Suspension pneumatique électronique

C'est une suspension pneumatique commandée et pilotée par un système électronique. En complément des avantages d'une suspension pneumatique classique elle apporte les points positifs suivants :

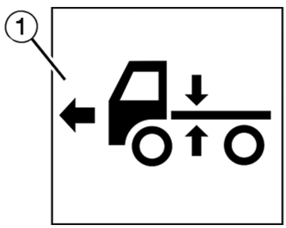
- optimisation des services à quai et mise en mémoire du dernier niveau (même après coupure du courant),
- correction automatique de niveau parallèle à l'axe du véhicule (même en cas de charge mal répartie),
- pilotage des fonctions par un boitier de télécommande,
- réduction du nombre de canalisations pneumatiques,
- rapidité de régulation de niveau et faible consommation d'air,
- sécurités intégrées (alarme, procédures dégradées),
- programmation du système en fonction du véhicule et des différentes législations,
- au-dessus de 10 km/h, retour du châssis au niveau normal.

Fonctionnement

- Mode automatique
  Le système ajuste toujours la suspension au niveau normal défini par programmation.
- Mode manuel
  Programmé, le fonctionnement en mode manuel n'est possible qu'en dessous de 10 km/h.
  Le mode manuel permet de positionner la hauteur du châssis au niveau voulu.
  Le retour en mode automatique s'effectue en actionnant la touche (niveau normal) du boîtier de télécommande ou quand la vitesse est au-dessus de 10 km/h.

Témoin d'information (1)

- Il s'affiche dès que le niveau du véhicule est différent du niveau normal.

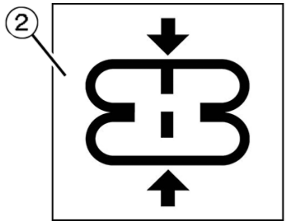


Sur la route

le témoin (1) ainsi que le message "PAS EN POSITION DE ROULAGE" apparaissent sur l'afficheur multifonction indiquant une anomalie de la suspension.

Témoin d'alerte (2)

- Il s'affiche ainsi que le message **"COUPER LE CONTACT"** et le témoin **"SERVICE"** dès qu'un défaut est identifié. Automatiquement, la fonction sécurité du boîtier électronique neutralise partiellement ou totalement le système de commande.



A l'arrêt

L'affichage du témoin (2) indique une anomalie de la suspension. Effectuez un test (reportez-vous au chapitre **Opération test**).

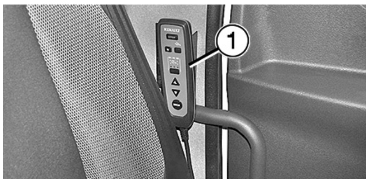
A la remise en route

Au démarrage du véhicule, la hauteur de suspension n'est prise en compte qu'au desserrage du frein de stationnement.

Boîtier de télécommande

Pour un équipement de suspension, correspond un type de boîtier.

Emplacement du boîtier de télécommande (1) dans la cabine.



Véhicule avec suspension intégrale

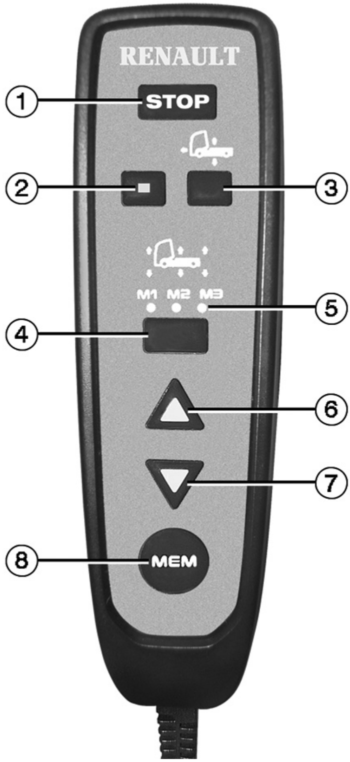
La télécommande permet de monter et baisser les suspensions avant et/ou arrière et de revenir au niveau route.

La télécommande est fonctionnelle si :

- le contact est mis ;
- la pression d'air est supérieure à 8 bars ;
- la vitesse est inférieure à 10 km/h.

Commandes présentes :

- (1) Commande "STOP".
- (2) Commande "standby".
- (3) Commande "retour à la hauteur de roulage".
- (4) Commande de sélection : "pont et essieu(x)" / "hauteurs mémorisées"
- (5) Témoins de sélection des mémorisations des hauteurs.
- (6) Commande "monte".
- (7) Commande "baisse".
- (8) Commande "mémorisation" / "rappel de mémoire".



Utilisation du boîtier de télécommande

Activez les boîtiers électroniques ou l'interrupteur général.

Mettez le contact (si la pression d'air est insuffisante, démarrez le moteur).

Réglage de la hauteur de suspension

A l'aide de la commande (4), sélectionnez :

- la suspension avant,
- la suspension arrière,
- les suspensions avant et arrière.

Sans agissement sur la commande de sélection (4), toute action sur les commandes "monte" (6) et "baisse" (7) agit simultanément sur les suspensions avant et arrière.

Fonction "monte"

Pour monter la suspension, pressez la commande (6). Lorsque la suspension a atteint sa butée haute, le système ne prend plus en compte la commande (6).

Un appui long sur la commande (6) permet de monter la suspension en continu.

Fonction "baisse"

Pour baisser la suspension, pressez la commande (7). Lorsque la suspension a atteint sa butée basse, le système ne prend plus en compte la commande (7).

Un appui long sur la commande (7) permet de baisser la suspension en continu.

Mémorisation d'un niveau de quai

Pour mémoriser un niveau de quai, il faut avoir préalablement réglé ce niveau à l'aide des commandes (6) et (7).

Une fois la hauteur désirée atteinte, sélectionnez la mémoire désirée avec la commande (4), pressez la commande (8) pendant au moins 5 secondes, puis relâchez-la.

La hauteur désirée est mémorisée.

Pour rappeler cette hauteur, il suffit de sélectionner la mémoire correspondante avec la commande (4) puis de presser la commande (8) pendant au moins 2 secondes, mais moins de 5 secondes.

Retour à la hauteur de roulage

Pour rappeler la hauteur de roulage, pressez la commande (3).

Stop

La commande "stop" est utilisée pour interrompre l'opération lorsque la hauteur voulue est atteinte.

En cas de danger, il est possible de stopper immédiatement tout mouvement par une impulsion sur la commande (1).

Si la vitesse de déplacement est jugée trop rapide par le système électronique, celui-ci la limite en coupant le débit d'air.

Standby

Maintenez appuyée la commande (2) et coupez le contact. Pendant cette phase, le châssis peut changer de position.

La position de la suspension reste stabilisée pendant 1 heure(s). Il est aussi possible de modifier la hauteur de suspension par la commande monte/baisse (6) - (7). La fonction reste opérationnelle tant que la pression d'air dans les réservoirs est suffisante.

Mémorisation d'une hauteur de roulage différente de la hauteur usine

Pour mémoriser une nouvelle hauteur de roulage, pressez et maintenez la commande (2) tout au long de l'opération.

Pendant cette phase, le châssis revient automatiquement aux alentours du niveau de route usine.

Réglez la nouvelle hauteur à l'aide des commandes (6) et (7). Les valeurs maximale et minimale de réglage de la hauteur de roulage sont limitées par le système électronique. Quand ces limites sont atteintes, le système ne prend plus en compte les commandes (6) et (7).

Une fois la hauteur désirée atteinte, pressez la commande (8) pendant au moins 5 secondes, puis relâchez-la.

Relâchez ensuite la commande (2).

La hauteur désirée est mémorisée.

Pour vérifier la prise en compte du nouveau niveau, pressez la commande (3).

Rappel de la hauteur de roulage par défaut

Pressez simultanément les commandes (2) et (8) pendant au moins 2 secondes mais moins de 5 secondes.

Relâchez d'abord la commande (8) puis la commande (2).

La hauteur de roulage par défaut est rappelée.

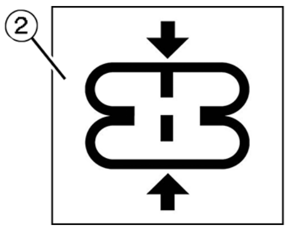
Opération test

Coupez et réenclenchez l'interrupteur général (10 secondes d'interruption).

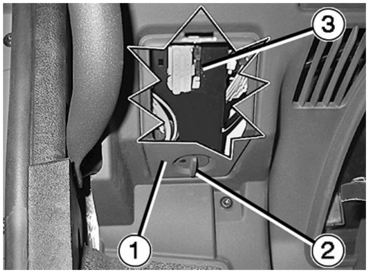
Si le témoin d'alerte (2) s'affiche à nouveau avec le message **"COUPER LE CONTACT"** et le témoin **"SERVICE"**, consultez le point de services RENAULT TRUCKS le plus proche.

Roulez à faible vitesse (20 km/h maximum) et redoublez de prudence en gardant vos distances.

Si le témoin d'alerte (2) s'éteint, le défaut mineur est supprimé. Néanmoins, consultez votre point de services RENAULT TRUCKS.



La recherche de pannes et la maintenance seront effectuées avec l'outil de contrôle RENAULT TRUCKS branché à la prise de diagnostic (3).



Déflecteur sur pavillon

Réglage

Le déflecteur sur pavillon doit être correctement réglé afin de réduire la résistance dans l'air.
Cela permet de réduire la consommation de carburant.

Le réglage du déflecteur doit être effectué dans un point de services Renault Trucks.

Véhicule équipé d'un groupe frigorifique :

En cas d'équipement de déflecteur sur pavillon, assurez-vous que le déflecteur ne perturbe pas le bon fonctionnement du groupe frigorifique (refroidissement limité du condenseur).

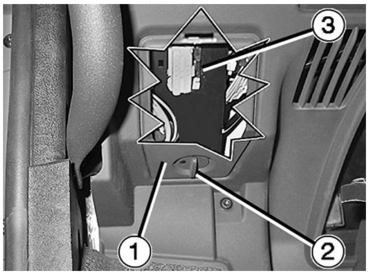
Prise de diagnostic et d'Infomax "OBD"

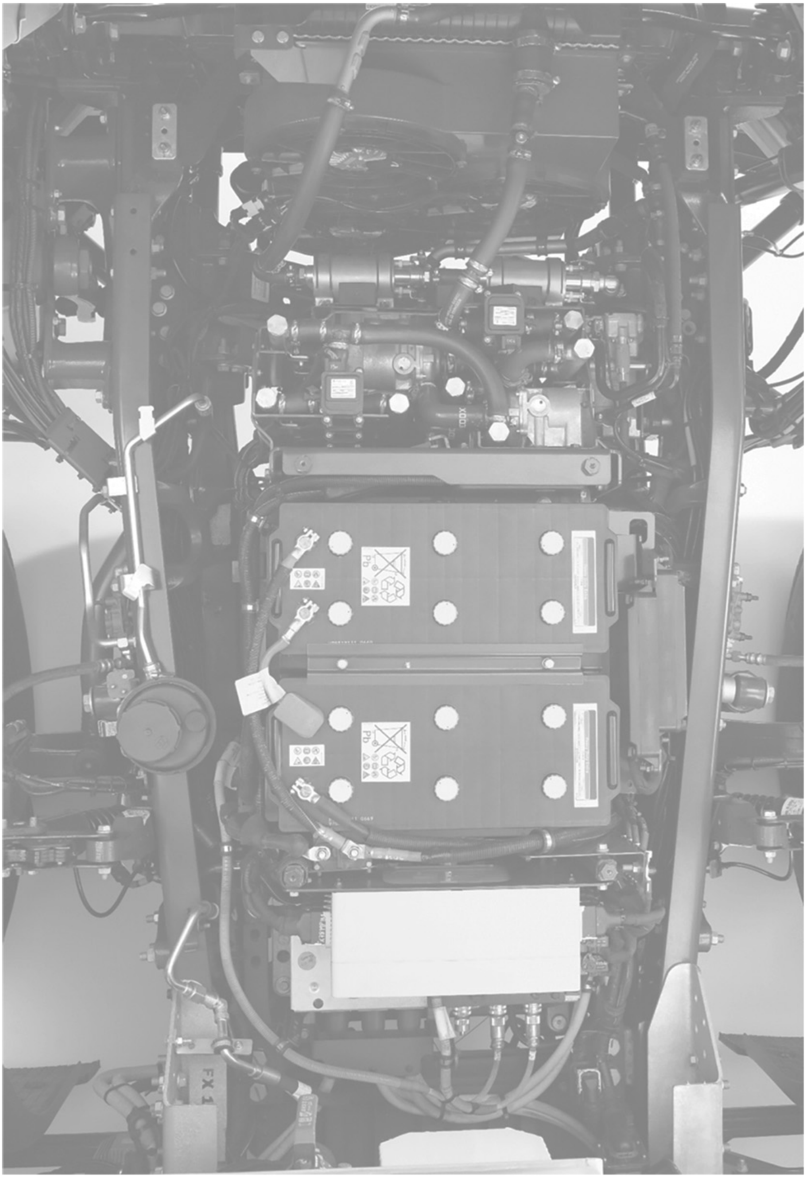
La prise de diagnostic "OBD" (3) est positionnée sous les interrupteurs, à gauche du tableau de bord.

Pour accéder à la prise de diagnostic "OBD" (3), ouvrez le couvercle (1) en tournant le verrou (2) de ¼ de tour.

Selon l'équipement de votre véhicule

La prise de diagnostic "OBD" (3) est également utilisée pour le branchement d'Infomax.

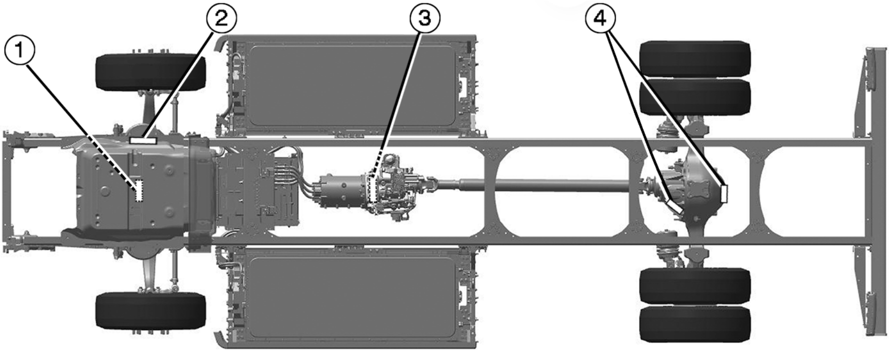




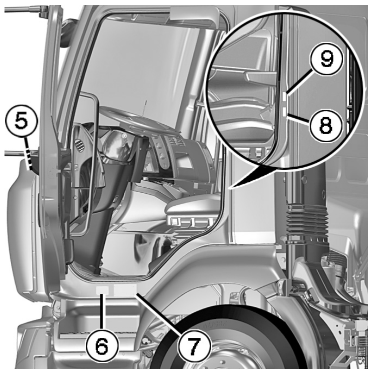
Maintenance et entretien

Identification du véhicule

Des plaques d'identifications sont fixées sur les organes principaux de votre véhicule.



- (1) - Essieu
- (2) - Châssis
- (3) - Groupe motopropuslseur (Moteur/Boîte de vitesses)
- (4) - Pont
- (5) - Etiquette référence CAM
    - Référence peinture
    - Numéro de fabrication
- (6) - Plaque de conformité
- (7) - Plaque constructeur
- (8) - Etiquette chronotachygraphe
- (9) - Etiquette limitation de vitesse



Entretien courant

Certains travaux simples de maintenance peuvent être effectués par le conducteur. Dans le cas d'une défaillance de lampe, cela peut même être impératif pour des raisons légale et de sécurité.

Votre véhicule est équipé d'un éclairage à diode électroluminescente (LED). La durée de vie de ce type de lampe devrait vous prévenir contre tous risques de non fonctionnement, toutefois, en cas de défaillance, rejoignez votre point de services Renault Trucks le plus proche.

Lampes

En cas de remplacement d'une lampe, remplacez-la toujours par une lampe de même puissance et de même type.

Selon l'équipement de votre véhicule

Tableau des lampes

Affectation	Puissance
Feux de position avant	5W
Feux de position latéraux	3W
Feux clignotants avant	21W
Feux clignotants latéraux	21W
Projecteurs de croisement halogènes	70W
Projecteurs de jour / Projecteurs de route	20 / 60W
Projecteurs antibrouillard	70W
Feux d'encombrement	5W
Eclairage emmarchement	5W
Plafonniers cabine	21W
Liseuse	10W
Projecteurs de travail (tracteur)	21W
Projecteurs de travail (tracteur)	70W

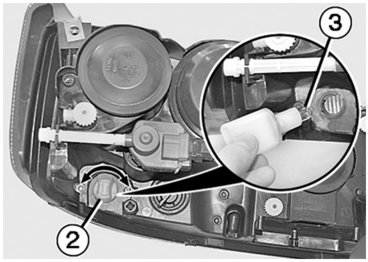
Echange de lampe

Pour accéder aux lampes, dévissez la vis (1) et basculez l'ensemble du bloc optique vers l'extérieur.

Feux de position avant

Tournez la douille (2) dans le sens antihoraire jusqu'à la butée, puis retirez-la.

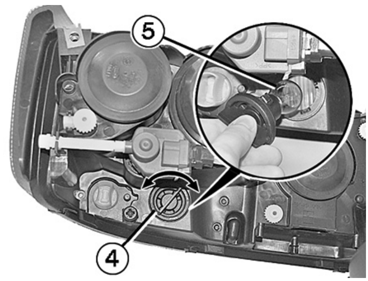
Remplacez la lampe (3).



Feux clignotants avant

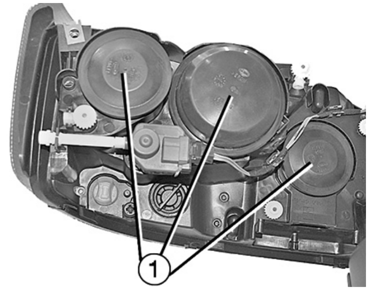
Tournez la douille (4) dans le sens antihoraire jusqu'à la butée, puis retirez-la.

Remplacez la lampe (5).



Projecteurs avant

Retirez les obturateurs en caoutchouc (1).

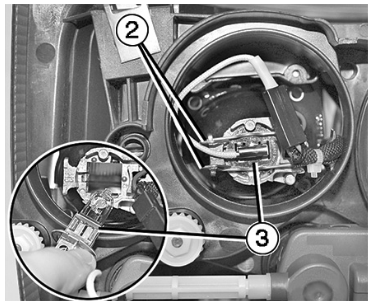


Lors d'un échange de lampe, remettez soigneusement l'obturateur afin d'assurer une étanchéité parfaite de l'optique.

Projecteurs antibrouillard

Décrochez les agrafes (2) de fixation de la lampe (3).

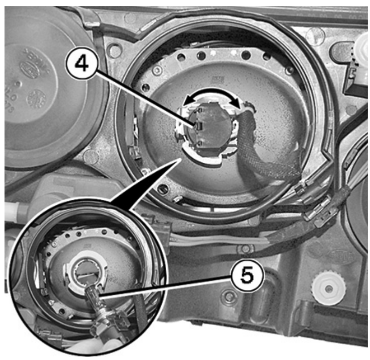
Débranchez le connecteur et remplacez la lampe (3).



Projecteurs de croisement

Tournez la douille (4) dans le sens antihoraire jusqu'à la butée, puis retirez-la.

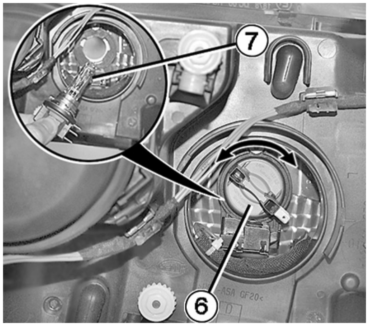
Remplacez la lampe (5).



Projecteurs de route et "DRL"

Tournez la douille (6) dans le sens antihoraire jusqu'à la butée, puis retirez-la.

Remplacez la lampe (7).



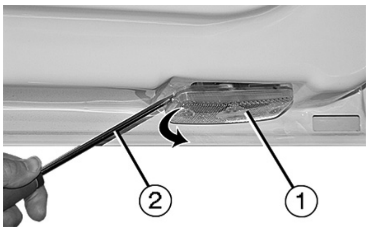
Lampes à halogène



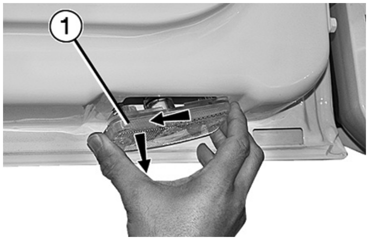
Pour le montage de ces lampes, il faut de préférence les tenir par leur embout métallique. Si vous devez les prendre par le côté en verre, utilisez un chiffon ou papier propre. La moindre trace de doigt ou de corps gras risque, lors de l'éclairage, de rendre la lampe inutilisable. Avant le montage, si vous n'êtes pas sûr de la propreté de la lampe, vous pouvez la nettoyer à l'alcool. Avant la dépose d'une lampe, si celle-ci était éclairée, attendez quelques minutes qu'elle refroidisse suffisamment, sinon il y a risque de brûlures graves.

Eclairage de courtoisie (emmarchement)

Déclipsez le feu (1) à l'aide d'un tournevis plat (2).



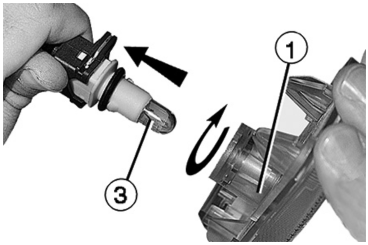
Retirez le feu (1) de la portière.



Tournez la douille dans le sens antihoraire jusqu'en butée, puis retirez-la du feu (1).

Remplacez la lampe (3).

Reclipsez le feu (1).

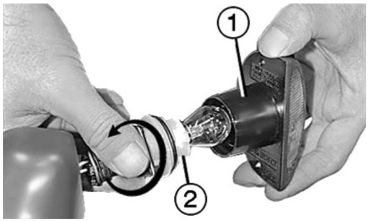


Remplacement de lampe sur feux clignotants latéraux

Dévissez les vis de fixation et dégagez le feu (1).

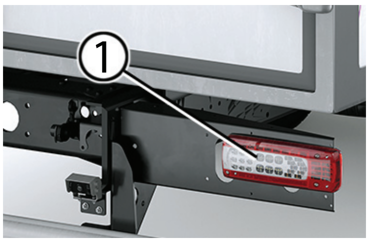
Tournez d'un quart de tour l'ensemble connecteur / porte-lampe (2) et sortez la lampe.

Remplacez la lampe et remontez dans l'ordre inverse du démontage.



Feux arrière à LED

En cas d'anomalie sur le feux arrière (1) à LED, rejoignez un point de services RENAULT TRUCKS.



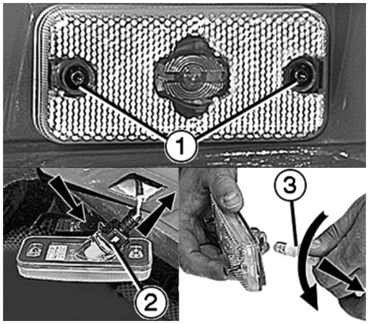
Echange de lampe sur feux latéraux

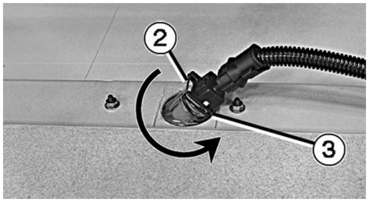
Déposez les vis de fixation (1) et dégagez le feu.

Déclipsez le connecteur (2).

Tournez d'un quart de tour et sortez le porte-lampe (3).

Remplacez la lampe et remontez dans l'ordre inverse du démontage.

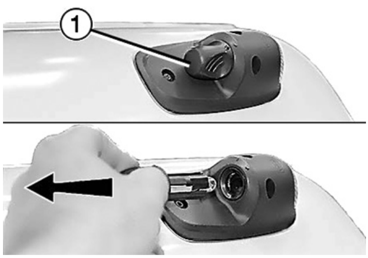




Echange de lampe(s) sur feux d'encombrement du pavillon

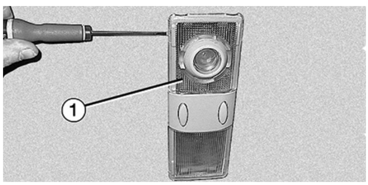
Tournez d'un quart de tour et sortez le porte-lampe (1).

Remplacez la lampe et remontez dans l'ordre inverse du démontage.



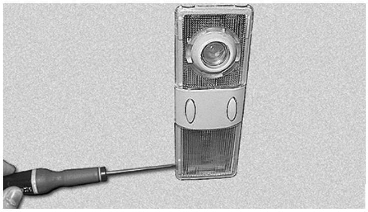
Echange de lampe sur liseuse

Déclipsez la verrine (1) à l'aide d'un tournevis plat pour accéder à la lampe.



Echange de lampe sur plafonniers

Déclipsez la verrine concernée à l'aide d'un tournevis plat pour accéder à la lampe.



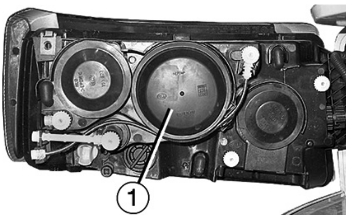
Utilisation des feux de croisement selon le code de la route en vigueur

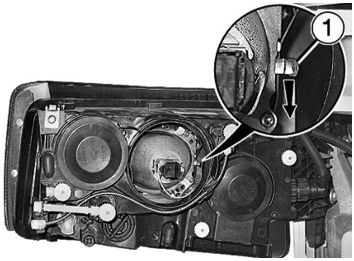
Lorsque vous circulez dans un pays où l'on roule du côté opposé de la chaussée par rapport à votre pays, vos feux de croisement asymétriques éblouissent les conducteurs venant en sens inverse.

Afin d'éviter cela, le projecteur est équipé d'un système permettant de modifier le faisceau émis.

Pour accéder aux réglages, dévissez la vis (1) et tirez sur le bloc optique.

Retirez l'obturateur (1).



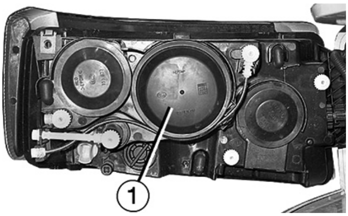


Manoeuvrez le levier (1) afin de modifier le faisceau émis.

Lors d'une intervention sur un projecteur venant de fonctionner, il y a un risque important de brûlure.

Utilisez un moyen de protection adapté.

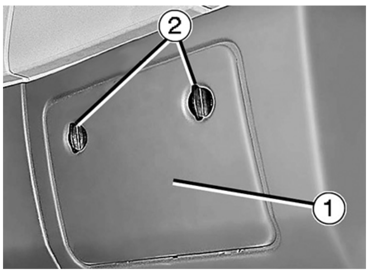
Ne pas oublier de remettre le levier (1) sur sa position d'origine lorsque vous sortez du pays.



Lors de toute intervention sur le projecteur nécessitant la dépose de l'obturateur (1), remettez-le soigneusement en place afin d'assurer une étanchéité parfaite du bloc optique.

Il est strictement interdit de coller du ruban adhésif sur le projecteur sous peine d'une détérioration rapide de celui-ci sous l'effet de la chaleur.

Fusibles



Pour accéder aux fusibles :

- Tournez les deux verrous (2) d'¼ de tour.
- Déposez le couvercle (1).

Après intervention, reposez le couvercle (1) et tournez les verrous (2) d'¼ de tour.

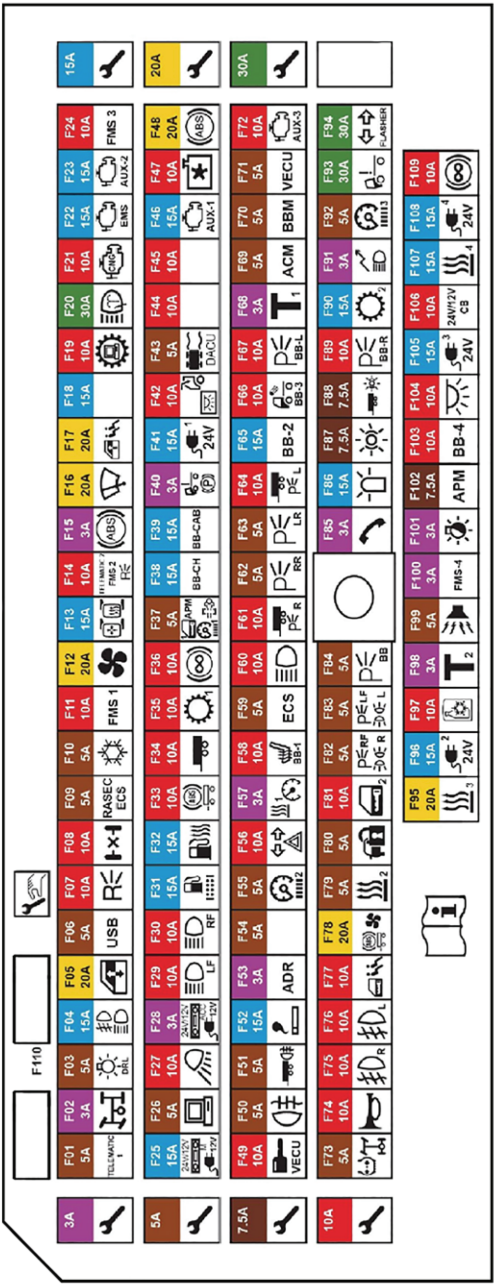
Remplacez les fusibles à l'aide de la pince (3).



Remplacez toujours un fusible par un autre fusible de même calibre.

Selon l'équipement de votre véhicule

Tableau des fusibles sur le boîtier de distribution électrique



20DJ012698

<table>
<tr><th>Affectation</th><th>(F) Repères</th><th>Ampèrag e</th></tr>
<tr><td>Télématique</td><td>F01</td><td>5</td></tr>
<tr><td>Prise de mouvement</td><td>F02</td><td>3</td></tr>
<tr><td>Feux de jour (DRL)</td><td>F03</td><td>5</td></tr>
<tr><td>Projecteurs antibrouillard</td><td>F04</td><td>15</td></tr>
<tr><td>Projecteurs longue portée</td><td>F04</td><td>15</td></tr>
<tr><td>Moteurs lève–vitres avant</td><td>F05</td><td>20</td></tr>
<tr><td>Non utilisé</td><td>F06</td><td>20</td></tr>
<tr><td>Feu(x) de recul</td><td>F07</td><td>10</td></tr>
<tr><td>Blocage différentiel</td><td>F08</td><td>10</td></tr>
<tr><td>Calculateur suspension</td><td>F09</td><td>5</td></tr>
<tr><td>Calculateur essieu directeur piloté</td><td>F09</td><td>5</td></tr>
<tr><td>Climatisation</td><td>F10</td><td>5</td></tr>
<tr><td>Gestion embarquée</td><td>F11</td><td>10</td></tr>
<tr><td>Non utilisé</td><td>F12</td><td>20</td></tr>
<tr><td>Rétroviseurs dégivrants orientables</td><td>F13</td><td>15</td></tr>
<tr><td>Télématique</td><td rowspan="4">F14</td><td rowspan="4">10</td></tr>
<tr><td>Gestion embarquée</td></tr>
<tr><td>Feu(x) de recul</td></tr>
<tr><td>Bruiteur de marche arrière</td></tr>
<tr><td>Calculateur "EBS"</td><td>F15</td><td>3</td></tr>
<tr><td>Moteur essuie–vitre(s)</td><td>F16</td><td>20</td></tr>
<tr><td>Non utilisé</td><td rowspan="2">F17</td><td rowspan="2">20</td></tr>
<tr><td>Moteurs lève-vitres arrière (cabine 4 portes)</td></tr>
<tr><td>Non utilisé</td><td>F18</td><td>15</td></tr>
</table>

Affectation	(F) Repères	Ampèrag e
Prise diagnostic boîte de vitesses automatique	F19	10
Pompe lave-phares	F20	30
Non utilisé	F21	10
Calculateur de gestion moteur	F22	15
Non utilisé	F23	15
Gestion embarquée	F24	10
Autoradio	F25	15
Prise 12V		
Dévolteur 24V / 12V en planche de bord		
Prise de diagnostic (OBD)	F26	5
Projecteur de travail	F27	10
Autoradio	F28	3
Accessoires		
Prise 12V		
Dévolteur 24V / 12V en planche de bord		
Télématique		
Projecteur de route gauche	F29	10
Projecteur de route droit	F30	10
Réchauffeur du préfiltre à combustible	F31	15
Réchauffeur de combustible	F32	20
Prise "ABS / EBS" remorque	F33	10
Prise remorque	F34	10
Boîte de vitesses	F35	10
Ralentisseur	F36	10

Affectation	(F) Repères	Ampèrage
Transpondeur	F37	5
Afficheur		
Gestion d'air centralisée (servitudes, service,...)		
Alarme		
Fermeture centralisée		
Non utilisé		
Prédispositions client en châssis	F38	15
Prédispositions client en cabine	F39	15
Basculement cabine	F40	3
Information carrossier (frein de stationnement enclenché)		
Prise 24V en desserte	F41	15
Toit ouvrant	F42	10
Calculateur d'aide à la conduite "DACU"	F43	5
Non utilisé	F44	10
Non utilisé	F45	10
Non utilisé	F46	15
Non utilisé		
Ventilateur moteur	F47	10
Calculateur "EBS"	F48	20
Contacteur à clé	F49	10
Transpondeur		
Calculateur contrôle véhicule "VECU"		
Feu(x) de brouillard	F50	5
Feu(x) de brouillard remorque	F51	5

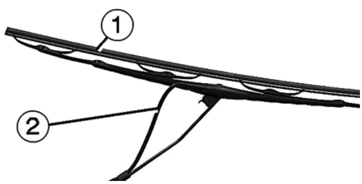
Affectation	(F) Repères	Ampèrag e
Allume-cigare	F52	15
Alimentation ADR (alternateur et interrupteur général)	F53	3
Non utilisé	F54	5
Afficheur	F55	5
Centrale clignotante	F56	10
Commande signal de détresse		
Horamètre	F57	3
Chauffage autonome		
Siège chauffant	F58	10
Avertisseur de ceinture de sécurité non verrouillée		
Prédisposition carrossier (moteur tournant)		
Calculateur suspension	F59	5
Feux de route supplémentaires	F60	10
Feux de position droit remorque	F61	10
Feux de position arrière droit	F62	5
Feux de position arrière gauche	F63	5
Feux de position gauche remorque	F64	10
Prédispositions client	F65	15
Prédispositions carrossier (éclairage fourgon, commande machine)	F66	10
Prédisposition carrossier (veilleuses gauche)	F67	10
Chronotachygraphe	F68	3
Non utilisé	F69	5
Alimentation boîtier carrossier (BBM)	F70	5
Calculateur contrôle véhicule "VECU"	F71	5

Affectation	(F) Repères	Ampèrage
Préchauffage moteur	F72	10
Contrôle de pression des pneumatiques	F73	5
Calculateur essieu directeur piloté		
Avertisseur sonore	F74	10
Projecteur antibrouillard droit	F75	10
Projecteur antibrouillard gauche	F76	10
Non utilisé	F77	10
Verrouillage centralisé des portes arrière (cabine 4 portes)		
Prise "ABS / EBS" remorque	F78	20
Aérotherme (ventilation)		
Commande du chauffage autonome	F79	5
Fermeture centralisée	F80	5
Verrouillage centralisé des portes	F81	10
Feux de position avant droit	F82	5
Feux de position avant gauche	F83	5
Prédisposition carrossier (veilleuses)	F84	5
Téléphone	F85	3
Gyrophares	F86	15
Feux de stop	F87	7.5
Feux de stop remorque	F88	7.5
Prédisposition carrossier (veilleuses droite)	F89	10
Calculateur boîte de vitesses	F90	15
Commande d'éclairage des feux	F91	3
Afficheur	F92	5

Affectation	(F) Repères	Ampèrag e
Basculement cabine	F93	30
Centrale clignotante	F94	30
Chauffage autonome	F95	20
Prises 24V	F96	15
Dévolteur 24V / 12V		
Réfrigérateur	F97	10
Chronotachygraphe (ADR)	F98	3
Alarme	F99	5
Gestion embarquée	F100	3
Rhéostat d'éclairage "planche de bord"	F101	3
Gestion d'air centralisée (APM)	F102	7.5
Prédispositions cabine	F103	10
Eclairage cabine	F104	10
Prise 24V en desserte	F105	15
Dévolteur 24V / 12V en desserte	F106	10
Prédisposition CB		
Chauffage autonome	F107	15
Prise 24V en planche de bord	F108	15
Ralentisseur hydraulique	F109	10

Balais d'essuie-vitre avant

Remplacement d'un balai d'essuie-vitre



Soulevez le bras d'essuie-vitre.

Retirez le tuyau de lave-vitre (2).

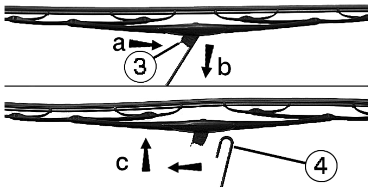
Basculez le balai (1) jusqu'à l'horizontale.

a - Appuyez sur la languette (2).

b - Tirez le balai (1).

c - Dégagez le crochet (3).

Pour le montage, procédez dans le sens inverse du démontage et assurez-vous du verrouillage de la languette (2).



Garantie

Les consignes de maintenance contiennent les informations concernant les interventions préventives que le conducteur doit effectuer pour conserver un véhicule fiable et sûr.

L'entretien décrit dans ces consignes ne couvre toutefois pas tout.

De nombreux points sont inclus dans les prestations assurées par les points de services RENAULT TRUCKS.

Lors de l'achat du véhicule, un programme d'entretien est établi. Ce programme est basé notamment sur le type et l'utilisation du véhicule pour la mission de transport, les conditions de conduite, les qualités d'huile, ainsi que son environnement et la règlementation en vigueur dans chaque pays.

Tous ces facteurs sont uniques pour chaque véhicule. De ce fait, nous vous conseillons de vous rapprocher du réseau RENAULT TRUCKS afin d'optimiser l'entretien.

Cet usage dépend de plusieurs critères dont le type de véhicule pour la mission de transport, l'utilisation du véhicule, son environnement, la réglementation, ce qui crée un usage spécifique pour chaque véhicule.

Si les conditions initiales nécessaires pour l'établissement du programme d'entretien sont modifiées, celui-ci doit être corrigé. Prenez contact avec votre point de services RENAULT TRUCKS.

L'entretien est la première garantie

Plus les conditions d'utilisation demandées au véhicule sont sévères, plus les fréquences de contrôle et d'entretien doivent être resserrées. Dans certains cas, il est nécessaire de tenir compte des heures de fonctionnement plutôt que du kilométrage. Le constructeur ne peut être tenu pour responsable des incidents consécutifs à des fautes de conduite ou à la non-observation des prescriptions contenues dans cette notice, notamment si le graissage s'effectue avec des lubrifiants n'ayant pas le niveau de performance requis.

Pour toutes les opérations de maintenance, consultez un point de services RENAULT TRUCKS.
Le respect de ces opérations conditionne l'application de la garantie qui couvre ce véhicule.

Pour en bénéficier, adressez-vous à un point de services RENAULT TRUCKS et présentez-lui le certificat de garantie qui vous a été remis lors de la livraison.

Graissage

Le constructeur définit le niveau de performance des lubrifiants nécessaires à la bonne marche des véhicules qu'il construit. Il définit également la périodicité des interventions de graissage.

Ces recommandations sont impératives

Leur respect milite en faveur de la longévité des matériels et conditionne l'exercice normal de la garantie qui est offerte.

Vidange des organes : opérez sur sol plat et horizontal, l'huile étant chaude pour en faciliter l'écoulement.

Au remontage des bouchons, changez les joints.

Vérification des niveaux d'huile (tout organe).

Le niveau doit être vérifié toujours dans les mêmes conditions (à vide ou en charge), sur sol plat horizontal et au moins 5 minutes après l'arrêt du véhicule.

Essais sur route du véhicule

Après la première maintenance, le concessionnaire devra s'assurer auprès de l'utilisateur que toutes les prescriptions de la notice d'utilisation ont été bien comprises.

Maintenance préventive

En plus des prestations assurées par les points de services RENAULT TRUCKS décrites dans le programme d'entretien, plusieurs opérations quotidiennes restent à votre charge.

Lubrifiants

RENAULT TRUCKS préconise l'emploi des lubrifiants **ECO 5** (utilisés en 1ère monte) pour obtenir des gains en termes d'économie de carburant.

Ces préconisations répondent aux exigences de RENAULT TRUCKS pour assurer la fiabilité attendue par ses clients.

Ces préconisations ne peuvent faire l'objet **"de compromis ou de négociation"** : elles sont liées à la définition technique des moteurs.

Le non-respect des préconisations du constructeur en terme d'intervalles de vidange ou l'utilisation de lubrifiants non appropriés a pour effet de réduire considérablement le coefficient de sécurité de fonctionnement des moteurs et peut engendrer, à terme, des incidents graves.

Si de tels incidents survenaient, RENAULT TRUCKS ne prendrait pas en charge les coûts de remise en état de ces moteurs, même pour les véhicules sous garantie.

Adaptez la viscosité de l'huile employée en fonction des conditions climatiques de la région où vous utilisez votre véhicule.

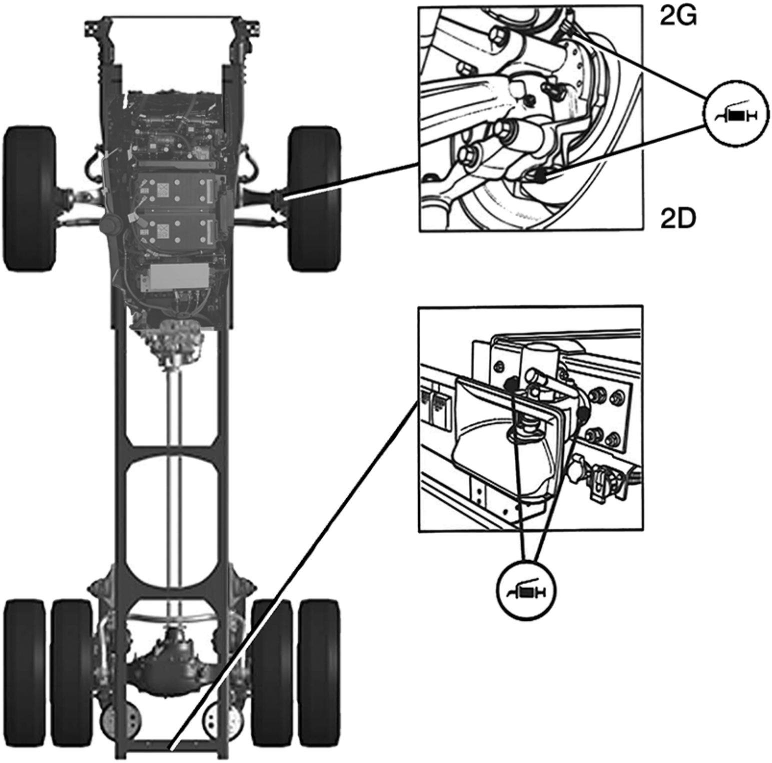
L'utilisation d'une huile de moindre qualité implique une fréquence plus rapprochée des vidanges. Votre point de services RENAULT TRUCKS est à votre disposition pour vous conseiller.

Nous préconisons Renault Trucks Oils.

Cartouche(s) de filtre d'huile moteur

Pour le bon fonctionnement et la longévité de votre moteur, n'utilisez que des filtres d'origine dont le seuil et la surface de filtration ont été étudiés par le constructeur.

Schéma(s) de graissage



Batteries d'accumulateurs

Caractéristiques - entretien

Les batteries d'accumulateurs du système 24V sont sans entretien et n'ont pas de bouchons sur le couvercle.

La charge des batteries d'accumulateurs du système 24 V est assurée par un convertisseur. Le convertisseur fait office d'alternateur, comme c'est le cas pour les véhicules diesel.

Le convertisseur convertit la tension de traction 600V en tension 24V, il délivre et régule la tension du courant à l'ensemble du réseau 24 V ainsi qu'aux batteries d'accumulateurs.

Dans des situations telles que le stationnement de longue durée, il est permis de débrancher les batteries 24 V. Pour débrancher les batteries 24 V, suivez attentivement les instructions.

L'électrolyte des batteries d'accumulateurs contient de l'acide sulfurique extrêmement corrosif.

Enlevez immédiatement toute projection d'électrolyte sur la peau. Lavez avec du savon et beaucoup d'eau.

En cas de projection d'électrolyte dans les yeux ou sur une partie sensible du corps, contactez un médecin.

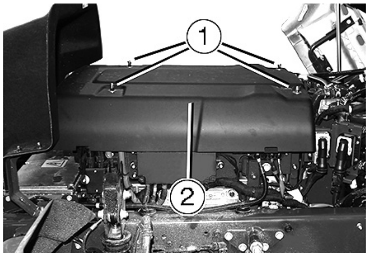
N'oubliez pas que les batteries d'accumulateurs dégagent un gaz détonnant très explosif. Un court-circuit, une flamme ou une étincelle à proximité d'une batterie peuvent provoquer une forte explosion avec des dommages corporels et matériels.

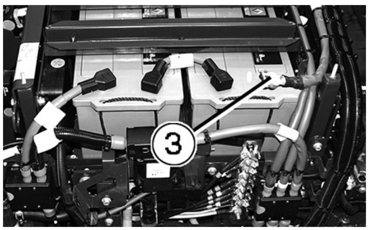
Débranchez les batteries d'accumulateurs 24V

Lors d’un stationnement sur une longue durée, il est recommandé de débrancher les batteries d'accumulateurs 24V.

Procédez dans l'ordre suivant :

- Désactivez l'alarme selon équipement.
- Ouvrez l'interrupteur sur châssis.
- Basculez la cabine selon les instructions.
- Desserrez les écrous papillon (1)
- Déposez le couvercle (2) des batteries d'accumulateurs 24V.
- Débranchez la cosse de la borne négative (3) et assurez-vous que la cosse ne risque pas d'être en contact avec un élément en métal.
- Reposez le couvercle (2) des batteries d'accumulateurs 24V.
- Revissez les écrous papillon (1)
- Ramenez la cabine en position route.

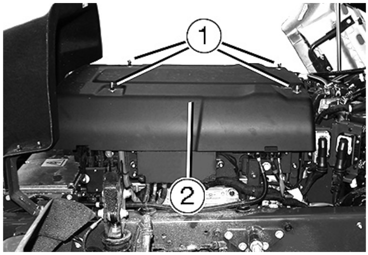




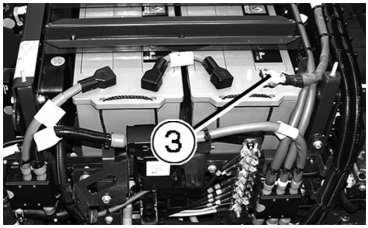
Assurez-vous que le véhicule n'est pas branché à une unité de charge avant de débrancher les batteries d'accumulateurs 24V.

Branchez les batteries d'accumulateurs 24V

Pour brancher les batteries d'accumulateurs 24V procéder dans l'ordre suivant :



- Basculez la cabine selon les instructions.
- Dévissez les écrous papillon (1).
- Déposez le couvercle (2) des batteries d'accumulateurs 24V.
- Branchez la cosse sur la borne négative (3) de la batterie d'accumulateurs.
- Reposez le couvercle (2) des batteries d'accumulateurs
- Revissez les écrous papillon (1).
- Ramenez la cabine en position route.
- Fermez l'interrupteur sur châssis.
- Activez l'alarme selon équipement.

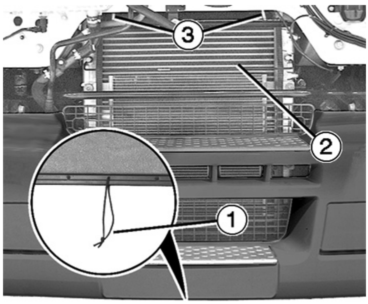


Posez la cosse sur la borne négative avec un certain mouvement pour éviter la formation d'un arc.

Moustiquaire de radiateur

Démontage

Tirez la ficelle (1) située sous le pare-chocs vers le bas puis légèrement vers vous pour libérer la moustiquaire (2) de son ancrage.



Nettoyage

A l'entrée du printemps et de l'été, nettoyez la moustiquaire par soufflage à l'air comprimé ou à l'eau chaude.

Evitez un jet haute pression.

Montage

Procédez à l'inverse du démontage.

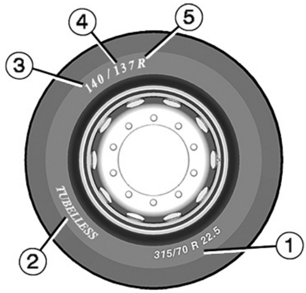
Assurez-vous de la fixation correcte de la moustiquaire.

Selon l'utilisation du véhicule

Contrôlez régulièrement le colmatage de la moustiquaire et du (des) radiateur(s).

Caractéristiques des pneumatiques

1. Dimension du pneumatique
2. "Tubeless" : sans chambre
3. Indice de charge : monte simple
4. Indice de charge : monte jumelée
5. Symbole de vitesse maxi du pneu



Indices de vitesse

Le tableau suivant peut être utilisé pour trouver le symbole de vitesse approprié pour les pneus de remplacement.

Vitesse véhicule	Symbole
≤ 80 km/h	F
80 - 90 km/h	G
90 - 100 km/h	J
100 - 110 km/h	K
110 - 120 km/h	L
120 - 130 km/h	M

Il est interdit de monter des pneumatiques ayant un indice de vitesse inférieur à celui des pneumatiques montés d'origine sur le véhicule ou celui préconisé par le constructeur. En revanche, il est tout à fait possible de monter des pneumatiques ayant un indice de vitesse supérieur.

Pour toute modification de type de pneumatique il est impératif de refaire le paramétrage du système de freinage. Adressez-vous à votre point de services RENAULT TRUCKS le plus proche.

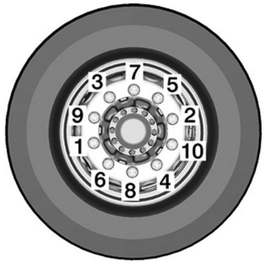
Faites étalonner le chronotachygraphe par un atelier agréé S.I.M.

Serrage des roues

Roues en alliage léger

Ordre de serrage

- Roues à jante disque



Couple(s) de serrage des écrous de roues :

$650^{\pm 75}$ N.m.

Utilisez une douille de 33 mm.

Couple de contrôle du serrage des roues : au minimum, $670^{\pm 30}$ Nm.

Vérifiez le serrage des écrous de fixation des roues après chaque remontage : après 20 à 30 km puis entre 150 et 250 km.

Effectuez un contrôle du serrage des écrous de fixation des roues tous les 6 mois, que les roues aient été démontées ou pas.

Si, au cours du contrôle, il s'avère qu'un écrou n'est pas serré au couple minimal de $670^{\pm 30}$ Nm, desserrez l'ensemble des écrous de fixation de la roue et resserrez-les au couple et à l'angle préconisés.

Ne pas respecter ces précautions élémentaires, c'est risquer le desserrage des écrous de fixation et les conséquences graves pouvant en résulter.

Indice de charge et pression des pneumatiques

Pour tout changement de monte de pneumatiques, assurez-vous que cette nouvelle monte a un indice de charge permettant de supporter la charge maximum sur l'essieu de votre véhicule.

Dimension de pneumatique	Indice de charge	Charge en Kg selon monte	
	Simple / Jumelée	Simple	Jumelée
315/80 R 22.5	156 / 150 158 / 156	8 000 8 500	13 400 16 000

Pressions de gonflage

Suivre les recommandations du fabricant de pneumatiques. *Si elles ne sont pas disponibles, utilisez temporairement les pressions suivantes données à titre indicatif. Pour les châssis destinés à recevoir un équipement susceptible de modifier les charges par essieu, référez-vous aux données du fabricant en fonction du type, de la marque et de l'usage. Respectez les indices charges/vitesses marqués sur le flanc des pneumatiques.*

Votre véhicule est équipé d'une monte de pneumatiques appropriée. Pour tout changement de monte assurez-vous auprès de votre point de services RENAULT TRUCKS que cette nouvelle monte est compatible avec votre véhicule.

Jantes équipées de valve protégée : *lors du démontage / montage d'un pneumatique, respectez les consignes du manufacturier. Attirez l'attention de l'opérateur.*

Dimension de pneumatique	Charge en Kg selon monte		Pression en Bar
	Simple	Jumelée	
315/80 R 22.5	6 700 7 140 7 570 8 000 7 500	11 860 12 640 13 400 - 13 400	7.0 7.5 8.0 8.5 8.0**

** : selon indice de charge et symbole de vitesse.

Conseils

Roues - Pneumatiques

Echange de roues

Précautions à prendre au moment du montage des roues sur le véhicule :

Avant montage

Nettoyez très soigneusement les jantes et les moyeux, notamment les parties devant être en contact (graisse, terre, boue, bavures métalliques, excès de peinture, etc...).

Au montage

Huilez légèrement les axes et les écrous (huile moteur). Serrez les écrous progressivement en utilisant obligatoirement l'outil livré avec le véhicule. Un bon serrage s'obtient en tirant sur le bras de levier de l'outil.

Un excès de serrage peut être nuisible. Pour ne pas augmenter le couple de serrage, n'utilisez pas d'artifices tels que : tubes, barre de rallonge, etc...

Après montage

Vérifier le serrage des écrous de fixation après chaque remontage : après 20 à 30 km puis entre 150 et 250 km.

Ne pas respecter ces précautions élémentaires, c'est risquer le desserrage et les conséquences graves pouvant en résulter.

Principales causes d'usure prématurée des pneumatiques

- la manière de conduire (freinage excessif, passage dans les trous, etc...),
- la surcharge du véhicule ou mauvaise répartition des charges,
- le sur-gonflage ou sous-gonflage (gonflez à la pression correspondant au poids par essieu),
- le mauvais jumelage (jumelez toujours des pneumatiques de même dimension, de même type et de même degré d'usure),
- le mauvais réglage de la géométrie du train avant.

Contrôle de la pression de gonflage

Fréquence

Les pressions des pneumatiques doivent être vérifiées après chaque plein de combustible ou tous les 14 jours.

Méthode

La vérification de la pression des pneumatiques doit toujours être effectuée sur des pneumatiques froids.

Il est impératif de ne jamais dégonfler des pneumatiques chauds.

Sécurité

Incidents en service.

Chaque fois qu'un choc se produit ou chaque fois que l'on ne peut s'arrêter rapidement à la suite d'une crevaison, il est indispensable de faire vérifier promptement le pneumatique par un spécialiste.

Le sur-gonflage ou sous-gonflage ont une incidence sur la consommation de combustible.

Roues en alliage léger

Instructions de mise en place des roues :

Pour faciliter l'enlèvement ultérieur de la roue, graissez la zone de centrage du moyeu avec une graisse sans cuivre "FREYLUBE, ROCOL. MG ou ESSO MOBY".

N'utilisez que des valves RENAULT TRUCKS nickelées ou chromées. Lors d'un échange de valve, graissez le trou de valve et le siège intérieur de la jante avec une graisse "FREYLUBE, ROCOL. MG ou ESSO MOBY".

Chaînes à neige

Dans certains pays, l'utilisation de chaînes à neige peut différer en raison des dispositions légales en vigueur. Respectez la législation en vigueur dans chaque pays.

Les chaînes à neige doivent être montées sur les roues motrices. Pour certains types de chaînes, la tension doit être revérifiée après avoir parcouru quelques dizaines de mètres.

Ne dépassez pas la vitesse maximale autorisée pour rouler avec des chaînes à neige.

Dès que la chaussée est dégagée, retirez les chaînes à neige pour éviter d'endommager les pneumatiques mais aussi pour retrouver un comportement au freinage et une tenue de route optimaux.

Si vous rencontrez des problèmes de motricité lorsque vous roulez avec des chaînes à neige, désactivez le système antipatinage de roues "ASR" ; reportez-vous au chapitre ***Conduite en terrain difficile****.*

Utilisez uniquement des chaînes à neige agréées et recommandées par RENAULT TRUCKS afin d'éviter d'endommager le véhicule. Adressez-vous à votre point de services RENAULT TRUCKS.

Lavage, généralités

Un nettoyage régulier contribue à préserver la valeur de votre véhicule. N'oubliez pas de laver plus souvent votre véhicule en conditions hivernales ou après avoir conduit dans un environnement sale.

Les eaux usées provenant du nettoyage du véhicule contiennent des produits chimiques et des polluants nocifs pour l'environnement. Il est recommandé d'utiliser des détergents respectueux de l'environnement et de nettoyer le véhicule dans une installation où les eaux usées sont collectées.

Lavage carrosserie

Pour prolonger le bon état de votre carrosserie et garder l'éclat de sa peinture, il est conseillé de laver régulièrement votre véhicule. Surtout en hiver quand le sel de voirie et l'humidité peuvent provoquer de la corrosion.
L'utilisation des brosses est déconseillée, surtout le premier mois d'utilisation du véhicule.
Evitez d'utiliser un jet de vapeur haute température.

Il existe dans le commerce des produits savonneux neutres qui n'altèrent pas la peinture.

Pour enlever les taches de graisse, utilisez de l'essence de nettoyage (pas de l'essence automobile).

Si les éléments en aluminium sont fortement souillés, nettoyez-les avec de l'eau additionnée d'un produit de lavage non alcalin, puis rincez à l'eau claire.

Arrêtez le véhicule et coupez l'interrupteur sur châssis avant le lavage du véhicule.

Avant de laver le véhicule, assurez-vous que les trappes de protection du support de charge soient fermées.

Ne projetez jamais directement de l'eau sur les batteries de traction ou autres composants du système de tension de traction. De même, ne projetez pas directement de l'eau sur les joints, les joints d'étanchéité ou les équipements électriques (tels que les câbles ou les connecteurs) dans le système 24 V.

Après le lavage, effectuez un graissage général du véhicule.

Face avant

Calandre levée, évitez toute projection d'eau sous pression.

Sur le châssis

Le châssis doit être lavé dès qu'il est sale.
Lors du lavage châssis, soyez particulièrement prudent avec le lavage haute pression.
Pour limiter tout risque d'incident, n'utilisez pas le lavage haute pression sur :

- les batteries de traction,
- les composants dans le système de tension de traction,
- les connecteurs ou les boîtiers électroniques et les appareils électriques,
- les reniflards des organes (la boîte de vitesses, le pont, etc...),
- les joints cardan universels,
- les étanchéités de coulisses,
- les axes d'articulations,
- les appareils pneumatique.

Nettoyeur haute pression

Les nettoyeurs haute pression peuvent causer des dégats sur votre véhicule. Faites toujours très attention lorsque vous les utilisez, surtout sur les jointures, plastiques, caoutchoucs, connectiques et peintures.

Soyez prudent avec le lavage haute pression des essieux, joints et autres pièces en mouvement ou l'eau et la saleté peuvent pénétrer.
Evitez d'éliminer la graisse lors du rinçage. Si cela devait se produire, effectuez un graissage des composants du véhicule.

Le support de charge doit être protégé d'une exposition directe aux jets d'eau.

Ne lavez pas le véhicule si des connecteurs électriques du système de tension de traction ne sont pas correctement connectés ou si le véhicule est démonté suite à une intervention.

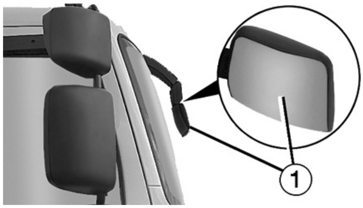
L'interdiction de l'utilisation du nettoyeur haute pression sur certains composants du véhicule est identifiée par un autocollant.



Limitez la pression du jet à 80 bars maximum. Pour les écrans insonorisants, limitez la température à 50°C et respectez une distance minimale de 100 mm.

Lavage automatique

Avant d'activer le lavage automatique, rabattez l'antéviseur sur le pare-brise et les rétroviseurs latéraux de sorte qu'ils ne soient pas endommagés.



Pour les rétroviseurs latéraux, faite pivoter le rétroviseur d'accostage (1) pour rabattre entièrement le bras des rétroviseurs (2).

Une fois le lavage fini, dépliez à nouveau l'antiviseur et les rétroviseurs latéraux.



Jantes en aluminium, entretien

Les jantes en aluminium sont souvent exposées à différents types de contaminants, tels que la saleté de la route, l'huile, l'asphalte, le goudron et la poussière de freinage. Un entretien régulier est nécessaire pour protéger les jantes de la décoloration, de l'oxydation

et de l'usure inutile. Une cire de protection est utilisée pour plus de protection, par exemple, lorsque vous conduisez sur route salée, dans la neige fondue ou près des côtes.

Nettoyez régulièrement les jantes en aluminium. Rincez d'abord avec de l'eau, de préférence en utilisant un nettoyeur haute pression. Utilisez une brosse pour nettoyer la jante. Pour les poussières les plus tenaces, utilisez un agent nettoyant conçu pour les jantes en aluminium. Puis, rincez à l'eau propre.

Nettoyage des projecteurs

Les projecteurs étant équipés d'une glace en plastique, utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si ce n'est pas suffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse.

Rincez avec un chiffon doux ou coton humide puis essuyez délicatement avec un chiffon doux sec.

Tout autre produit est à proscrire.

Nettoyage de l'habitacle

Pulvérisez ou passez un chiffon imbibé d'un produit nettoyant (eau savonneuse).

Tous produits à base d’alcool d'essence et trichloréthylène , est à proscrire, vous risqueriez d'endommager la garniture ainsi que les autres matériaux.

Talquez légèrement les joints des portes et des glaces ainsi que les coulisses.

Nettoyage de la planche de bord

Utilisez uniquement de l'eau savonneuse (tous les autres produits sont à proscrire).

Nettoyage des sièges

Eléments en plastique : utilisez de l'eau savonneuse.

Eléments en tissus : nettoyez avec un produit dégraissant (essence de térébenthine, détachant, etc.).

Eléments en cuir : pour assouplir le cuir et conserver son brillant, utilisez un chiffon humide. Pour d'autres produits, voir la boutique RENAULT TRUCKS.

Votre véhicule est équipé d'un volant en cuir, nous vous recommandons de préter attention à :

- Eviter le contact de matières agressives (solvant, gel hydro-alcoolique, béton, hydrocarbure, produits chimiques...).
- Eviter le contact avec de l'eau.

Le cuir est un matériel vivant. Prenez-en soin pour éviter les dégradations.

- Nettoyez régulièrement le volant avec un produit adapté.

- Nourrissez le cuir avec un produit pour l'entretien du cuir recommandé par la boutique RENAULT TRUCKS.
- Essuyez les surplus de produit avec un chiffon sec.

Tous les produits à base d'alcool, d'essence ou trichloréthylène, sont à proscrire, vous risqueriez d'endommager la garniture ainsi que les autres matériaux.

Cordon et support de charge

Nettoyage

Pour le cordon de charge :
Utilisez un chiffon légèrement humide.
Evitez les produits de nettoyage à base de solvants.

Pour le support de charge :
Nettoyez régulièrement l'extérieur autour des trappes du support de charge, utilisez un chiffon humide.

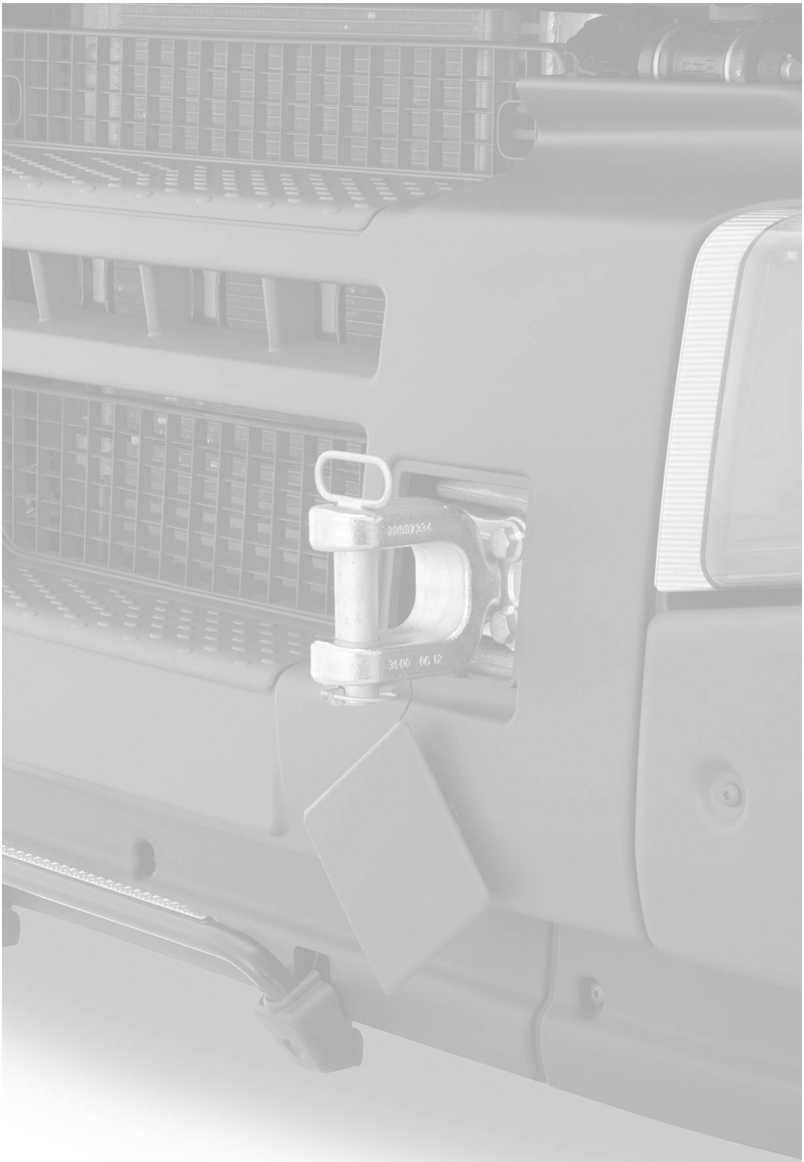
Ne nettoyez pas vous-même l'intérieur de la prise du support de charge, contactez un point de services RENAULT TRUCKS.

Maintenance

Pour le cordon de charge :
Contrôlez visuellement l'état des câbles, du boitier de chargement et des prises sur le cordon de charge.

Pour le support de charge :
Contrôlez visuellement l'état du support de charge et le fonctionnement de l'ouverture et de la fermeture des trappes.

Si un endommagement est détecté, le dispositif de charge ne doit pas être utilisé.



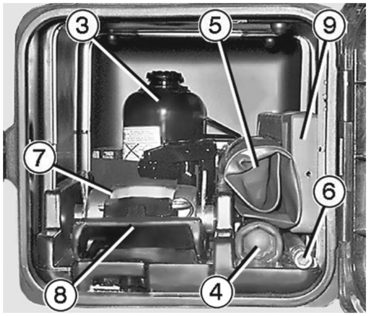
Dépannage - interventions rapides

Emplacement du lot de bord

Votre lot de bord vous permettra de faire face aux petits aléas de la route. En cas de problème plus sérieux, n'hésitez pas à faire appel a votre point de service Renault Trucks le plus proche.

Rangement des outils dans le coffre

- Cric (3)
- Clé démonte roues (4)
- Trousse à outils (5)
- Barre de commande du relevage cabine (6)
- Barre de cric et démonte-roues (6)
- Chape de remorquage (7)
- Ferrure de cric (8)
- Triangle de signalisation (9)



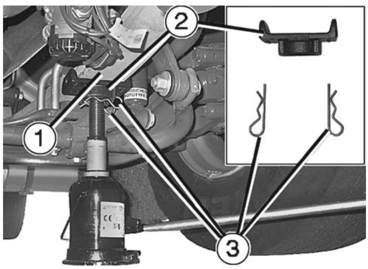
Utilisation du cric

Le levage de votre véhicule est une opération dangereuse. Si vous avez le moindre doute, contactez le point de services Renault Trucks le plus proche.

Points d'appui avant (1)

Utilisez impérativement l'adaptateur (2) en le fixant sur la tête de cric à l'aide des deux goupilles (3).

Placez le cric le plus près possible de l'essieu.

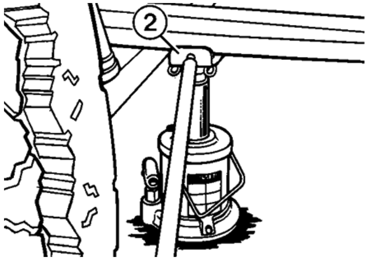


Suspension pneumatique : ramenez la suspension en position basse.

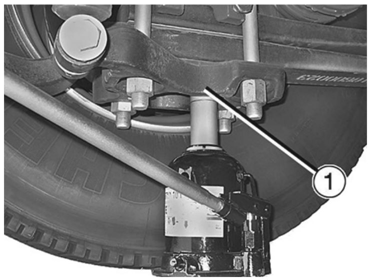
STOP

- NE JAMAIS PASSER SOUS LE VÉHICULE LORSQUE CELUI-CI EST SOULEVÉ SUR UN CRIC!
- PLACEZ LE CRIC SUR UNE SURFACE FERME, HORIZONTALE, ET AVEC UNE BONNE ADHÉRENCE.
- CALEZ FERMEMENT LES ROUES QUI RESTENT AU SOL.
- RELÂCHEZ LES FREINS SUR LA ROUE QUI DOIT ÊTRE REMPLACÉE.

Si nécessaire, utilisez la barre de cric pour dégager l'adaptateur (2).



Points d'appui arrière (1)



Suspension pneumatique : ramenez la suspension en position basse.

- NE JAMAIS PASSER SOUS LE VÉHICULE LORSQUE CELUI-CI EST SOULEVÉ SUR UN CRIC!
- PLACEZ LE CRIC SUR UNE SURFACE FERME, HORIZONTALE, ET AVEC UNE BONNE ADHÉRENCE.
- CALEZ FERMEMENT LES ROUES QUI RESTENT AU SOL.
- RELÂCHEZ LES FREINS SUR LA ROUE QUI DOIT ÊTRE REMPLACÉE.

Serrage des roues

Reportez-vous au chapitre **opérations de maintenance**, voir Serrage des roues en page 241.

Remplacement d'une roue

En cas de crevaison, vous devez utiliser une roue de secours pour vous dépanner.

Attention, remplacer une roue est une opération qui comporte des risques. Consultez le chapitre remplacement d'une roue, ou en cas de doute, faites appel au point de service le plus proche.

Lorsque vous manipulez une roue de secours, ou la roue à remplacer, soyez prudent et anticipez pour chaque étapes un risque de chute de la roue.

Arrêtez le véhicule dans un endroit approprié, sans gêne pour la circulation, et où vous pourrez circuler autour du véhicule sans danger pour vous et les autres.

Le terrain doit être plat et stable.

Arrêtez le moteur.
Activez le frein de stationnement. Reportez-vous au chapitre "frein de stationnement".
Allumez les feux de détresse.
Coupez le contact.

Pour localiser le gilet de sécurité, le triangle de signalisation, la lampe de détresse et l'outillage de bord, reportez-vous au chapitre "Emplacement du lot de bord".

Mettez le gilet de sécurité avant d'aller placer le triangle de sécurité et la lampe de détresse a une distance suffisante.
Calez le véhicule. Reportez-vous au chapitre "Cales de roues".
Au besoins, déchargez une partie de la cargaison afin de respecter le poids admissible par le materiel de levage.

Placez le cric sous le véhicule et le mettre en appui. Utilisez les points d'appuis recommandés. Reportez-vous au chapitre "utilisation du cric".

Véhicule équipé d'une suspension pneumatique : ramenez la suspension en position basse, et bridez-la à l'aide d'une sangle.

Roue à remplacer encore au sol, desserrez les écrous de roue sans les enlever.

Relâchez les freins sur la roue qui doit être remplacée, risque d'ovalisation des tambours de freins.

STOP

UN ABAISSEMENT INCONTRÔLÉ DU VÉHICULE PEUT ENTRAINER D'IMPORTANTS DÉGÂTS MATÉRIEL, DES BLESSURES GRAVES, VOIR LA MORT.

- NE JAMAIS PASSER SOUS LE VÉHICULE LORSQUE CELUI-CI EST SOULEVÉ SUR UN CRIC.
- PLACEZ LE CRIC SUR UNE SURFACE FERME, HORIZONTALE, ET AVEC UNE BONNE ADHÉRENCE.
- LE CRIC NE DOIT ÊTRE UTILISÉ QUE POUR SOULEVER BRIÈVEMENT LE VÉHICULE.
- LE CRIC PEUT S'ENFONCER OU S'EFFONDRER SI LE VÉHICULE EST SOULEVÉ PENDANT TROP LONGTEMPS, OU SI LE VÉHICULE BOUGE.
- FIXER LE CRIC UNIQUEMENT SUR LES POINTS D'APPUI RECOMMANDÉS.
- N'UTILISEZ QUE LE MATÉRIEL ISSUE DU LOT DE BORD RENAULT TRUCKS.
- NE JAMAIS DÉMARRER LE VÉHICULE, BOUGER LA CARROSSERIE, MONTER SUR OU DANS LE VÉHICULE TANT QUE CELUI-CI EST LEVÉ.

A l'aide du cric du lot de bord, soulevez le véhicule pour que la roue à remplacer, non chargée, ne soit plus en contact avec le sol.
Enlevez complètement les écrous de roues, puis retirez la roue.

Attention à ne pas endomager les filetages des goujons de roue lors de la dépose/pose de la roue.

STOP

ATTENTION AUX RISQUES DE CHUTE DE LA ROUE, ET À SON ENCOMBREMENT SUR LA CHAUSSÉE.

STOP

POUR VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES, N'UTILISEZ QUE DES OUTILS ET ROUES D'ORIGINE RENAULT TRUCKS PRÉCONISÉ POUR VOTRE VÉHICULE.

Mettez soigneusement la nouvelle roue en place, en prenant garde de ne pas abîmer les goujons. Reportez-vous au chapitre "Indice de charge et pression des pneumatiques", section "roue et pneumatique".

Serrez la roue. Reportez-vous au chapitre "Serrage des roues".

Contrôlez la pression des pneumatiques.

Avant de repartir, retirez la sangle et ramenez la suspension en position route.

Serrage des roues

Reportez-vous au chapitre **opérations de maintenance**, voir Serrage des roues en page 241.

Remorquage

Il est parfois nécessaire de remorquer votre véhicule. Afin de ne pas l'endommager, respectez attentivement les consignes décrites dans ce manuel.

En cas de doutes, faites appel à votre point de service Renault Trucks.

Sécurisation du véhicule pour le remorquage

Assurez-vous que toutes les conditions de sécurité sont appliquées avant d'intervenir sur le véhicule.

Se déplacer autour d'un véhicule à l'arrêt sur une route très fréquentée est très dangereux. Ne prenez pas de risques inutiles.

Pour cela, il est impératif de :

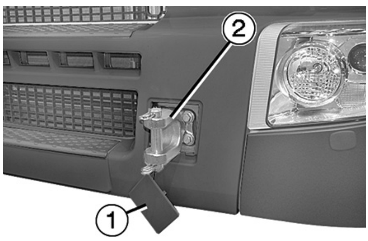
- Mettre la boîte de vitesses en position neutre
- Activer le frein de stationnement.
- Activer les feux de détresse.
- Porter le gilet de sécurité.
- Placer le triangle de présignalisation au moins 200 mètres derrière le véhicule.

Remorquage à l'aide d'une barre

Ce type de remorquage est recommandé sur une courte distance.

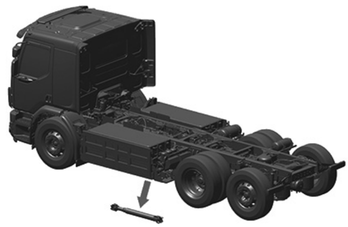
Préparation pour le remorquage

- Ouvrez l'interrupteur sur châssis.
- Calez les roues de sorte que le véhicule ne puisse pas bouger.
- Déposez l'arbre de transmission.
- Utilisez la chape de remorquage avant (2) fournie dans le lot de bord.
- Dégrafez l'obturateur (1) et vissez la chape de remorquage avant (2).
- Installez la barre de remorquage.
- Déverrouillez le frein de stationnement mécaniquement.
- Retirez les cales de roues.



La direction assistée ne fonctionnant pas lors du remorquage, le véhicule sera donc très difficile à diriger.

Afin d'éviter la détérioration de la boîte de vitesses, déposer impérativement l'arbre de transmission lors d'un remorquage avec les roues motrices au sol.



La chape (2) fixée sur la traverse avant est conçue pour assurer le remorquage sur route dans des conditions normales.

Le dégagement d'un véhicule embourbé dont les roues motrices patinent dans un sol meuble ou boueux engendre un effort beaucoup plus important sur la chape.

Dans ce cas, utiliser un moyen de levage approprié.

Si nécessaire, un observateur au sol guidera la manoeuvre, éventuellement à l'aide d'un émetteur radio.

Remorquage avec une dépanneuse

Ce type de remorquage est recommandé sur une longue distance.

Préparation pour le remorquage

- Ouvrez l'interrupteur sur châssis.
- Calez les roues de sorte que le véhicule ne puisse pas bouger.
- Déposez l'arbre de transmission.
- Attelez la dépanneuse au véhicule.
- Déverrouillez le frein de stationnement mécaniquement.
- Retirez les cales de roues.

Levage par les roues avant

Remorquez le véhicule en soulevant les roues avant réduit le risque d'éventuels dommages sur les composants de l'essieu, de la suspension et de la chaîne cinématique.

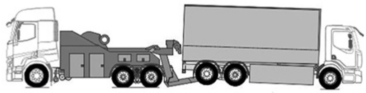


Déverrouillez le volant de direction avant de lever le véhicule par les roues avant.

S'assurer que la hauteur totale du véhicule, lorsqu'il est soulevé, ne dépasse pas la hauteur maximale autorisée des passages inférieurs locaux.

Levage par les roues arrière

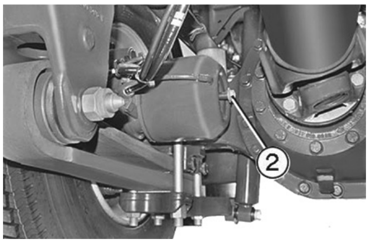
Verrouillez le volant de direction avant de lever le véhicule par les roues arrière.



Déchargez le véhicule avant le remorquage pour réduire la charge sur l'essieu du véhicule de remorquage. S'il n'est pas possible de décharger le véhicule, remorquer le véhicule jusqu'à l'endroit le plus proche où le véhicule peut être déchargé.

Calez les roues du véhicule.

Déverrouillage du frein de stationnement

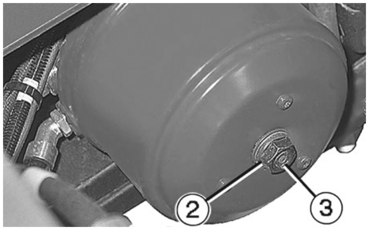


En cas de manque de pression accidentel pour déplacer le véhicule (remorquage), dévissez la vis (2) de chaque cylindre de frein, à l'aide d'une clé de 24, jusqu'à libérer les roues.

La longueur X de sortie de la vis (2) est différente (15 mm ou 65 mm) suivant le type de cylindre de frein (1).



Selon l'équipement de votre véhicule



Calez les roues du véhicule.

Déverrouillage du frein de stationnement

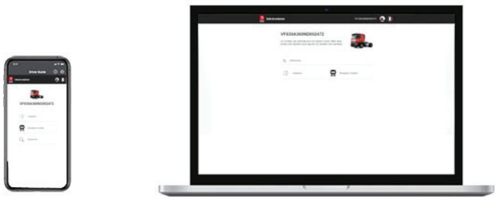
En cas de manque de pression accidentel pour déplacer le véhicule (remorquage), tournez la vis (2) de chaque cylindre de frein dans le sens antihoraire, à l'aide d'une clé de 24, jusqu'à libérer les roues ; le repère rouge doit être sorti.

Selon l'équipement de votre véhicule

Remise en service : envoyez une pression d'environ 5 bars dans le circuit. Amenez la vis (2) au contact du cylindre et serrez-la au couple de 75 Nm ou tournez-la dans le sens horaire et serrez-la au couple de 75 Nm ; le repère rouge (3) doit être rentré.

Accès au Guide du conducteur





Pour profiter du Driver Guide :

- Rendez-vous à l'adresse : https://driverguide.renault-trucks.com/

ou

- scannez le QR code pour retrouver l'application du guide du conducteur.

ou

- cherchez "Renault Trucks Driver Guide" dans votre site de téléchargement d'application.

Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires, personnalisées à votre véhicule Renault Trucks, pour en profiter au mieux.

De plus, dans un souci d'amélioration constante, il est possible que nous apportions des modifications à cette publication. Ainsi, la version digitale contiendra toujours les informations les plus à jour.

A

B

C

RENAULT
TRUCKS

RENAULT TRUCKS
Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de
50 000 000€
Siège social : 99, route de Lyon
69800 Saint-Priest - France
Siret 954 506 077 00 120 - RCS LYON B 954 506 077

renault-trucks.com